

les Cahiers de l'Observatoire

**Mesurer les inégalités
dans l'enseignement supérieur
en Europe
Panorama des indicateurs**

Noël Adangnikou, Gaële Goastellec,
Martin Benninghoff, Jean-Philippe Leresche

N° 20 (2009)

Editeur responsable
Prof. Jean-Philippe Leresche

Comité éditorial
Martin Benninghoff, Prof. Dietmar Braun,
Dr Fabienne Crettaz von Roten, Dr Olivier Glassey,
Dr Gaële Goastellec, Prof. Jean-Philippe Leresche

Observatoire Science, Politique et Société
Faculté des sciences sociales et politiques
Université de Lausanne
Bâtiment Vidy • CH-1015 Lausanne
<http://www.unil.ch/osps> • wwwosps@unil.ch
© OSPS, 2009

Les Cahiers de l'Observatoire sont ouverts à toute personne souhaitant proposer une réflexion, une analyse ou un point de vue sur l'enseignement supérieur et la recherche. Les Cahiers accueillent à la fois des textes de travail, des pré-publications ou des documents finaux. Le contenu des contributions n'engage que leur auteur.

SOMMAIRE

<i>Résumé</i>	7
<i>Summary</i>	8
1. Introduction	9
2. L'Europe des inégalités	13
2.1. Une grande enquête aux trois usages	13
2.2. Comment accède-t-on aux données ?	14
2.3. Présentation des indicateurs selon trois niveaux : accès, réussite et insertion professionnelle et par types d'inégalités	17
2.3.1. Les inégalités d'accès	20
2.3.2. Les inégalités de réussite	22
2.3.3. Les inégalités d'insertion professionnelle	23
2.3.4. Conclusion	24
3. Les inégalités au niveau national	27
3.1. Comment accède-t-on aux données ?	27
3.2. Présentation des indicateurs selon trois niveaux	29
3.2.1. Les indicateurs de l'accès	30
3.2.2. Les indicateurs de la réussite	33
3.2.3. Les indicateurs de l'insertion professionnelle	35
3.2.4. Conclusion : la Suisse par rapport à l'Allemagne et la France	36
4. Conclusion générale	39
4.1. De l'accessibilité des données	39
4.2. De la comparaison des données	41
4.3. De quelques pistes de recherche	44
<i>Bibliographie</i>	45
<i>ANNEXE 1: Identification des bases de données internationales et nationales</i>	47
I - Les bases internationales	47
A) Les bases internationales directement accessibles sur internet via des requêtes	47
EUROSTAT	47
EURYDICE	56
L'UNESCO	57
L'OCDE	73
UOE	88
UNECE	89
Banque mondiale	90
B) Les bases de données internationales non accessibles via des requêtes sur internet	90
Eurostudent	90
Careers after graduation – an European research study (CHEERS)	93

The Flexible Professional in the Knowledge Society New Demands on Higher Education in Europe (REFLEX) _____	94
International Social Survey Programme (ISSP) _____	95
European values Study (EVS) _____	99
European social survey (ESS) _____	100
<i>II- Les bases nationales</i> _____	102
Les bases suisses _____	102
Les bases françaises _____	112
Les bases allemandes _____	119

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Indicateurs d'inégalités produits et diffusés par l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT selon l'accès, la réussite et l'insertion professionnelle.</i>	19
<i>Tableau 2 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur pour l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT.</i>	21
<i>Tableau 3 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à la réussite dans l'enseignement supérieur pour l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT.</i>	23
<i>Tableau 4 : Indicateurs d'inégalités produits et diffusés dans les données officielles en Suisse, en France et en Allemagne selon l'accès, la réussite et l'insertion professionnelle.</i>	29
<i>Tableau 5 : Indicateurs d'inégalités produits et diffusés dans les données officielles en Suisse, en France et en Allemagne selon l'accès à l'enseignement supérieur.</i>	30
<i>Tableau 6 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur pour la Suisse, la France et l'Allemagne.</i>	31
<i>Tableau 7 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur pour la Suisse, la France et l'Allemagne.</i>	33
<i>Tableau 8 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à la réussite dans l'enseignement supérieur pour la Suisse, la France et l'Allemagne.</i>	34
<i>Tableau 9 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'insertion professionnelle des diplômés pour la Suisse, la France et l'Allemagne.</i>	35
<i>Tableau 10 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'insertion professionnelle des diplômés pour la Suisse, la France et l'Allemagne.</i>	36

Résumé

Tant à l'échelle internationale qu'au niveau national, l'enseignement supérieur est considéré comme participant du développement économique et social des pays. La manière de lire les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur à travers des catégories statistiques constitue l'élément-clé à partir duquel vont être conçues et mises en œuvre les politiques visant à la fois l'équité et l'efficacité des systèmes d'enseignement supérieur. Ce Cahier présente les résultats d'une recherche analysant, en termes d'inégalités entre les étudiants, les indicateurs produits par différentes agences internationales et nationales et la façon dont ces dernières abordent les inégalités dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Sur le plan méthodologique, plusieurs niveaux d'analyse ont été considérés.

- Un premier niveau d'analyse articule et compare différentes sources d'indicateurs en allant du niveau international (UNESCO, OCDE, EUROSTAT) vers le niveau national, incluant la Suisse, la France et l'Allemagne, pays limitrophes et souvent comparés avec la Suisse.
- Un second niveau d'analyse distingue les indicateurs d'inégalités entre les étudiants selon qu'ils étaient relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur, à la réussite dans l'enseignement supérieur et à l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur.
- Enfin, un troisième niveau d'analyse caractérise les indicateurs selon deux grands types d'inégalités : individuelles, liées aux caractéristiques personnelles et identitaires des individus comme le sexe, l'âge et l'origine sociale par exemple, et institutionnelles, découlant des indicateurs institutionnels (disciplines, types d'établissement, etc.) auxquels on a adjoint des indicateurs d'inégalités individuelles.

Les résultats révèlent, au niveau international, une déclinaison des inégalités individuelles en termes de sexe et d'âge. Autrement dit, on note une quasi absence d'autres indicateurs d'inégalités comme par exemple l'origine sociale, l'origine ethno-raciale ou encore géographique (urbaine, rurale). Il apparaît donc un contraste assez saisissant entre le discours officiel des organisations internationales avec, notamment, la nécessité de permettre aux étudiants « issus de milieux désavantagés » d'accéder à l'enseignement supérieur et les indicateurs produits par ces mêmes institutions, lesquels ne permettent justement pas d'évaluer l'existence d'un tel processus. Au niveau national, d'une manière générale, une certaine standardisation des indicateurs institutionnels émerge.

Finalement, ce travail met en évidence le faible nombre d'indicateurs susceptibles de révéler des inégalités individuelles, interroge l'inscription profondément nationale de ces indicateurs et les limites qu'ils induisent dans la conception de politiques d'équité d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur.

Summary

Both at the international and national levels, tertiary education is considered to be a strong determinant of countries' economic and social development. The way through which one reads social inequalities in tertiary education via statistical categories constitutes the key element from which equity and efficiency policies are conceived and implemented within higher education systems. This document presents results from a research that analyzes, in terms of inequalities between students, indicators released by different international and national agencies, and interrogates how these agencies characterize inequalities in tertiary education.

Regarding methods, several levels of analysis have been considered.

- A first level of analysis enumerates and compares different sources of indicators going from the international level (UNESCO, OECD, EUROSTAT) to the national (Switzerland, France, Germany) level.
- A second level of analysis distinguishes indicators of inequalities between students by classifying them in three categories: access to tertiary education, achievement in tertiary education, and integration of graduates on the labor market.
- A third level of analysis categorizes indicators according to two general types of inequalities: individual ones, linked to personal characteristics and identity such as gender, age, and social origin; and institutional ones coming from institutional indicators (main area of study, type of university, etc) combined with indicators of individual inequalities.

At the international level, results reveal indicators of individual inequalities based on gender and age. Thus, other potential indicators of inequalities are absent such as social and ethno-racial origin or geographical location (urban or rural). Therefore, a sharp contrast exists between official rhetoric from these international organizations including, for instance, the necessity to facilitate access to tertiary education to disadvantaged students and indicators they release, which do not give the possibility to evaluate the existence of such a process. On the other hand, a relative standardization of institutional indicators occurs at the national level.

1. Introduction

Dans le cadre d'un développement économique et social toujours plus organisé au niveau mondial, des institutions telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale insistent de plus en plus sur le rôle crucial de l'enseignement supérieur. En particulier, elles invitent les Etats, via des déclarations et rapports mondiaux, à élargir l'accès à l'enseignement supérieur à l'ensemble des groupes qui composent leur société, et donc à s'intéresser, *a priori*, aux inégalités sociales dans la mise en œuvre de politiques d'enseignement supérieur (UNESCO, 1998 ; Commission of European Communities, 2006 ; World Bank et UNESCO, 2000, etc.). Car bien que la recherche sur l'éducation l'ait déjà mis en avant depuis les années 70 (pour la France, voir notamment Bourdieu et Passeron, 1964 ; 1970 ; Bourdieu, 1989 ; Duru-Bellat, 2002), l'enseignement supérieur est toujours marqué par des inégalités sociales d'accès et de réussite qui, en définitive, obèrent l'efficacité attendue de ce niveau d'enseignement. Cette focale désormais ancienne sur ce problème social est caractérisée depuis quelques années par un élargissement et une complexification des indicateurs permettant de lire et de mesurer les inégalités dans l'enseignement supérieur, tant par les acteurs internationaux que nationaux à l'origine de leur production.

Dans ce contexte de multiplication des indicateurs disponibles, l'objectif et l'intérêt de ce travail¹ d'identification et d'analyse des indicateurs permettant de construire les inégalités² dans l'enseignement supérieur en Europe se situent au confluent de deux orientations, théorique d'un côté et pratique de l'autre.

L'orientation théorique est ici à entendre dans une perspective sociologique et pose la question de savoir quels sont les indicateurs disponibles pour lire les inégalités sociales lorsque sont considérées deux grandes échelles d'appréhension, internationale et nationale, notamment du point de vue de ce qu'elles révèlent à la fois des spécificités nationales et des agendas des organismes internationaux. La manière de lire les inégalités sociales apparaît en effet cruciale parce qu'elle constitue l'élément clé à partir duquel vont être conçues et mises en œuvre les politiques visant à la fois l'équité et l'efficacité des systèmes d'enseignement supérieur. Concrètement, il peut être envisagé d'appréhender cette manière de lire les inégalités à travers les indicateurs utilisés dans les bases de données sur l'éducation.

¹ Ce travail de recherche effectué au sein de l'Observatoire Science, Politique et Société (OSPS) de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne a bénéficié du soutien financier de la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) et de l'unité de recherche Méthodologie, inégalités et changement social (MISC) de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. La lecture des bases de données allemandes a bénéficié de l'aide amicale de Lukas Baschung que nous tenons ici à remercier. Merci également à Boris Wernli, responsable de l'unité enquêtes à FORS, pour son apport et ses commentaires.

² Dit rapidement, les inégalités étant des construits sociaux, l'un des rôles joués par les indicateurs est de permettre leur élaboration. A partir d'un indicateur, il devient possible de problématiser, de construire l'existence potentielle d'une inégalité. De ce point de vue, les indicateurs constituent donc des outils déterminants puisqu'ils constituent autant de grilles de lectures possibles des inégalités sociales.

De fait, dans un contexte d'augmentation mondiale du nombre d'étudiants (de 25 à 100 millions entre 1970 et 2000, cf. Gradstein, Nikitin, 2004), la question de l'accès s'est progressivement modifiée d'une approche quantitative globale (i.e. la mesure des chances absolues d'un individu d'accéder à l'enseignement supérieur) à une approche plus qualitative (qui s'intéresse par exemple à l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur) (Goastellec, 2006). En raison de ce déplacement analytique, les indicateurs de l'accès se sont multipliés. Plus encore, cette augmentation du nombre d'étudiants, en diversifiant les publics et en introduisant à la fois davantage de hiérarchies internes aux formations et d'échec dans l'accès au diplôme, a participé d'une interrogation croissante des résultats « *outputs* » : qui accède à quels diplômes, et avec quels résultats. Les indicateurs des inégalités sont donc toujours plus complexes et intègrent de façon croissante les niveaux de réussite et d'insertion professionnelle.

Autre source de complexité dans l'analyse des indicateurs : historiquement, les inégalités font l'objet de lectures spécifiquement nationales qui déterminent en partie la manière dont les indicateurs sont élaborés. De fait, la construction de statistiques sur l'éducation prend place dans le cadre contraignant de bases nationales de données statistiques développées pour identifier, classifier et contrôler la population (Boltanski, 1979 ; Desrosières, 1983 ; 1992) et qui définissent les identités légitimes constitutives de l'Etat-Nation. Une étude (Goastellec, 2008) a déjà démontré que, selon les sociétés, les identités sociales prises en compte pour discuter et organiser les flux étudiants diffèrent. Elles émanent d'une définition dominante de la diversité sociale : l'origine sociale en France (Bourdieu, 1981 ; 1984 ; 1989 ; Euriat, Thélot, 1995 ; Erlich, 1998), l'origine ethno- raciale aux Etats-Unis (Thernstrom, 1998 ; Bowen, Bok, 1998) ou en Afrique du Sud (Cosser, 2002 ; Ntshoe, 2003), l'origine régionale en Indonésie, etc.

Au-delà de cette polarisation des indicateurs sur une identité dominante, la mesure d'un même type d'inégalité varie selon les Etats : par exemple, les inégalités économiques sont mesurées au Canada, via le revenu familial, aux Etats-Unis, via les « *income bands* » ou le statut socio-économique, alors qu'en Europe, les « classes sociales » (elles-mêmes différemment construites selon les Etats, cf. Boltanski, 1979) constituent l'indicateur prédominant avec l'emploi des parents et leur niveau d'éducation. Sans compter que derrière ces catégories générales, des définitions différentes sont dissimulées. Ces mesures des inégalités reflètent à la fois des différences dans la construction sociale des inégalités et des différences dans les pratiques de collecte des données (Clancy, Goastellec, 2007). Toujours plus nombreux, les indicateurs de lecture des inégalités constituent donc un objet complexe.

L'orientation pratique repose précisément sur le constat qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux présentant un panorama des indicateurs permettant de lire les inégalités dans le domaine de l'enseignement supérieur, mis en avant à la fois dans les bases de données internationales et nationales, relatifs aux inégalités sociales et, de manière plus générale, aux inégalités (voir Goastellec, 2008) dans l'enseignement supérieur. En partant de cette investigation originale,

l'orientation pratique de ce travail a donc visé à présenter les données disponibles mais également à préciser la manière d'y accéder afin de guider les personnes, dans la communauté des chercheurs-euses en sciences sociales, intéressées par les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur.

En termes de démarche, ce travail a compris deux principales étapes :

- La première a consisté à repérer les bases de données permettant de traiter la question des inégalités dans l'enseignement supérieur en allant du niveau international au niveau national. Pour des raisons inhérentes au temps imparti à ce travail de recherche³, le champ d'observation des données disponibles a été géographiquement et quantitativement délimité, d'une part à l'Europe pour le niveau international et, pour le niveau national, à la Suisse, pays hôte de ce travail, et à la France et l'Allemagne, pays limitrophes et généralement pris en considération pour les comparaisons avec la Suisse. Et, d'autre part, en prenant en compte les bases de données jugées les plus importantes, sur des critères qui seront présentés ci-après, une sélection de ces dernières a été réalisée.
- La seconde étape a consisté à mettre en lumière les différents types d'indicateurs contenus dans les bases de données et à opérer des comparaisons d'abord au sein du niveau international et au sein du niveau national puis entre ces deux niveaux. Sur le plan pratique, de telles comparaisons ont permis de voir quels indicateurs il était possible de trouver selon les bases de données en fonction du niveau d'appréhension, international ou national, et des pays considérés. Au plan théorique, ces comparaisons ont permis de dégager les grilles de lecture des inégalités à l'œuvre selon les différents niveaux d'appréhension et pays, de manière à observer les spécificités susceptibles d'émerger en faisant l'hypothèse que ces dernières pouvaient générer des différences en matière de politique éducative concernant l'équité et l'efficacité des systèmes d'enseignement supérieur.

La présentation de ce travail comprend deux parties principales. La première vise à présenter la démarche et les résultats obtenus au niveau international. La seconde partie répond au même objectif pour le niveau national et intègre les éléments de comparaison qui peuvent se dégager entre les niveaux international et national.

³ La durée de cette recherche exploratoire était limitée à trois mois.

2. L'Europe des inégalités

Cette première partie présente la démarche et les résultats obtenus au niveau international.

2.1. Une grande enquête aux trois usages

Au plan pratique, la recherche des données disponibles a été réalisée via Internet à partir du moteur de recherche Google. Ce mode opératoire implique notamment que les résultats obtenus s'apparentent plus à un panorama qu'à un recensement exhaustif dans la mesure où seules les données avec une visibilité sur Internet sont présentes. Néanmoins, compte tenu du rôle d'Internet dans la diffusion de l'information, il est vraisemblable que cela recouvre l'essentiel des informations publiques.

Sur cette base, il apparaît que les données statistiques européennes sur l'éducation sont produites par différents organismes qui peuvent être classés en quatre grandes catégories :

- les organismes internationaux qui récoltent et produisent des bases de données sur l'éducation (UNESCO, OCDE, EUROSTAT) ;
- les organismes internationaux qui diffusent des données sur l'éducation produites par d'autres organismes (Banque Mondiale, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe) ;
- les associations d'acteurs nationaux qui développent périodiquement des enquêtes thématiques sur l'éducation (CHEERS⁴, REFLEX⁵, EUROSTUDENTS⁶, etc.) ;
- et les associations d'acteurs nationaux qui intègrent la dimension éducation dans des enquêtes plus générales (EVS⁷, ISSP⁸, ESS⁹, etc.).

⁴ *Careers after graduation – an European research study* (CHEERS). Projet réalisé dans le cadre du 4ème programme-cadre (1994-1998) « Recherche socio-économique finalisée » de l'Union européenne via l'association d'instituts de recherche universitaires ayant permis de réaliser l'enquête dans 12 pays européens ainsi qu'au Japon. <http://www.uni-kassel.de/incher/cheers/index.gkh>

⁵ *The Flexible Professional in the Knowledge Society New Demands on Higher Education in Europe* (REFLEX). Projet réalisé dans le cadre du 6ème programme-cadre de l'UE pour la recherche et le développement technologique (2002-2006) dans l'axe thématique « Les citoyens et la gouvernance dans la société de la connaissance » via l'association d'instituts de recherche universitaires dans 13 pays européens ainsi qu'au Japon (les mêmes pays que dans le projet CHEERS, moins la Suède mais la Belgique, l'Estonie et la Suisse en plus). <http://www.fdewb.unimaas.nl/roa/reflex/>

⁶ Le programme *Eurostudent* compare les résultats d'enquêtes menées simultanément dans plusieurs pays européens et dresse un panorama des conditions de vie étudiantes. Le réseau couvre 23 pays et comprend notamment des instituts de recherche, universitaires, des ministères de l'éducation réalisant l'enquête nationale au nom du ministère de l'éducation du pays. <http://www.eurostudent.eu/intro>

⁷ *European Values Study* (EVS). Programme de recherche par enquête longitudinale initié à la fin des années 70 par un groupe informel d'universitaires. Une première enquête est lancée en 2001 qui couvre 10 pays et questionne les valeurs et leur évolution. Le questionnaire utilisé est ensuite repris sur différents continents et, au final, ce sont 26 pays qui seront comparés. L'enquête est reconduite environ tous les 10 ans et inclut désormais une trentaine de pays européens. <http://www.europeanvalues.nl/>

⁸ Depuis 1985, l'enquête *l'International Social Survey Programme* (ISSP) est reconduite annuellement sur de nouveaux thèmes ou reprend des thèmes déjà abordés dans une perspective longitudinale (tels que le thème « *Social inequality* » abordé en 1987, 1992, 1999 et prévu pour 2009). Couvrant 44 pays, l'ISSP est produite dans le cadre d'une association d'institutions. Dans 14 pays une institution universitaire a la responsabilité ou participe à l'enquête ISSP. Dans les autres cas, il s'agit soit d'institutions gouvernementales ou privées. <http://www.issp.org/>

En matière de données statistiques européennes sur l'éducation, la source la plus riche en termes d'indicateurs disponibles est certainement l'enquête conjointe de l'UNESCO, de l'OCDE et d'EUROSTAT (UOE). Par ailleurs, au niveau international, ces organisations s'avèrent importantes car elles constituent l'échelon supérieur en matière de recommandations notamment pour le pilotage des systèmes éducatifs. Pour ces deux raisons, et par contrainte temporelle, notre analyse en termes de bases de données internationales se limite à ce premier groupe, présenté plus haut comme celui des « organismes internationaux qui récoltent et produisent des bases de données sur l'éducation (UNESCO, OCDE, EUROSTAT) ». L'enquête UOE concerne soixante pays et inclut les pays de l'Union européenne. Son objectif est « de fournir des données internationales comparables sur des aspects clés des systèmes éducatifs, en particulier sur l'accès et la réussite dans les programmes éducatifs mais aussi concernant les coûts et les types de ressources dédiées à l'éducation » (UOE, 2007). Au plan pratique, les données de l'enquête UOE ne sont pas directement accessibles sur Internet via un espace qui leur serait spécifiquement réservé¹⁰. Si les trois organisations internationales collectent conjointement les données, elles les exploitent et les diffusent séparément, selon des logiques propres. Ainsi, sur la base d'une même enquête, ces organismes produisent des indicateurs distincts qu'il s'agit ici de comparer afin, d'une part, de construire un panorama des indicateurs des inégalités disponibles sur l'enseignement supérieur européen et, d'autre part, d'identifier les grilles de lecture des inégalités à l'œuvre pour chacune de ces institutions.

2.2. Comment accède-t-on aux données ?

Sur Internet, l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT offrent un nombre choisi d'indicateurs disponibles soit au sein d'une base de données consultable *on-line* soit au sein d'une publication au format PDF.

Dans le cadre des bases de données, les indicateurs figurent dans des tableaux préétablis ou peuvent être affichés à travers des tableaux personnalisés où les indicateurs proposés correspondent de fait à la base de données mise à la disposition du public. Comme leur nom le laisse supposer, l'intérêt des tableaux personnalisés est de permettre une sélection libre parmi les indicateurs et les pays disponibles dans la base de données alors que dans les tableaux préétablis le choix des indicateurs est le fait des institutions. L'observation de ces deux sources d'indicateurs a permis de mettre en lumière

⁹ *European Social Survey*. Initiée par la *European Science Foundation*, cette organisation représente presque toutes les principales agences nationales de financement en Europe. Depuis 2001, entre 22 et 30 pays européens participent aux différentes vagues d'enquêtes. Menées par des académiques, ces enquêtes visent à identifier et expliquer les interactions entre les institutions européennes en transformation et les attitudes, croyances et comportements de ses populations. Ces enquêtes sont financées par les programmes-cadre de la commission européenne, la *European Science Foundation* et les agences nationales de financement. <http://www.europeansocialsurvey.org>

¹⁰ Il est toutefois possible d'obtenir le questionnaire, diffusé sous forme de fichier électronique, en le sollicitant auprès de ces organisations.

que les logiques de présentation dans la relation entre les tableaux préétablis et les tableaux personnalisés ne sont pas les mêmes selon les organisations internationales. En effet, tant sur la forme que sur le fond, les tableaux préétablis vont constituer des focus dont on peut faire l'hypothèse qu'ils révèlent les points d'intérêt des organisations. Concrètement, cette hypothèse a été testée durant le travail d'observation de ces deux sources d'indicateurs via un appariement entre les indicateurs présentés dans les tableaux préétablis et ceux disponibles dans les tableaux personnalisés¹¹. Dans leurs tableaux préétablis, EUROSTAT et l'OCDE se focalisent ainsi sur un nombre réduit d'indicateurs dont on peut considérer qu'ils constituent des indicateurs clés.

Pour EUROSTAT, des indicateurs comme la part des femmes dans l'enseignement supérieur et, en particulier, dans les disciplines scientifiques, la part des étudiants en mobilité européenne et la part des diplômés en science selon le sexe semblent constituer le cœur de leur problématique. En termes de lecture des inégalités sociales, cela révèle une focale sur une inégalité individuelle spécifique, le sexe, à la lumière d'inégalités institutionnelles (mobilité, disciplines).

Pour l'OCDE, il s'agit d'indiquer, à travers des taux, la réussite dans l'enseignement supérieur selon les pays mais aussi les salaires des diplômés du tertiaire selon le sexe et les dépenses consacrées à ce niveau d'enseignement. On voit émerger ici un enjeu à la fois en termes d'accès, de succès et d'insertion professionnelle, mais également en termes d'*outputs*, d'efficience et d'efficacité des systèmes d'enseignement supérieur.

Enfin, en ce qui concerne l'UNESCO, aucune importance, de prime abord, ne semble être donnée à l'une ou l'autre des thématiques en particulier dans la mesure où tous les indicateurs mis à disposition dans la base de données se retrouvent dans les tableaux préétablis qui, en définitive, correspondent à une présentation exhaustive de tous les indicateurs disponibles pour tous les pays.

Sur le plan pratique, l'observation de ces deux sources d'indicateurs que sont les tableaux préétablis et les tableaux personnalisés ainsi que le côté très laborieux du travail d'appariement de leurs indicateurs respectifs a révélé à quel point il était ardu pour l'utilisateur d'avoir une vision globale et rapide de tous les indicateurs disponibles pour chacune des organisations. A cet égard, le travail de recopiage systématique de tous les indicateurs, de toutes les sources (tableaux préétablis et tableaux personnalisés) pour les trois organisations internationales, ayant servi à la réalisation du travail d'appariement, a permis d'établir des documents présentant de manière globale et rapide l'ensemble des indicateurs disponibles dans les bases de données en ligne de ces trois organisations (documents en annexes 2, 3 et 4¹²). Par ailleurs, toujours sur le plan pratique, un travail d'appariement systématique a également été réalisé pour chaque organisation internationale entre tous les indicateurs figurant dans la base de données et l'ensemble des indicateurs présentés dans la grande publication sur l'éducation de chacune de ces organisations.

¹¹ Ce travail d'appariement, présenté en annexes 2, 3 et 4, a été effectué dans les deux sens, des tableaux préétablis vers les tableaux personnalisés et inversement afin de procéder à une vérification systématique de toute différence pouvant exister entre ces deux sources d'indicateurs.

¹² Annexes disponibles sur demande auprès des auteurs.

Ce travail a mis en lumière des différences de contenu et a souligné la nécessité de prendre en compte les indicateurs des publications ne figurant pas dans les bases de données afin de construire une vue exhaustive des indicateurs des inégalités disponibles. L'observation en particulier des données fournies par l'OCDE révèle d'importantes différences entre les indicateurs disponibles dans la base de données « OECD.STAT » et ceux disponibles dans la publication majeure de l'OCDE en matière d'éducation, « Regards sur l'éducation » (2008). Les premiers consistent en des données brutes fournissant surtout des effectifs alors que les seconds, qui ne se retrouvent pas dans la base de données, apparaissent beaucoup plus élaborés¹³. Cela est aussi vrai, mais dans une mesure bien moins grande, pour EUROSTAT avec sa base de données « NewCronos » et sa publication « Les chiffres clés de l'enseignement supérieur en Europe » (2007) réalisée conjointement avec EURYDICE. Tandis que l'UNESCO, dans sa publication majeure, « Recueil de données mondiales sur l'éducation » (2006) intègre des indicateurs que l'on retrouve dans sa base de données en ligne. Les documents réalisés dans le cadre de ce travail pallient cette dispersion des indicateurs disponibles en offrant une vue complète et rapide des indicateurs relatifs à l'enseignement supérieur et diffusés par ces trois organisations internationales.

¹³ Exemple d'un indicateur dans « Regards sur l'éducation »: Répartition des nouveaux inscrits et proportion des femmes dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2006). On ne peut pas retrouver cet indicateur à partir de la base de données disponible en ligne. Il y a bien un thème « Etudiants diplômés par domaine d'éducation » et un thème « Nouveaux entrants par sexe et âge » (qui ne donne rien sur le domaine d'études) mais rien qui concerne à la fois les nouveaux entrants et les domaines d'études. Il en va ainsi pour la très grande majorité des indicateurs publiés dans « Regards sur l'éducation » qui dès lors apparaissent plus élaborés que ceux disponibles dans la base de données dans la mesure où ils combinent des informations qui sont partiellement, voire totalement, indisponibles dans la base de données.

2.3. Présentation des indicateurs selon trois niveaux : accès, réussite et insertion professionnelle et par types d'inégalités

Faire référence aux inégalités sociales dans l'enseignement supérieur invite généralement à appréhender ces dernières à deux niveaux : l'accès et la réussite (Duru-Bellat, 2003). Nous avons vu en introduction que derrière ces niveaux d'appréhension des inégalités sociales, les indicateurs étaient globalement de plus en plus nombreux et complexes, mais aussi que la question de l'insertion des diplômés apparaissait progressivement comme troisième niveau d'analyse. Bien que contrairement aux deux autres dimensions, cette dernière ne figure pas dans l'enquête UOE et ne soit reprise par l'UNESCO, ni dans sa base de données ni dans sa publication majeure sur l'éducation, elle apparaît néanmoins avec la publication de l'OCDE. Dans les bases de données de l'OCDE et d'EUROSTAT, cette dimension ne fait pas partie de la thématique éducation mais de celle sur l'emploi et le marché du travail. Cependant, concernant la base de données d'EUROSTAT, on peut identifier une sous-rubrique de la thématique éducation intitulée « Passage des jeunes du système éducatif au monde du travail en Europe » qui intègre des indicateurs d'insertion spécifiques à l'enquête « Labor force survey » (LFS) de 2000. Mais ces indicateurs n'ont pas été repris dans les enquêtes ultérieures (il s'agissait notamment de distinguer les étudiants en fonction du niveau d'éducation de leurs parents). Dans le cadre de ce travail de recherche, le niveau insertion professionnelle a donc été intégré à chaque fois qu'il était pris en considération dans la base de données sur l'enseignement supérieur ou dans la publication s'y référant.

De fait, les indicateurs étudiés dans ce document ont été ordonnés selon trois niveaux qui constituent autant d'enjeux des enseignements supérieurs : ceux relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur, ceux concernant la réussite dans l'enseignement supérieur et ceux ayant trait à l'insertion professionnelle. Par ailleurs, pour chacun des niveaux, il a été noté quels indicateurs le concernant permettait de rendre compte d'inégalités potentielles. Deux grandes catégories d'indicateurs ont ainsi été identifiées, avec d'une part les indicateurs renvoyant à des inégalités individuelles, c'est-à-dire liées aux appartenances de l'individu (sexe, âge, origine sociale, nationalité...) et, d'autre part, les indicateurs renvoyant à des inégalités institutionnelles (telles que le type d'institutions fréquentées ou le domaine disciplinaire). Ainsi, un indicateur tel que celui-ci fournissant les « effectifs des étudiants inscrits selon l'âge, le sexe, le mode de fréquentation (temps plein, et temps plein et partiel) et selon la Cite¹⁴ 5A,

¹⁴ Cite : il s'agit de la Classification internationale type de l'éducation (dite Cite 1997 en raison de l'année de sa première version). Produite par l'UNESCO, cette nomenclature, notamment rééditée en 2006, répertorie les programmes d'études selon qu'ils concernent les niveaux d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur et selon leur orientation professionnelle (appelée B) ou générale (appelée A). L'enseignement supérieur est plus particulièrement concerné par les niveaux 5 (concernant généralement des programmes comme ceux des bachelors et masters) et 6 (concernant généralement les programmes de doctorat) de la Cite ; plus précisément le niveau 5A correspond à des « programmes fondés sur un enseignement largement théorique et axés sur l'acquisition de compétences suffisantes pour accéder à des programmes de recherche de haut niveau et à des professions exigeant de grandes qualifications », le niveau 5B à des « programmes ayant des contenus généralement plus pratiques et techniques ainsi qu'une finalité professionnelle plus précise qu'au niveau 5A » et le niveau 6 aux « programmes du supérieur qui conduisent à l'obtention d'un diplôme de recherche de haut

5B, 6, total tertiaire » (dans la base de données OECD.stat) renseigne sur l'accès des étudiants à l'enseignement supérieur et permet aussi d'appréhender les inégalités entre ces derniers en fonction du sexe et de l'âge (inégalités individuelles) et selon le mode de fréquentation (inégalités institutionnelles). A partir de cette classification, les éléments figurant dans le tableau ci-dessous (Tab.1) ont été dégagés : au plan pratique, un tel tableau offre une lecture synthétique des indicateurs des inégalités sociales dans l'enseignement supérieur émanant des grandes organisations internationales que sont l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT et cela en fonction des trois grands niveaux d'analyse des inégalités sociales dans l'enseignement supérieur. En opérant une lecture classique d'un tableau, allant du général au particulier, il illustre à la fois ce qui est commun et spécifique à ces trois organismes.

niveau ». (Cite 1997). La Cite et sa présentation détaillée sont disponibles sur le site Internet de l'Institut de statistique de l'UNESCO à l'adresse suivante : <http://www.uis.UNESCO.org>

Tableau 1 : Indicateurs d'inégalités produits et diffusés par l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT selon l'accès, la réussite et l'insertion professionnelle.

	Unesco	Ocde	Eurostat
Accès	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau et orientation du programme d'enseignement [Cite 5A, 5B, 6] (S, R') -Discipline (S) -Taux de scolarisation [net ou brut] (S, R') 	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau et orientation du programme d'enseignement [Cite 5A, 5B, 6] (S, A, E, EM) -Discipline (S) -Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant] -Temps plein/ temps partiel (S, A) -Statut professionnel du père (selon qu'il exerce une profession manuelle) -Taux de scolarisation [net ou brut] 	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau et orientation du programme d'enseignement [Cite 5A, 5B, 6] (S, A, N, R) -Discipline (S, E) -Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) -Temps plein/temps partiel (S) -Taux de scolarisation [net ou brut]
Réussite	<ul style="list-style-type: none"> -Espérance de vie dans l'enseignement supérieur (S, R') -Diplômés par discipline (S) -Diplômés par groupe d'âge (S) 	<ul style="list-style-type: none"> -Diplômés par niveau [Cite 5A, 5B, 6] (S, A, EM') -Diplômés par discipline (S) -Diplômés par groupe d'âge 	<ul style="list-style-type: none"> -Diplômés par niveau (S) -Espérance de vie dans l'enseignement supérieur -Diplômés par discipline (S) -Diplômés par groupe d'âge (S) - Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) (S)
Insertion		<ul style="list-style-type: none"> -Taux d'emploi (S) -Taux de chômage selon le niveau de diplôme (S) -Répartition par niveau de salaire et niveau de formation (S) -Taux de rendement privé et public (S) 	

Note : Les lettres entre parenthèses renvoient au type d'inégalités (S) : Sexe ; (A) : Age ; E : Etrangers (étudiants dans l'enseignement supérieur qui sont non-nationaux, qui sont non-résidents, dont les études antérieures ont été suivies à l'étranger) ; EM : Etudiants étrangers en mobilité ; EM' : Etudiants étrangers et étudiants étrangers en mobilité ; N : Nationalité ; (O) : Origine sociale ; R : Régions des pays ; R' : grandes régions mondiales telles que présentées par l'UNESCO¹⁵.

¹⁵ Ces grandes régions mondiales, également appelées néo-régions, sont présentées en détail à la page 188 de la publication de l'UNESCO, *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2006, statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*. Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, 2006. Au nombre de huit, elles

2.3.1. Les inégalités d'accès

Concernant l'accès à l'enseignement supérieur, quatre grandes informations apparaissent :

- Les trois organisations fournissent des indicateurs sur les effectifs et ou les proportions d'étudiants en fonction du niveau [Cite 5, 6] et selon l'orientation, générale ou professionnelle [Cite 5A, 5B], du programme d'enseignement suivi (ceci permettant l'appréhension d'inégalités institutionnelles). Pour ces indicateurs, toutes ces organisations permettent une distinction selon le sexe (variable liée à l'observation d'inégalités individuelles). Mais, au-delà de ces critères (niveau et orientation du programme d'enseignement suivi, sexe), les dimensions mises en avant pour différencier plus finement les étudiants en termes d'inégalités, individuelles ou institutionnelles, diffèrent. L'UNESCO ajoute la néo-région d'appartenance. L'OCDE intègre l'âge ainsi que le fait d'être étranger ou étranger en mobilité¹⁶. EUROSTAT indique l'âge, la nationalité et la région du pays où sont effectuées les études. Par ailleurs, les trois organisations fournissent des indicateurs relatifs à la discipline d'étude suivie en permettant une distinction en fonction du sexe. EUROSTAT permet en plus de différencier les étudiants selon qu'ils sont étrangers ou nationaux. A ce tout premier niveau de la lecture du tableau 1 et sur le plan pratique d'une étude des inégalités entre les étudiants au niveau européen en prenant en compte le niveau et l'orientation du programme suivi ainsi que la discipline d'étude, il apparaît qu'EUROSTAT est parmi les trois organisations celle qui offre le potentiel d'analyse le plus fin.
- Les trois organisations indiquent des taux de scolarisation¹⁷ (nets ou bruts) (ce qui peut permettre d'observer des inégalités individuelles liées à l'âge), l'UNESCO offrant en plus la possibilité de prendre en considération la variable sexe.
- L'OCDE et EUROSTAT fournissent des indicateurs, d'une part, sur le type d'institutions fréquentées (publique ou privée) et, d'autre part, selon le mode de fréquentation (temps plein ou temps partiel) (susceptibles de révéler des inégalités institutionnelles) en permettant une distinction selon le sexe, voire aussi selon l'âge pour l'OCDE.
- En dernier lieu, il est à observer que l'OCDE est la seule organisation à fournir un indicateur relatif à la profession du père (il s'agit très exactement de la proportion de pères d'étudiants exerçant une profession manuelle dans la population de sexe masculin exerçant le même type

correspondent à l'Afrique subsaharienne (45 pays ou territoires), aux États arabes (20 pays ou territoires), à l'Asie centrale (9 pays ou territoires), à l'Asie de l'Est et au Pacifique (34 pays ou territoires), à l'Asie du Sud et de l'Ouest (9 pays ou territoires), à l'Amérique latine et aux Caraïbes (41 pays ou territoires), à l'Europe centrale et orientale (20 pays ou territoires) et à l'Amérique du Nord avec l'Europe occidentale (29 pays ou territoires).

¹⁶ Étudiants qui ont quitté provisoirement leur territoire national dans le but de poursuivre leurs études et qui sont inscrits dans un programme d'enseignement dans un pays étranger (Source : Glossaire UNESCO disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.uis.unesco.org/glossary>).

¹⁷ Pourcentage de la population d'un âge spécifique scolarisée, quelque soit le niveau d'éducation (Source : Glossaire UNESCO disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.uis.unesco.org/glossary>).

de profession et appartenant au même groupe d'âge (de 40 à 60 ans)). Cet indicateur provient non de l'enquête UOE mais de l'enquête EUROSTUDENT.

A partir de cette lecture du tableau 1, il est également possible, pour notre approche théorique, d'opérer, à chacun des trois grands niveaux d'analyse des inégalités sociales (accès, réussite et insertion professionnelle), une mise en forme plus synthétique et synoptique (cf. tableau 2) afin de dégager les grilles de lecture des inégalités sociales des trois organisations et d'en inférer ce que peut être une grille de lecture des inégalités sociales au niveau international. De fait, les indicateurs diffusés par les trois organisations ont aussi pour caractéristique d'avoir comme focus les structures des enseignements supérieurs et de leur adjoindre dans un second temps des indicateurs d'inégalités individuelles. De ce point de vue, ces indicateurs d'inégalités individuelles construisent donc les indicateurs institutionnels comme des indicateurs d'inégalités.

Tableau 2 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur pour l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT.

	Inégalités institutionnelles	Inégalités individuelles
UNESCO-OCDE- EUROSTAT	-Niveau d'études -Orientation du programme (général/professionnel) -Discipline	-Sexe -Age
UNESCO	-Néo-région de l'établissement	
OCDE	-Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) -Mode de fréquentation (temps plein/partiel)	-Etranger -Statut professionnel du père
EUROSTAT	-Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) Région de l'établissement -Mode de fréquentation	-Etranger -Nationalité

En adoptant une lecture de type exclusif, c'est-à-dire en ne considérant que les indicateurs communs aux trois organisations, et inclusif, c'est-à-dire en considérant les indicateurs qui sont diffusés quelle que soit l'organisation, nous obtenons à la fois une image restrictive et large de la grille de lecture des inégalités qui se dégage au niveau international par rapport à l'accès à l'enseignement supérieur.

De manière exclusive et concernant les inégalités institutionnelles, les trois organisations permettent de différencier les étudiants selon leur niveau d'études, l'orientation des études (générale ou professionnelle) ainsi que le domaine disciplinaire du programme d'enseignement suivi. En matière d'inégalités individuelles, les indicateurs utilisés par les trois organisations sont le sexe et l'âge. Telles semblent être les catégories standard, et donc légitimes, de lecture des inégalités en termes d'accès à

l'enseignement supérieur au niveau international lorsqu'on considère trois grandes institutions comme l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT.

De manière inclusive et liée aux inégalités institutionnelles, ces organisations permettent de distinguer les étudiants selon le statut de l'établissement fréquenté (public/privé, subventionné/privé, indépendant), selon les néo-régions et les régions des pays. Par rapport aux inégalités individuelles, elles diffusent des indicateurs qui permettent de distinguer l'accès des étudiants à l'enseignement supérieur selon qu'ils sont nationaux ou étrangers, selon leur nationalité et (mais de manière très spécifique pour ne pas dire exceptionnelle) en fonction du statut professionnel du père selon qu'il exerce un métier manuel ou non.

2.3.2. *Les inégalités de réussite*

Concernant le second grand niveau d'analyse des inégalités, celui de la réussite dans l'enseignement supérieur, trois grandes informations émanent des données disponibles (cf. tableau 1) :

- D'abord, les trois organisations internationales fournissent d'une part des indicateurs relatifs au nombre ou à la proportion de diplômés par discipline en fonction du sexe et, d'autre part, des indicateurs permettant de distinguer les diplômés par groupe d'âge et en fonction du sexe (sauf pour l'OCDE).
- Ensuite, l'UNESCO et EUROSTAT fournissent un indicateur de durée moyenne des études à laquelle on peut s'attendre (l'espérance de vie dans l'enseignement supérieur) avec en plus pour l'UNESCO la possibilité de faire une distinction selon le sexe et la néo-région. Tandis que l'OCDE et EUROSTAT permettent d'appréhender les diplômés par niveau (Cite 5A, 5B, 6) et en fonction du sexe avec en plus pour l'OCDE la possibilité de prendre en compte l'âge et le fait que les étudiants soient étrangers et étrangers en mobilité.
- Enfin, EUROSTAT permet une distinction des diplômés en fonction du type d'institution (public/privé) et du sexe.

Sur le plan pratique, et au-delà des indicateurs communs, le degré d'information disponible n'est pas le même selon les organisations et le type d'indicateur. En cela, le tableau 1 pourra constituer un guide utile pour, d'un coup d'œil, directement voir quels types d'indicateurs en fonction de quels types d'inégalités sont disponibles selon les organisations.

Tableau 3 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à la réussite dans l'enseignement supérieur pour l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT.

	Inégalités institutionnelles	Inégalités individuelles
UNESCO- OCDE-EUROSTAT	-Discipline	-Sexe -Age
UNESCO		
OCDE	-Niveau d'étude	-Etranger
EUROSTAT	-Niveau d'étude -Statut de l'établissement	

Au plan théorique, une lecture exclusive par rapport aux inégalités institutionnelles (cf. tableau 3) indique que seule la possibilité de distinguer les étudiants selon leur discipline apparaît commune aux trois organisations. Concernant les inégalités individuelles il s'agit du sexe et de l'âge. De manière inclusive et relativement aux inégalités institutionnelles, ces organisations diffusent des indicateurs qui permettent de différencier les étudiants selon leur le niveau d'étude et le statut de l'établissement fréquenté. Par rapport aux inégalités individuelles, elles permettent de différencier les étudiants selon qu'ils sont nationaux ou étrangers.

2.3.3. Les inégalités d'insertion professionnelle

Concernant enfin le troisième grand niveau d'analyse des inégalités, celui de l'insertion professionnelle (cf. tableau 1), il apparaît que seule l'OCDE diffuse des indicateurs permettant de l'appréhender. Ces indicateurs proviennent de sa publication majeure sur l'éducation « Regards sur l'éducation » qui intègre la dimension insertion professionnelle. Comme déjà été évoqué plus haut, l'UNESCO ne diffuse pas de tels indicateurs qui par ailleurs ne font pas partie de l'enquête UOE sur les systèmes éducatifs. L'OCDE et EUROSTAT diffusent de tels indicateurs via une base de données et des publications mais cela dans le cadre d'un domaine thématique distinct de l'éducation : l'emploi et le marché du travail. Au niveau de l'insertion professionnelle, l'OCDE présente quatre types d'indicateurs : le taux de chômage, le taux d'emploi, la répartition des salariés par niveau de salaire et niveau de formation et des taux de rendement privé et public. Pour ces indicateurs, l'OCDE permet d'opérer une distinction en fonction du sexe (inégalités individuelles) et en fonction du niveau de formation (inégalités institutionnelles).

Sur le plan pratique, l'utilisateur intéressé par les inégalités dans l'enseignement supérieur au niveau international pourrait donc, dans un premier temps, s'orienter préférentiellement vers l'OCDE et, plus particulièrement ici, vers sa publication « Regards sur l'éducation ». Son intérêt est en effet d'intégrer des indicateurs sur l'insertion professionnelle des diplômés, c'est-à-dire de privilégier le lien entre éducation, ici l'enseignement supérieur, et emploi en construisant directement des indicateurs tels que les taux de rendements publics et privés.

Au plan théorique, se dégage une grille de lecture des inégalités permettant d'opérer une distinction en fonction du sexe (inégalités individuelles) et en fonction du niveau de formation (inégalités institutionnelles). Enfin, on pourrait s'interroger sur cette absence d'indicateurs d'insertion professionnelle dans ces bases de données internationales sur l'éducation alors qu'il s'agit d'un enjeu fortement présent dans les discours réformateurs de l'enseignement supérieur (par ex. Bologne) notamment en termes d'employabilité. Peut être que la production d'indicateurs a toujours un temps de retard sur les discours politiques, ou simplement que la question du lien formation-emploi est davantage traitée dans les recherches portant sur les marchés de l'emploi.

2.3.4. Conclusion

Que ressort-il de cette première partie sur les inégalités dans l'enseignement supérieur au niveau international ? Sur le plan pratique, deux informations essentielles se dégagent :

- D'abord, il n'est pas aisé d'avoir une vision globale et rapide de l'ensemble des indicateurs que ces bases de données contiennent. Ce travail a justement permis de pallier cette dispersion de l'information en identifiant et en agrégeant les informations disponibles de façon à présenter un panorama exhaustif des indicateurs d'inégalités en fonction de quels types d'inégalités ils sont disponibles et selon quelle organisation internationale. Ce qui devrait rendre plus facile la recherche d'informations pour toute personne intéressée par l'étude des inégalités dans l'enseignement supérieur au niveau international.

- Ensuite, ce panorama met en évidence l'importance d'élargir le champ des bases de données, correspondant de prime abord à l'ensemble des indicateurs mis à disposition sur Internet via les tableaux personnalisés, à la publication majeure sur l'éducation de chacune des organisations internationales (hormis l'UNESCO). Et cela du fait que les indicateurs fournis ne sont pas forcément les mêmes.

Sur le plan théorique, lorsque l'on considère au niveau des bases de données internationales les indicateurs d'inégalités à travers les trois catégories de l'accès, de la réussite et de l'insertion professionnelle, deux informations essentielles se dégagent :

- D'abord, en termes d'inégalités institutionnelles, les deux principales catégories de lecture des inégalités qui apparaissent renvoient à une distinction des étudiants en fonction du niveau d'éducation et de la discipline. Dans une moindre mesure, il apparaît possible de les différencier selon le statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) et du mode de fréquentation (temps plein/partiel).
- Ensuite, en termes d'inégalités individuelles, les deux principales catégories de lecture des inégalités que donnent à voir ces bases de données renvoient à une distinction des étudiants en fonction du sexe et de l'âge, soit des variables démographiques. Apparaissent ensuite, dans

une moindre mesure, la prise en compte de la nationalité de l'étudiant. Plus généralement, les variables sociales, plus controversées car liées à la construction sociale de réalités nationales, sont occultées.

On note donc une quasi absence d'autres indicateurs d'inégalités utilisés par ailleurs (voir Goastellec, 2008) comme par exemple l'origine sociale¹⁸, l'origine ethno-raciale ou encore géographique (urbaine, rurale). Un tel constat contraste de manière assez saisissante avec le discours officiel de ces mêmes organisations. Par exemple, la nécessité de permettre aux étudiants « issus de milieux désavantagés » d'accéder à l'enseignement supérieur a été mise en évidence par l'UNESCO et la Banque Mondiale en 2000 dans un rapport « Peril and Promise : Higher Education in Developing Countries ». De même, la « Déclaration Mondiale sur l'Enseignement Supérieur pour le XXIème Siècle : Vision et Action » adoptée par la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur de 1998 consacre son troisième article à la question de l'équité d'accès, invoquant que « L'accès à l'enseignement supérieur doit être activement facilité pour les membres de groupes cibles spécifiques comme les populations autochtones, les minorités culturelles et linguistiques, les populations vivant sous occupation, ceux souffrant de handicaps... ».

Le fossé entre le discours de ces organismes, appelant l'élaboration de politiques compréhensives de prises en compte des inégalités sociales, et les données qu'ils mettent à disposition, est donc prégnant.

Ce décalage entre recommandations et outils mis à disposition pose questions : pourquoi un tel contraste ? Quels sont les mécanismes à l'œuvre ? Est-ce un problème technique ? Est-ce un problème politique ? Un regard sur les données statistiques au niveau national doit permettre d'aller plus avant dans un tel questionnement.

¹⁸ Un indicateur comme celui sur la profession du père n'apparaît qu'une seule fois (avec l'OCDE).

3. Les inégalités au niveau national

Cette seconde partie présente la démarche et les résultats obtenus au niveau d'organismes nationaux. Pour des raisons inhérentes au temps imparti à ce travail de recherche, le champ d'observation des données disponibles au niveau national a été géographiquement et quantitativement délimité, d'une part à trois pays - la Suisse, pays hôte de ce travail, la France et l'Allemagne, pays limitrophes et souvent utilisés en comparaison avec la Suisse - et, d'autre part, aux indicateurs issus des bases de données officielles.

3.1. Comment accède-t-on aux données ?

Au niveau national, il importe de distinguer les indicateurs selon qu'ils sont issus des statistiques officielles, provenant généralement d'une remontée des données des établissements scolaires vers les agences statistiques nationales ; de recherches académiques telles que celles menées par les établissements d'enseignement supérieur ou encore d'études privées, à l'instar de celles menées par les instituts de sondage. Pour dégager les catégories de lecture des inégalités dans l'enseignement supérieur propres à chaque pays, ce sont les statistiques officielles qui ont été analysées ici. Sur le plan pratique, il s'est donc agi de cibler toutes les sources d'information statistique officielle, ce qui a généralement conduit à privilégier les sites Internet des agences statistiques nationales.

Dans le contexte suisse, la manière la plus simple, et certainement la plus pertinente, d'approcher les statistiques générales sur l'enseignement supérieur s'effectue via le site Internet de l'agence statistique nationale qu'est l'Office fédéral de la Statistique (OFS). Un premier niveau de différenciation des indicateurs concerne les deux secteurs composant l'enseignement supérieur : les formations professionnelles supérieures et les « hautes écoles » (universités cantonales, écoles polytechniques fédérales, hautes écoles spécialisées). Lorsqu'il s'agit des formations professionnelles supérieures¹⁹, les indicateurs des inégalités se focalisent principalement sur les différences entre les étudiants en fonction du sexe, de l'établissement fréquenté et du canton de cet établissement. Par contre, concernant les hautes écoles, davantage de variables sont considérées, avec une différenciation des étudiants notamment en fonction du *niveau* d'éducation des parents ou de leur nationalité. Afin d'avoir la vision la plus précise possible quant aux catégories de lecture susceptibles d'émerger et compte tenu du fait que les hautes écoles représentent la majeure partie du système d'enseignement supérieur suisse en termes d'effectifs étudiants (76,4% en 2006)²⁰, c'est donc l'étude des indicateurs relatifs à ces dernières qui a ici été privilégiée.

Concernant les hautes écoles, le site Internet de l'OFS présente une liste d'indicateurs issus des différentes enquêtes menées par l'OFS (enquêtes présentées en Annexe 1). Ces indicateurs sont

¹⁹ Ecoles catégorisées comme faisant partie du système tertiaire mais extérieures aux hautes écoles.

²⁰ Source : Office fédéral de la statistique (OFS).

répartis en cinq catégories (contexte, *input*, processus, *output*, impact). Celles-ci permettent d'appréhender les étudiants en fonction de leur origine sociale et scolaire, de l'accès, de la réussite et de l'insertion professionnelle. Certains indicateurs, comme l'origine sociale des étudiants, proviennent d'une enquête de l'OFS « Situation sociale des étudiants » qui est aussi la source pour la partie suisse de l'enquête internationale « Eurostudent » sur les conditions de vie des étudiants en Europe.

Par contre, dans les cas français et allemand, l'enquête « Eurostudent » est menée par des institutions indépendantes à la fois des ministères de l'éducation de ces pays mais aussi de leur agence statistique. Il s'agit pour la France de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et, pour l'Allemagne, du Hochschul-Informationssystem GmbH (HIS) en collaboration avec des associations étudiantes. Bien qu'identifiées et compte tenu du fait que les enquêtes française et allemande ne rentraient pas dans le cadre des données officielles que nous avons fixé, ces trois enquêtes n'ont pas été prises en considération ici.

En France, l'accès le plus direct aux données statistiques officielles concernant l'enseignement supérieur est fourni par les sites Internet du Ministère de l'Education nationale (MEN) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui, selon les gouvernements, sont distincts ou réunis²¹. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre ministère, les statistiques concernant l'éducation proviennent de la même agence statistique, qui leur est commune et rattachée : la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Trois sources accessibles en ligne fournissent une première vision des indicateurs disponibles: la publication « Repères et Références Statistiques » (RERS) (disponible sur le site Internet du Ministère de l'Education nationale), les « Tableaux statistiques » qui rassemblent des données remontant de la majeure partie des établissements français d'enseignement et qui alimentent pour une très large part la publication RERS et, en troisième lieu, la publication « L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ces trois publications ont été analysées pour dégager les catégories de lecture des inégalités dans le contexte français.

En Allemagne, c'est le site Internet de l'Office allemand de la statistique (*Statistisches Bundesamt Deutschland*) qui constitue le principal fournisseur de données. Il donne accès à trois sources majeures d'informations : une base de données en ligne appelée « *Genesis* » et deux publications, « La formation en Allemagne 2008 » (*Bildung in Deutschland 2008*) et « Indicateurs internationaux de la formation – une comparaison entre les régions allemandes » (*Internationale Bildungsindikatoren im Ländervergleich, Statistische Ämter des Bundes und der Länder*). Ces trois documents nourrissent l'analyse des indicateurs des inégalités à laquelle nous avons procédé.

²¹ Actuellement (janvier 2009), ce sont deux ministères distincts.

3.2. Présentation des indicateurs selon trois niveaux

De manière identique à ce qui a été fait dans la première partie, les indicateurs ont été ordonnés selon trois catégories : l'accès à l'enseignement supérieur, la réussite dans l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle. Pour chacun de ces indicateurs, il a été noté entre parenthèses avec quelle(s) variable(s) d'inégalités ils étaient déclinés. Pour rappel, l'objectif d'un tableau comme celui (Tab. 4) est double : sur le plan pratique, il s'agit d'identifier quels sont les indicateurs d'inégalités disponibles pour chacun des pays et chacun des niveaux d'analyse. Sur le plan théorique, il s'agit de faire émerger les grilles de lecture nationale des inégalités. Plus pragmatiquement, ce tableau peut s'envisager dans une perspective « monographique », i.e. voir quels sont les indicateurs ou grille de lecture par pays, ou comparative, voir ce qu'il y a de commun ou spécifique à chacun.

Tableau 4 : Indicateurs d'inégalités produits et diffusés dans les données officielles en Suisse, en France et en Allemagne selon l'accès, la réussite et l'insertion professionnelle.

	Suisse	France	Allemagne
Accès	- étudiants entrants (S, A, I, R, R', D, E) -effectifs étudiants (S, I, I', D, L, Edu, E)	-étudiants entrants (S, I, I', D, B, O, E) -effectifs étudiants (S, A, I, I', J, L, D, R, O, G, E)	-étudiants entrants (S, I, D, R, J, E) -effectifs étudiants (S, I, D, R, J, E)
Réussite	-selon la durée des études (S, I, D) -taux de réussite (S, I, I', D, R, R') -Diplômes décernés (S, L, I, D, E)	-selon la durée des études (B) -taux de réussite (S, B, D) - Diplômes décernés (S, I, D, E) -suivi des entrants un an et trois ans après	-selon la durée des études (I, D) -taux d'abandon (S, I) - Diplômes décernés (S, I, D, R)
Insertion	-revenus annuels bruts des diplômés 5ans après la fin des études (I, D, R') -taux de diplômés actifs 5 ans après la fin des études (I, D, R') -taux d'entrée dans la vie professionnelle (I, D, R')	-taux de chômage (T) -situation professionnelle 5ans après (S, T, O) -salaire (A, T)	-taux d'emploi et de chômage (S, L, R)

Note : Les lettres entre parenthèses renvoient au type d'inégalités ; (S) : Sexe ; (A) : Age ; E : Etrangers (étudiants dans l'enseignement supérieur qui sont non-nationaux dont les études antérieures ont été suivies à l'étranger) ; EM : Etudiants en mobilité ; EM' : Etudiants étrangers et étudiant étrangers en mobilité ; N : Nationalité ; (O) : Origine sociale ; R : Régions des pays ; R' : grandes régions. (Edu) : niveau d'éducation des parents ; (I) : type d'établissement ou de formation ; (I') : par établissement ; (J) : Statut de l'établissement (public/privé subventionné/privé indépendant) ; (D) : discipline ou domaine d'études ; (L) : Niveau d'étude (licence, master, doctorat) ; (T) : Type de diplôme ; (G) : Origine géographique des étudiants (domicile des parents) ; (B) : Origine scolaire (seulement pour la France : série du bac).

3.2.1. Les indicateurs de l'accès

Concernant le premier grand niveau d'analyse de l'accès à l'enseignement supérieur, les indicateurs disponibles au niveau officiel renvoient surtout à deux niveaux d'information : d'une part, sur les étudiants entrants et, d'autre part, sur les effectifs d'étudiants. La question de l'accès est donc abordée du point de vue de l'accès à la première année et de l'accès à l'ensemble des niveaux composants l'enseignement supérieur. Il ne s'agit donc pas seulement de qui accède à l'université (entendue au sens le plus large) mais également de qui compose le corps étudiant, tous niveaux d'étude confondus.

D'un point de vue pratique, les indicateurs partagés et spécifiques de l'accès sont les suivants :

Tableau 5 : Indicateurs d'inégalités produits et diffusés dans les données officielles en Suisse, en France et en Allemagne selon l'accès à l'enseignement supérieur.

	Suisse	France	Allemagne
Accès	- étudiants entrants (S, A, I, R, R', D, E) -effectifs étudiants (S, I, I', D, L, Edu, E)	-étudiants entrants (S, I, I', D, B, O, E) -effectifs étudiants (S, A, I, I', J, L, D, R, O, G, E)	-étudiants entrants (S, I, D, R, J, E) -effectifs étudiants (S, I, D, R, J, E)

S'agissant des étudiants entrants, les bases de données des trois pays les distinguent en fonction du sexe, du type d'institution fréquentée, du domaine disciplinaire et de la nationalité (national/étranger). En termes de spécificités, quatre informations se dégagent :

- Pour la Suisse et l'Allemagne, sont distingués les étudiants entrants en fonction des régions (cantons et grandes régions pour la Suisse et Länder pour l'Allemagne) ;
- Dans le cas français, l'origine scolaire (série du baccalauréat) et sociale (profession et catégorie sociale du père) des étudiants entrants est disponible ;
- En Allemagne, les étudiants entrants peuvent aussi être distingués en fonction du statut de l'établissement intégré (public, privé subventionné, privé indépendant) ;
- Enfin, en Suisse il apparaît possible de différencier les étudiants entrants en fonction de l'âge (à travers les calculs de taux d'entrée).

S'agissant des effectifs globaux d'étudiants, les indicateurs communs aux trois systèmes sont le sexe, le type d'institution fréquentée, l'établissement fréquenté, le domaine disciplinaire et la nationalité (national/étranger). En revanche, la Suisse et la France ont en commun de catégoriser les étudiants selon l'établissement fréquenté et le niveau d'étude (licence/bachelor, master/diplôme, doctorat). Quant à la France et l'Allemagne, elles partagent une différenciation des étudiants selon le statut de l'établissement et la région (il s'agit respectivement des académies et des Länder). De manière plus spécifique, il apparaît qu'en France les étudiants peuvent également être distingués en

fonction de l'âge et de l'origine sociale²². Enfin, en Suisse, une distinction selon le niveau d'éducation des parents est également proposée²³.

À un autre niveau, les bases de données suisse et française se caractérisent par un degré de précision plus important concernant la qualification des effectifs étudiants comparativement aux entrants.

D'un point de vue analytique, les grilles de lecture des inégalités aux niveaux nationaux développées ici ne reprennent pas la distinction utilisée pour les bases internationales entre lectures exclusive et inclusive des indicateurs disponibles. De fait, au plan de la comparaison des cas nationaux, l'intérêt étant d'identifier les spécificités nationales, l'approche inclusive ne fait pas sens. En revanche, la distinction entre inégalités institutionnelles et inégalités individuelles structure à nouveau l'analyse de ce que les bases de données nationales ont de commun et de ce qui fait leur spécificité.

Tableau 6 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur pour la Suisse, la France et l'Allemagne.

	Inégalités institutionnelles	Inégalités individuelles
Suisse - France – Allemagne	-Type d'institution fréquentée -Etablissement fréquenté -Région de l'établissement -Niveau d'études -Domaine disciplinaire	-Sexe -Nationalité ²⁴
Suisse		-Age
France	-Statut de l'établissement	-Age -Niveau d'éducation des parents -Origine sociale -Origine scolaire
Allemagne	-Statut de l'établissement	

En matière d'inégalités institutionnelles, les catégories de lecture utilisées dans les trois pays révèlent plus de ressemblances que de différences. Dans les trois cas, il est possible de distinguer les étudiants en fonction du type d'institution fréquentée, de l'établissement fréquenté, de la région de l'établissement, du niveau d'études en cours et du domaine disciplinaire. En France et en Allemagne, il est aussi possible de distinguer les étudiants selon le statut de l'établissement fréquenté

²² Il s'agit ici d'une classification en fonction de la profession du père ou de la mère selon une nomenclature désormais classique en France : la nomenclature des Professions et Catégories socioprofessionnelle (PCS). Elle est produite par l'agence statistique nationale française, l'Institut national de la statistique et des études économiques, et disponible sur le site Internet de cette dernière : <http://www.insee.fr/>

²³ En termes de catégorie de lecture utilisée, le site Internet de l'Office fédéral de la statistique propose d'abord une distinction des étudiants en fonction de leur origine sociale. L'accès à cet indicateur révèle que l'origine sociale est ici appréhendée à travers le niveau d'éducation des parents et que la source de cette information est l'enquête intitulée « Situation sociale des étudiants » qui vise à renseigner sur les conditions de vie et d'études des étudiants en Suisse.

²⁴ Parmi les effectifs, le nombre d'étudiants étrangers étant indiqué « (E) », on peut dès lors envisager une distinction selon la nationalité, entendue ici comme une différenciation entre les nationaux et les étrangers.

(public/privé, subventionné/privé indépendant). Ce dernier élément suggérerait une certaine importance de la distinction entre secteurs public et privé de l'enseignement supérieur en France et en Allemagne, laquelle serait moindre en Suisse.

D'une manière générale, les catégories utilisées permettent une lecture relativement détaillée des inégalités institutionnelles

Concernant les inégalités individuelles, les indicateurs communs aux trois pays concernent seulement le sexe et la nationalité (nationaux/étrangers), ce qui souligne déjà la dimension éminemment polémique des indicateurs socio-économiques, susceptibles de révéler l'expression dans l'enseignement supérieur de rapports de domination entre certains groupes sociaux.

Ensuite, des divergences apparaissent selon les pays. En Suisse et en France sont diffusés des indicateurs permettant de distinguer l'accès des étudiants à l'enseignement supérieur en fonction de l'âge. On peut ici faire l'hypothèse d'une différence d'organisation des systèmes d'enseignement supérieur, les systèmes français et suisse étant davantage pensés comme prolongement direct du secondaire post-obligatoire et donc supposés inscrire un groupe d'individus relativement homogène en âge. Poussée à l'extrême, cette hypothèse pourrait également suggérer une valorisation de la précocité.

En France, s'ajoute à cela la possibilité de lire les différences entre étudiants en fonction de leur origine scolaire, sociale et du niveau d'éducation des parents. On retrouve ici une spécificité nationale, le développement poussé de la technologie de mesure de la qualification socioprofessionnelle (Desrosières, Thévenot, 1988 ; Duriez et al., 1991).

Enfin, en Allemagne, aucun de ces indicateurs ne semble être utilisé pour appréhender les différences entre étudiants. D'une manière générale, il se dégage de fortes spécificités selon les pays, les indicateurs disponibles pour le cas français, par exemple, s'inscrivant dans une certaine tradition des travaux de la sociologie française²⁵.

Les inégalités d'accès se lisent donc prioritairement en termes d'inégalités institutionnelles, soit d'accès et d'orientation des étudiants à l'intérieur d'un système universitaire composé d'établissements et de formations distincts à l'intérieur d'un territoire national. Ces différences d'accès sont ensuite lues à la lumière des identités genrées, les inégalités d'accès selon le sexe faisant l'objet d'un consensus politique international de reconnaissance et de traitement. En revanche, toutes les autres inégalités liées aux origines socio-démographiques de l'individu restent profondément liées à des traditions nationales.

²⁵ Cette dernière ayant influencé la prise en compte des indicateurs sur l'origine sociale dans les données statistiques officielles. Voir notamment l'influence sur les enquêtes ministérielles de travaux sociologiques sur les inégalités sociales tels que ceux produits par un centre de recherche comme l'Institut de recherche sur l'éducation sociologie et économie de l'éducation (Centre national de la recherche scientifique Université de Bourgogne).

3.2.2. Les indicateurs de la réussite

Concernant la réussite dans l'enseignement supérieur et sur le plan pratique, les indicateurs disponibles renvoient surtout à une déclinaison de la réussite appréhendée à trois niveaux : la durée des études, les taux de réussite et les nombres de diplômes décernés. On retrouve donc ici une certaine standardisation de la catégorisation de la réussite, mais aussi de la performance des systèmes.

Tableau 7 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur pour la Suisse, la France et l'Allemagne.

	Suisse	France	Allemagne
Réussite	-selon la durée des études (S, I, D) -taux de réussite (S, I, I', D, R, R') -Diplômes décernés (S, L, I, D, E)	-selon la durée des études (B) -taux de réussite (S, B, D) - Diplômes décernés (S, I, D, E) -suivi des entrants un an et trois ans après	-selon la durée des études (I, D) -taux d'abandon (S, I) - Diplômes décernés (S, I, D, R)

Par rapport à la durée des études, les étudiants ne sont pas distingués de la même façon selon les pays. De manière commune, en Suisse et en Allemagne, les étudiants sont identifiés selon le type d'institution fréquenté et le domaine disciplinaire. En Suisse, le sexe est également pris en considération. Tandis qu'en France, la distinction entre les étudiants quant à la durée des études se réalise en fonction de leur origine scolaire (série du baccalauréat²⁶). Dans ce dernier cas, on s'intéresse donc aux effets des carrières scolaires antérieures sur le temps passé dans l'enseignement supérieur, alors que dans les deux autres contextes, la durée des études est mise en relation avec l'orientation universitaire.

Par rapport aux taux de réussite, de manière commune à la Suisse, à la France et à l'Allemagne, les étudiants sont catégorisés en fonction du sexe. A cela s'ajoute le domaine disciplinaire pour la Suisse et la France. De manière spécifique à la Suisse, les étudiants sont aussi distingués en fonction du type d'établissement, de l'établissement fréquenté, du domaine disciplinaire et de la région (canton et grande région²⁷). En France, les taux de réussite identifient également les étudiants en fonction de leur origine scolaire. Par rapport aux diplômes décernés, la distinction des étudiants en fonction du sexe, du type d'institution et du domaine disciplinaire est commune aux trois pays. A cela s'ajoute la nationalité pour la Suisse et la France. De manière spécifique à la Suisse, le niveau d'enseignement est également pris en considération.

²⁶ En termes de diffusion d'informations statistiques scolaires, la variable « série du baccalauréat » apparaît comme une variable classique dans le contexte français.

²⁷ Dans le contexte suisse, ces grandes régions telles que définies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sont : Suisse centrale, Zurich, Suisse Nord-Ouest, Suisse Orientale, Espace Mittelland, Région lémanique et Tessin.

Tableau 8 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à la réussite dans l'enseignement supérieur pour la Suisse, la France et l'Allemagne.

	Inégalités institutionnelles	Inégalités individuelles
Suisse - France - Allemagne	-Type d'institution fréquentée -Domaine disciplinaire	-Sexe
Suisse	-Etablissement fréquenté -Niveau d'études -Région de l'établissement	-Nationalité
Allemagne	-Région de l'établissement	

En matière d'inégalités institutionnelles, les catégories de lecture utilisées dans les trois pays sont le type d'institution fréquentée et le domaine disciplinaire. Les différences structurelles (entre les différents secteurs de l'enseignement supérieur) font donc l'objet d'une lecture commune. A cela s'ajoute la région de l'établissement fréquenté pour la Suisse (cantons et grandes régions) et l'Allemagne (Länder). On retrouve ici une spécificité liée à l'organisation territoriale, alors même que dans le contexte français, historiquement, l'égalité et l'homogénéité postulée des universités rendent controversés de tels indicateurs (Goastellec, 2002). De manière spécifique à la Suisse, les étudiants peuvent également être différenciés en fonction de l'établissement fréquenté et du niveau d'études en cours. D'une manière générale, le niveau de déclinaison des différences entre les étudiants concernant la réussite apparaît moins précis que par rapport à l'accès (excepté pour la Suisse où l'OFS dans sa liste en ligne des indicateurs présente ces derniers selon le même type de déclinaison respectant là un même format de présentation).

Concernant les inégalités individuelles, l'appréhension de la réussite des étudiants en fonction du sexe constitue encore une fois le seul indicateur commun aux trois pays. En Suisse et en France, la nationalité est également prise en considération. De manière spécifique à la France, les étudiants peuvent être différenciés selon leur origine scolaire (série du baccalauréat). Là encore, le niveau de déclinaison des différences entre les étudiants apparaît de prime abord moins abouti que par rapport à l'accès.

3.2.3. Les indicateurs de l'insertion professionnelle

Tableau 9 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'insertion professionnelle des diplômés pour la Suisse, la France et l'Allemagne.

	Suisse	France	Allemagne
Insertion	-revenus annuels bruts des diplômés 5ans après la fin des études (I, D, R') -taux de diplômés actifs 5 ans après la fin des études (I, D, R') -taux d'entrée dans la vie professionnelle (I, D, R')	-taux de chômage (T) -situation professionnelle 5ans après (S, T, O) -salaire (A, T)	-taux d'emploi et de chômage (S, L, R)

De manière commune à la Suisse et à la France, sont présentés des indicateurs permettant de différencier les diplômés selon leur situation professionnelle cinq ans après l'obtention du diplôme. Cependant, le niveau de déclinaison n'est pas le même selon les deux pays. Dans le cas suisse, les diplômés devenus salariés peuvent être distingués en fonction du type d'institution (type de haute école), du domaine disciplinaire, de la grande région de l'établissement d'obtention du diplôme et du statut professionnel. On mesure donc ici essentiellement les effets d'une formation universitaire sur l'insertion professionnelle dans un contexte régional particulier, en occultant le poids de l'origine sociale et du sexe. Tandis que, dans le cas français, les niveaux de déclinaison dans l'appréhension des différences entre les diplômés devenus salariés s'effectuent en fonction du sexe, du type de diplôme et de l'origine sociale. Ici, on corrèle donc encore l'influence du capital social, culturel et économique à l'insertion professionnelle.

Toujours dans le cadre des publications officielles suisses et françaises, il est possible d'opérer une distinction selon le salaire mais là encore les niveaux de déclinaison ne sont pas identiques. En Suisse, les diplômés peuvent à nouveau être différenciés en fonction du type d'institution, du domaine disciplinaire et de la grande région (on met donc l'accent sur les effets structurels) alors qu'en France la distinction se réalise en fonction de l'âge et du type de diplôme.

De manière commune à la Suisse et à l'Allemagne, les diplômés peuvent être différenciés en fonction du taux d'emploi (peut-être parce que l'emploi à temps partiel y est plus développé que dans le marché du travail français) mais avec des niveaux de déclinaison différents dans chacun des pays. Alors que l'on retrouve les niveaux de distinction déjà vus ci-dessus dans le cas suisse, lesquels apparaissent désormais comme un standard, en Allemagne les diplômés sont distingués en fonction du sexe, du niveau d'études et de la région (Länder). Enfin, de manière commune à la France et à l'Allemagne, le taux de chômage n'est là encore pas décliné de la même façon selon les pays. En

contrepartie des indicateurs vus ci-dessus pour l'Allemagne, apparaît une distinction des diplômés en fonction du type de diplôme dans le cas français.

Tableau 10 : Grille de lecture comparée des indicateurs d'inégalités relatifs à l'insertion professionnelle des diplômés pour la Suisse, la France et l'Allemagne.

	Inégalités institutionnelles	Inégalités individuelles
Suisse - France – Allemagne		
Suisse	-Type d'institution -Domaine disciplinaire -Grande région	
France	-type de diplôme	-Sexe -Age -Origine sociale
Allemagne	-Niveau d'études -Région	-Sexe

En termes de catégories de lecture concernant les indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle (cf. Tab 10), nous observons d'une manière générale qu'aucun indicateur n'apparaît commun aux trois pays tant au niveau des inégalités institutionnelles que des inégalités individuelles. Concernant les inégalités institutionnelles, la Suisse se démarque par une lecture plus détaillée (respect par l'OFS d'un certain format de présentation dans la déclinaison des indicateurs tant dans l'accès, la réussite que l'insertion). Au niveau du degré de détails, vient ensuite l'Allemagne puis la France. Par contre, concernant les inégalités individuelles, la Suisse se démarque ici par l'absence de différenciations permettant de lire des inégalités entre les diplômés²⁸. Alors que l'Allemagne permet, elle, une distinction en fonction du sexe et qu'ici la France apparaît comme le pays offrant la lecture la plus détaillée en permettant en plus une distinction en fonction de l'âge et de l'origine sociale.

3.2.4. Conclusion : la Suisse par rapport à l'Allemagne et la France

La comparaison des indicateurs diffusés par les trois pays met en évidence une focale commune sur les inégalités institutionnelles, soit l'accès et l'orientation des étudiants à l'intérieur des systèmes universitaires. Les indicateurs disponibles dressent le panorama de la répartition des étudiants dans des systèmes d'enseignement supérieur de plus en plus complexes. Les bases statistiques des trois pays rendent donc compte d'une certaine standardisation de la mesure de la performance des systèmes, des institutions, des disciplines et des niveaux d'étude en termes d'accès, de réussite et d'insertion professionnelle des étudiants. Pour autant, des spécificités demeurent, comme par exemple dans le cas français, l'analyse des carrières universitaires des étudiants au prisme de leur origine scolaire antérieure.

²⁸ Une explication possible invoquerait la plus faible utilité de telles données dans le contexte suisse, moins concerné par le chômage des diplômés en comparaison avec la France par exemple. De fait, le relativement faible taux d'accès aux universités suisses (moins de 20% d'une classe d'âge) garantit un lien fort entre diplôme et emploi.

Au-delà d'une standardisation de la mesure de la performance, les grilles de lecture des indicateurs institutionnels traduisent donc une conception toujours nationale des carrières scolaires, mais aussi du rôle des institutions universitaires dans la production d'une société. Ainsi, les bases de données françaises privilégient-elles en général une lecture qui traduit l'égalité et l'homogénéité postulée des universités (cf. Code de l'Éducation) en limitant l'utilisation d'indicateurs tels que la région (il n'est pas « politiquement correct » de témoigner de disparités régionales). De même, les indicateurs disponibles concernant l'insertion professionnelle ne prennent pas en compte le type d'institution. De plus, on peut faire l'hypothèse que derrière la variable âge, construite dans les bases françaises et suisses mais absente des bases allemandes, se dissimule non seulement une organisation particulière du marché scolaire (caractérisée par des carrières scolaires continues ou linéaires) mais également un rapport particulier à l'excellence dès lors associée à la précocité. On voit donc déjà transparaître, à travers les indicateurs institutionnels, un rapport particulier à la construction nationale et à l'égalité.

A cette lecture de l'organisation des systèmes universitaires nationaux, du poids relatif et de l'efficacité des secteurs qui les composent, les bases de données nationales adjoignent un second niveau d'indicateurs : ceux d'inégalités individuelles, qui construisent en retour les indicateurs décrivant le système comme des indicateurs d'inégalités institutionnelles. De fait, deux indicateurs d'inégalités individuelles sont partagés par les bases de données nationales : le sexe, qui fait désormais consensus, et la nationalité. Mais cette dernière variable est à manipuler avec précautions, car elle n'est pas construite de manière à classer les étudiants selon leur origine nationale, mais simplement de façon à distinguer les étudiants nationaux des étudiants étrangers. On retrouve là davantage une problématique liée à la mesure de l'attractivité des systèmes sur les étudiants étrangers qu'un questionnement en termes de représentation dans l'enseignement supérieur des étudiants issus de l'immigration.

On voit bien ici la difficulté voire l'impossibilité de catégoriser *a priori* les indicateurs comme indicateurs d'inégalités. Un indicateur ne constitue pas un indicateur d'inégalités *per se*, mais dans sa confrontation avec d'autres indicateurs, dans sa lecture, et dans la mise en tension qui peut alors surgir.

Quoi qu'il en soit, la comparaison de ces bases de données met également en évidence, par la diversité des indicateurs d'inégalités individuelles utilisés, que la mesure des inégalités individuelles demeure éminemment nationale. De fait, exception faite du sexe, tous les autres indicateurs de lecture des inégalités individuelles sont nationaux, témoignant du cadre contraignant des États et des identités qui les composent, dans leur élaboration. Les problématiques sociales demeurent donc nationales dans une large part.

Que nous disent alors ces bases de données des identités nationales ?

Classiquement, les bases de données françaises se singularisent par la corrélation du capital social, culturel et économique, avec les carrières scolaires. Origine scolaire, sociale et niveau

d'éducation des parents constituent donc les indicateurs spécifiquement français, et témoignent du développement spécifiquement français de la technologie de mesure de la qualification socioprofessionnelle. En revanche, pour l'Allemagne et la Suisse, l'origine régionale, associée à la structure fédéraliste, est largement employée. Enfin, on peut interroger l'absence de la variable sexe dans les bases de données suisses concernant l'insertion professionnelle, et questionner son lien avec la reconnaissance sociétale tardive de l'égalité homme-femme²⁹.

Finalelement, s'agissant des spécificités nationales, les indicateurs institutionnels constituent autant de révélateurs que les indicateurs individuels. S'agissant des indicateurs individuels, malgré le questionnement accru (par les organismes internationaux et par les chercheurs) du rôle des systèmes d'enseignement supérieur dans la (re)production des inégalités sociales, ils demeurent peu nombreux et appellent donc au prolongement de la réflexion critique sur la construction des inégalités.

²⁹ En Suisse, par exemple, le droit de vote a été accordé aux femmes en 1971, comparativement à 1944 pour la France et 1918 pour l'Allemagne.

4. Conclusion générale

4.1. De l'accessibilité des données

La question de l'accessibilité et de la diffusion aux usagers des indicateurs des inégalités constitue un véritable problème. De ce point de vue et sur le plan technique, le développement des informations disponibles sur Internet constitue une avancée considérable qui a notamment et particulièrement profité au domaine de la recherche. Mais, à côté de cet aspect, la question de l'accessibilité des données se pose également en termes d'ergonomie des sites Internet mettant à disposition les indicateurs disponibles sur les inégalités ; autrement dit, de la facilité à naviguer sur ces sites pour accéder à l'information recherchée.

En la matière, notre point de vue général est que les indicateurs ne sont pas faciles d'accès. A la décharge des concepteurs de ces sites web, force est déjà de reconnaître la difficulté qu'il peut y avoir à mettre en ligne des données en offrant aux utilisateurs la possibilité de faire des tableaux croisés comme cela a été vu avec les bases de l'UNESCO, de l'OCDE et d'EUROSTAT. Pour autant, on pourrait dire que se pose probablement ici un problème de convivialité dans la manipulation de ces bases internationales de données que les ingénieurs statisticiens en charge de ces dernières reconnaissent eux-mêmes. Parmi ces difficultés, on pourra en évoquer quelques-unes tant au niveau international que national (le détail de ces difficultés figure en annexe 1).

Pour le niveau international, il est apparu que bien qu'ils soient issus de la même enquête, les indicateurs des trois grands organismes internationaux (l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT) étaient présentés via des interfaces différentes qui, d'une manière générale, et ce malgré la mise en place de rubriques, ne permettaient pas d'avoir une vision rapide et globale des indicateurs disponibles. Cela oblige l'utilisateur à naviguer plus ou moins laborieusement pour dégager les indicateurs recherchés (cette difficulté est illustrée en annexe 1). De manière liée à cet aspect de la différence des interfaces permettant d'accéder aux données, celui de différences dans leur niveau d'agrégation constitue lui aussi un risque susceptible d'égarer les utilisateurs dans un premier temps. C'est pourquoi, dans ce travail, c'est toujours le niveau d'agrégation le plus fin qui a été pris en considération pour pouvoir ramener les indicateurs à un même niveau de comparaison. Par ailleurs, au sein même de certains sites, il est apparu laborieux de vérifier les indicateurs dans les tableaux préétablis et dans la base de données car les intitulés ne sont pas forcément les mêmes et donc il est à chaque fois nécessaire de faire des tests de vérification en prenant un pays et en allant dans les tableaux préétablis et ensuite dans la base de données.

Cette difficulté s'est avérée d'autant plus gênante avec un site comme celui d'EUROSTAT où aucune définition n'est fournie pour les indicateurs figurant dans la base de données (contrairement à l'UNESCO et l'OCDE qui fournissent un glossaire) et où certains intitulés d'indicateurs peuvent s'avérer trompeurs. Par exemple, dans les indicateurs financiers de l'éducation sur le site

d'EUROSTAT, l'indicateur « dépenses consacrées aux ressources humaines » correspond en définitive, lorsqu'on descend au niveau des chiffres, au « Total des dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB ». Bien que la logique politique de ces trois organisations internationales soit de diffuser séparément les données issues de l'enquête UOE, un effort de standardisation semblerait néanmoins le bienvenu ou, à tout le moins, un travail intermédiaire qui consisterait à guider les utilisateurs dans leur recherche d'indicateurs et dans l'accès à ces derniers.

Au niveau national, un tel travail existe et est réalisé par des centres comme la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) pour la Suisse, le Centre Maurice Halbwachs pour la France ou le Leibniz-Institut für Sozialwissenschaften (GESIS) en Allemagne. Ces centres offrent à la communauté des chercheurs à la fois une aide en matière de recherche de données mais aussi sur le plan méthodologique quant au traitement de ces dernières. Dans le cas suisse par exemple, le projet *Compass* au sein de la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales, a pour objectif de mettre en place un site Internet visant à faciliter l'accès aux statistiques publiques en permettant aux utilisateurs de savoir exactement dans quelles bases de données ils peuvent trouver les indicateurs recherchés et comment exactement ils peuvent y accéder.

Concernant la question de l'accessibilité aux indicateurs d'inégalités au niveau national, des différences apparaissent selon les pays liées peut-être à leur configuration politique. De ce point de vue, le cas suisse apparaît exemplaire à travers le site Internet de l'Office fédéral de la statistique. D'abord, en ce qu'il offre une bonne centralisation des indicateurs sur l'enseignement supérieur alors qu'en France par exemple ces derniers peuvent apparaître dispersés entre ceux produits et diffusés par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP, l'agence statistique des ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur), et ceux produits et diffusés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) qui, pour partie, reprennent ceux de la DEPP. Par ailleurs, sur le plan ergonomique, le site de l'OFS offre une présentation simple et claire des indicateurs sur l'enseignement supérieur qui sont répartis en cinq catégories (contexte, *input*, processus, *output*, impact) qui permettent d'appréhender les étudiants en fonction de leur origine sociale et scolaire, de l'accès, de la réussite et de l'insertion professionnelle.

Les dimensions de ces catégories (contexte, *input*, processus, *output*, impact) évoquent le modèle de la fonction de production de l'éducation utilisé en économie de l'éducation. Dans ce modèle, d'abord développé dans le monde industriel, l'éducation est assimilée à un processus de fabrication où, à partir d'*inputs*, est obtenu un produit final qui, ici, est constitué des diplômés. Comme tout modèle, il est bien sûr réducteur du phénomène dont il vise à rendre compte mais offre l'avantage de la simplification en faisant ressortir les traits saillants du phénomène étudié. Et c'est cette impression qui ressort sur le plan ergonomique avec la présentation des indicateurs liés à l'enseignement supérieur sur le site Internet de l'OFS. Ensuite, toujours sur le plan ergonomique, toutes les informations et tous les documents disponibles par rapport à l'indicateur ciblé sont présentés dans le même espace visuel et sont la plupart du temps téléchargeables.

Sur le plan de l'accessibilité aux indicateurs, des exemples comme celui du site Internet de l'OFS ou du projet Compass au sein de la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales semblent témoigner d'un réel effort en la matière et n'avoir rien à envier à des pays comme la France et l'Allemagne.

4.2. De la comparaison des données

Au-delà de la question de l'accessibilité des données, que nous révèle alors la comparaison des indicateurs des inégalités disponibles aux niveaux international et nationaux ?

Du point de vue de la dimension pratique qui traverse ce travail, il apparaît que la difficulté à construire une vue exhaustive des indicateurs disponibles caractérise tant les niveaux international que national. La pluralité des acteurs évoluant dans l'arène de la production quantitative et, en conséquence, la multiplication des sources de données existantes, rend ardu, on l'a vu, le travail de construction d'un panorama.

La diversité des indicateurs disponibles au sein des bases de données internationales et nationales met en évidence la dimension fondamentalement politique du travail statistique (Desrosières, 2000). Produits de controverses et de rapports de force, de représentations sociales plurielles et d'encrages disciplinaires multiples, ces indicateurs informent donc, au niveau analytique, du rôle et des spécificités tant des organismes internationaux que des représentants des Etats et de leurs interactions dans la construction de représentations statistiques d'inégalités sociales.

On l'a vu, la comparaison des indicateurs disponibles aux niveaux international et national met en évidence une plus grande diversité d'indicateurs au niveau national. La construction en premier lieu nationale des données récoltées par les organismes internationaux tels l'OCDE ou EUROSTAT limite de facto le nombre d'indicateurs pouvant être produits en raison de la difficulté à harmoniser au niveau international des données nationales. En d'autres termes, la construction internationale d'un indicateur dépend de la capacité des agences nationales à fournir des données pouvant ensuite être construites à l'identique et harmonisées par d'autres instances nationales. De fait, « la collecte des données dans les Etats membres [de l'Union européenne] n'est pas du ressort d'Eurostat : elle incombe aux systèmes statistiques nationaux qui sont libres de recueillir les informations par enquête ou à partir de leurs registres administratifs, mais qui sont en contrepartie responsables de leur qualité. La mission d'Eurostat... consolider et surtout veiller à leur comparabilité au moyen d'une méthodologie harmonisée. Autrement dit, il en assure la traduction » (Bruno, 2008, p.178).

Les possibilités, pour les agences internationales, de construire des indicateurs, dépendent donc, pour l'essentiel, du bon vouloir des agences nationales. Rappelons à ce propos que, concernant la Suisse, le principe de « neutralité » a contribué, jusqu'à la fin des années soixante, à une non participation aux bases de l'OCDE, considérées comme trop liées aux américains (Joye, 2007). Mais en retour, on peut imputer à l'internationalisation et à l'OCDE la construction d'une statistique

étudiante nationale par l'OFS. On voit bien ici le mouvement d'influence réciproque qui caractérise le lien entre acteurs internationaux et nationaux, et donc entre indicateurs disponibles aux niveaux international et nationaux.

Mais l'existence au niveau national d'indicateurs comparables d'un point de vue méthodologique ne constitue pas la seule limite à l'élaboration d'indicateurs internationaux. De fait, comme le rappelle Isabelle Bruno, (2008, p. 171), « par la codification d'une méthodologie commune de collecte et d'agrégation des données, leur ambition est d'aménager un espace d'équivalence à leur niveau, international ou communautaire. Or, un tel changement d'échelle n'est pas sans incidence sur les entités mesurées. En découplant l'information statistique et le territoire étatique, il dessine une nouvelle géographie politique ».

Cette géographie politique nous semble pouvoir être discutée à deux niveaux : (a) la mise en comparaison de *la performance* des systèmes d'enseignement supérieur ; (b) la mise en comparaison de *l'équité* de ces systèmes.

Concernant le premier niveau, le rôle déterminant des agences internationales est prégnant. Tout se passe comme si le degré de développement d'une société se mesurait à l'aune de l'accès à son enseignement supérieur, aux diplômes et à sa capacité de lier la production des diplômés au marché du travail. Ici, ce sont essentiellement les indicateurs institutionnels qui sont utilisés dans une perspective qui renvoie de plus en plus au principe du *benchmarking* et donc à une certaine pression comparative (différenciation et concurrence) sur les systèmes nationaux d'enseignement supérieur. Cette lecture en termes de performance se traduit également, par le fait qu'au niveau d'EUROSTAT, ce sont les ministres des Affaires économiques et financières, réunis en Conseil (ECOFIN), qui traitent les questions statistiques, sur lesquelles ils statuent désormais avec les parlementaires européens. I. Bruno (2008, p. 179) relève également que cette imbrication des niveaux décisionnaires se traduit par une formalisation législative novatrice, l'article 285 TCE étant le premier de l'histoire communautaire « à porter spécifiquement sur le travail statistique ».

Concernant la mise en comparaison de l'équité des systèmes, on peut souligner que la construction sociale des inégalités, leur problématisation, appartient aux Etats, notamment lorsqu'il s'agit de qualifier une diversité sociale qui est toujours le produit d'une histoire. Ce lien entre Etats et construction sociale des inégalités prend corps à trois niveaux :

- Premièrement, la diversité sociale recouvre des constructions distinctes, chaque société se caractérisant par un kaléidoscope particulier d'individus d'appartenances diverses.
- Deuxièmement, chaque Etat est construit sur la plus ou moins grande centralité d'une catégorie identitaire légitime par rapport à d'autres, qu'il s'agisse de l'appartenance ethno-raciale, de l'origine sociale, de l'origine géographique, etc. C'est cette dimension qui constitue le cœur de la lecture nationale des identités et donc des inégalités sociales.
- Troisièmement, un même indicateur peut être construit différemment, auquel cas une même problématique est considérée, mais déclinée distinctement. Par exemple, l'origine sociale est

parfois construite en termes de niveau d'éducation des parents, de profession ou de revenu. Et là encore, la mesure d'un niveau de revenu peut donner lieu à des distributions différentes, avec, par exemple, dans un cas, une distribution en quartiles et, dans d'autres cas, une distribution en déciles.

Bref, rendre les indicateurs des inégalités *individuelles* comparables représente un énorme travail et pas toujours réalisable (à l'exception des indicateurs tels que l'âge biologique et le sexe, même s'il existe des controverses sur ce dernier indicateur). Sans compter que ces indicateurs constituent la prérogative des Etats, garants de la construction des (in)égalités légitimes et donc de ce qui est considéré comme (in)juste, pouvant alors conduire à présenter des inégalités sociales comme normales voire justes (cf. le discours méritocratique ou évolutionniste). On voit là tout l'enjeu politique des constructions statistiques par l'Etat qui, en disant ou nommant les choses, les institue (Bourdieu, 1993).

En revanche, la construction d'indicateurs *institutionnels*, comparables au niveau international, si elle pose des problèmes liés notamment à des structures universitaires distinctes qui imposent de bricoler pour construire la comparabilité, ne touche pas directement aux identités nationales et peuvent être (politiquement) moins problématiques. En conséquence, la comparaison de la performance des systèmes d'enseignement supérieur constitue une première grille de lecture, à laquelle on adjoint ensuite la lecture des inégalités individuelles en termes de parcours universitaire (et encore une fois, essentiellement en termes de sexe et d'âge).

On peut ainsi faire l'hypothèse que l'organisation des modalités de récolte des données pousse les pays à développer certains indicateurs, donc à problématiser certaines dimensions qui, autrement, resteraient secondaires. S'agissant des inégalités individuelles, l'indicateur sexe est sans doute l'exemple le plus abouti de cette dynamique. En mettant en évidence de fortes disparités selon les pays, il est probable qu'il ait aidé à légitimer la mise en œuvre de politiques de scolarisation des filles dans nombre de pays et aux différents niveaux des systèmes éducatifs.

Cette dynamique se retrouve également au niveau des inégalités institutionnelles lorsque, par exemple, les taux d'accès aux diplômes ou d'insertion professionnelle sont comparés entre les pays. Les grandes bases de données internationales remplissent donc deux fonctions principales: affirmer la centralité de certaines problématiques à travers la valorisation de certains indicateurs (par ex. le sexe) et construire la comparabilité des données nationales, la comparaison servant ensuite de levier pour inciter les autorités publiques des systèmes d'enseignement supérieur à orienter leur gouvernance dans un sens convergent. Il s'agit donc d'élaborer des normes en terme (d'in)égalités sociales.

4.3. De quelques pistes de recherche

Cette recherche exploratoire a révélé la complexité de l'objet « indicateurs d'inégalités » et de la difficulté à s'en saisir. Comment poursuivre une telle recherche ?

La comparaison des bases de données met en évidence quels sont les indicateurs d'inégalités légitimes dans un Etat à un moment donné. Elle révèle aussi les limites de ces bases en termes d'indicateurs pour analyser les inégalités individuelles dans la mesure où ces bases de données ne prennent pas en considération toutes les dimensions possibles et envisagés par le sociologue, par exemple. Ces indicateurs seraient-ils plus nombreux dans les données récoltées aux niveaux régional ou institutionnel ? Un développement possible de cette recherche consisterait à explorer aux niveaux des régions (via par exemple les observatoires de la vie étudiante en France, ou les offices statistiques des Länders) et des institutions (de quelles bases de données disposent-elles ?) pour identifier à la fois la façon dont elles se saisissent des critères de performance imposés selon un processus *top down* et, éventuellement, la façon dont elles développent leurs propres indicateurs, notamment en termes de lecture des inégalités sociales.

Par ailleurs, il ressort, au-delà de la typologie des indicateurs observés (accès, succès, insertion professionnelle), que rien n'apparaît généralement sur le « poids » de chacun de ces indicateurs dans la structuration des inégalités sociales. Quels sont les indicateurs les plus pertinents pour expliquer les inégalités sociales dans le domaine de l'enseignement supérieur ? Est-ce qu'il y a des effets cumulatifs, au sens de renforcement des inégalités ? Par exemple, une femme, d'origine maghrébine, étudiant dans une université « de province » renvoie à des facteurs qui vont renforcer les inégalités sociales dans le domaine de l'insertion professionnelle. A l'inverse, ces facteurs d'inégalité pourraient être compensés si cette même personne intègre une filière prestigieuse d'une grande école. Comment donc s'articulent entre eux ces indicateurs d'inégalités sociales ?

Finalement, une approche diachronique de la construction des indicateurs d'inégalités sociales, considérés comme des représentations statistiques d'un enjeu social, pourrait également être menée. En effet, dans le cadre de ce travail exploratoire, nous avons privilégié une comparaison synchronique des bases de données, notamment entre trois pays. Cette analyse pourrait être complétée par une approche socio-historique. Une telle perspective permettrait de rendre compte de l'émergence d'un problème dans un espace national donné, comme celui de l'accès ou de la réussite dans le domaine de l'enseignement supérieur suisse ou français : comment ces enjeux sont-ils façonnés, problématisés par des acteurs publics, privés ? Comment un problème « personnel », individuel (celui de l'échec scolaire) devient-il un problème/enjeu collectif, public, étatique ? Et surtout comment le travail statistique intervient-il sur la représentation légitime de cet enjeu et sur les manières d'envisager des solutions d'ordre politique ?

Telles sont quelques questions et pistes de recherche qui pourraient être investiguées à la suite de ce travail exploratoire.

Bibliographie

- Boltanski L., 1979, « Taxinomie sociale et lutte de classes: la mobilisation de la classe moyenne et l'invention des cadres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 29, pp. 75-106
- Bourdieu P., 1984, *Homo Academicus*, Paris, Ed. de Minuit.
- Bourdieu P., 1989, *La noblesse d'Etat, grandes écoles et esprit de Corps*, Paris, Ed. de Minuit.
- Bourdieu P., 1993, « Esprits d'Etat. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 96/97, pp. 49-62.
- Bourdieu P., Passeron J.-C., 1964, *Les héritiers: Les étudiants et la culture*, Paris, Ed. de Minuit.
- Bourdieu P., Passeron J.-C., 1970, *La reproduction: Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Ed. de Minuit.
- Bowen W., Bok D., 1998, *The shape of the river, long-term consequences of considering race in college and university admission*, Princeton (NJ), Princeton University Press.
- Bruno I., 2008, *À vos marques, prêts... cherchez! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Broissieux, Editions le Croquant.
- Clancy P., Goastellec G., 2007, "Questioning Access and Equity in higher education: policy and performance in a comparative perspective", *Higher Education Quarterly*, vol. 61 no 2, pp. 136-154.
- Commission of the European Communities, « Efficiency and equity in European education and training systems" Communication from the commission to the council and to the European Parliament, Brussels, 9.8.2006, com 181 final.
- Cosser M., Du Toit J., 2002, *From school to Higher Education, Factors affecting the choices of grade 12 learners*, Cape Town, HSCR.
- Desrosières A., 1983, « L'identité sociale dans le travail statistique : la nouvelle nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles », *Economie et Statistique*, no 152.
- Desrosières A., 1992, « La statistique, entre la science universelle et les traditions nationales », *Autrement*, no 5.
- Desrosières, A., 2000, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- Desrosières A., Thévenot L., 1996, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La découverte (Coll. Repères).
- Duriez B., Ion J., Pincon M., Pincon-Charlot M., 1991, « Institutions statistiques et nomenclatures socio-professionnelles: Essai comparatif: Royaume-Uni, Espagne, France », [*Revue française de sociologie*](#), vol. 32, no. 1, pp. 29-59.
- Duru-Bellat M., 2002, *Les inégalités sociales à l'école: genèse et mythes*, Paris, Presses universitaires de France.
- Duru-Bellat M., 2003, *Inégalités sociales à l'école et politiques éducatives*, Paris, UNESCO, Institut international de planification de l'éducation.
- Erlich V., 1998, *Les nouveaux étudiants, un groupe social en mutation*, Paris, A. Colin.
- Euriat M., Thélot C., 1995, « Le recrutement social de l'élite scolaire en France », *Revue Française de Sociologie*, vol 36, no 3, pp. 403-438.
- EURYDICE, EUROSTAT, 2007, *Les chiffres clés de l'enseignement supérieur en Europe*, Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.
- Joye F. 2007, *La construction de la politique de la science en Suisse. Enjeux scientifiques, stratégiques et politiques (1944-1974)*, Thèse de doctorat, Université de Genève (Faculté des lettres).

- Goastellec G., 2002, *Égalité et mérite à l'Université : une comparaison Etats-Unis, Indonésie, France*. Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux.
- Goastellec G., 2006, « Accès et admission à l'enseignement supérieur: contraintes globales, réponses locales ? », *Cahiers de la Recherche sur l'Education et les Savoirs*, no 5, pp. 15-36.
- Goastellec G., 2008, "Changes in access to higher education: from worldwide constraints to shared patterns of reform?" In: *The Worldwide Transformations of Higher Education*. David P. Baker, Alexander W. Wiseman, *International Perspectives on Education and Society* Amsterdam, Elsevier, pp. 1-26.
- Goastellec G., 2008, "Globalization and implementation of an Equity norm in Higher education", *Peabody Journal of Education*, pp. 71-85.
- Gradstein M., Nikitin D., 2004, *Education Expansion: Evidence and Interpretation*, Washington, World Bank Research Working Paper.
- Ntshoe I.M., 2003, « The political economy of access and equitable allocation of resources to Higher Education », *International Journal of Educational Development*, vol. 23, no 4, pp. 381-398.
- OCDE, 2008, *Regards sur l'éducation, les indicateurs de l'OCDE*, Paris, OCDE.
- Thernstrom S., Thernstrom A., 1998, *America in Black and White. One nation, indivisible*, New York, mon & Schusters.
- UNESCO, 1998, « Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^{ème} siècle: vision et actions » (Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur), Paris, UNESCO.
- UNESCO, 2006, *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2006*, statistiques comparées sur l'éducation dans le monde. Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal.
- UNESCO, OCDE, EUROSTAT, 2007, *UOE data collection on education systems, concepts, definitions and classifications*, Montréal, Paris, Luxembourg.
- World Bank, 2000, *Higher Education in developing countries: Peril and promise*, Washington DC.

ANNEXE 1: Identification des bases de données internationales et nationales

Remarque : les annexes 2, 3 et 4, qui présentent le travail d'appariement et la liste exhaustive des indicateurs pour les trois institutions internationales, sont disponibles sur demande auprès des auteurs.

I - Les bases internationales

Au plan pratique, la recherche des données disponibles a été réalisée via Internet à partir du moteur de recherche Google durant les mois de septembre et octobre 2008. Ce mode opératoire implique notamment que les résultats obtenus s'apparentent plus à un panorama qu'à un recensement exhaustif dans la mesure où seules les données avec une visibilité sur Internet sont présentes. Néanmoins, compte tenu du rôle d'Internet dans la diffusion de l'information, il est vraisemblable que cela recouvre l'essentiel des informations publiques.

A) LES BASES INTERNATIONALES DIRECTEMENT ACCESSIBLES SUR INTERNET VIA DES REQUETES

EUROSTAT

Office statistique de l'Union Européenne

Présentation de la base

La base d'EUROSTAT s'appelle « NewCronos ». Parmi les différentes thématiques qu'elle couvre (présentées dans la partie gauche de l'image ci-dessous), l'agence EUROSTAT fournit des données sur l'éducation, lesquelles se trouvent dans le thème « population et conditions sociales ».

The screenshot displays the Eurostat website interface. On the left, there is a vertical navigation menu with sections: 'Thèmes' (listing various statistical areas like 'Economie et finances', 'Population et conditions sociales', etc.), 'Publications Eurostat', and 'Base de données'. The main content area is titled 'Living conditions and social protection (en anglais)'. It features a horizontal navigation bar with tabs: 'Nouveautés', 'Tableaux', 'Données', 'Méthodologie', and 'Publications'. Below these tabs, there are several informational links and icons. A search bar is located in the top right corner. On the right side, there is a 'Produits essentiels' section with two featured publications: 'Labour market policy - Expenditure and participants - Data 2006' and 'The life of women and men in Europe - A statistical portrait'. At the bottom of the main content area, there is a tree view for 'Population et conditions sociales' with sub-items like 'Population', 'Santé', 'Education et formation', etc.

Source : site internet EUROSTAT

En matière d'information statistique, l'interface du site internet d'EUROSTAT permet d'accéder soit à des tableaux préétablis de données (onglet « Tableaux » dans l'image ci-dessus) soit de construire ses propres tableaux en fonction des indicateurs disponibles dans la base de données (onglet Données).

Les indicateurs présents dans les tableaux préétablis

Ici, les indicateurs disponibles en matière d'éducation sont présentés comme relevant de deux ordres : financiers, « indicateurs sur le financement de l'éducation », et non financiers, « indicateurs sur l'éducation – non financiers ». Les images ci-dessous illustrent les indicateurs disponibles.

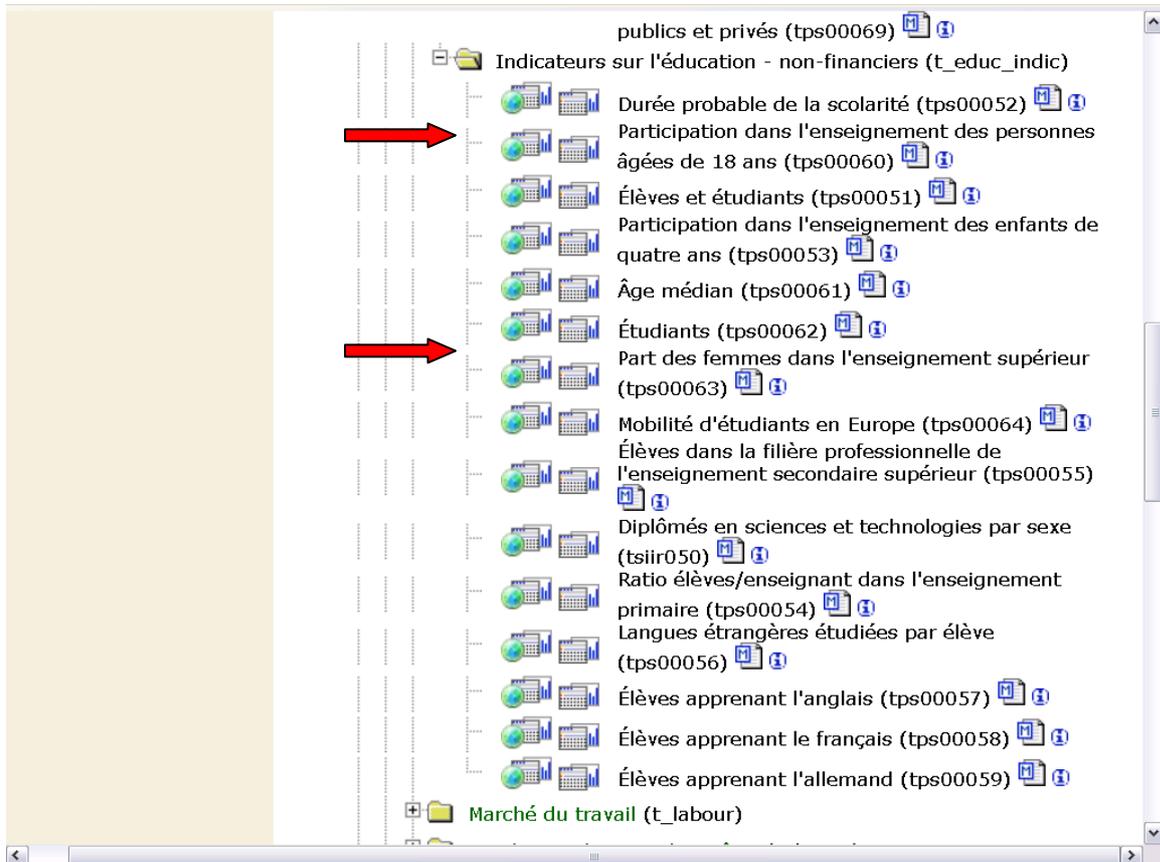
Les indicateurs sur le financement de l'éducation :

The screenshot shows the Eurostat navigation tree in Mozilla Firefox. The browser window title is "EUROPA - Eurostat - Arbre de Navigation - Mozilla Firefox". The address bar shows the URL: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=1996,45323734&_dad=portal&_schema=. The navigation tree is structured as follows:

- Économie et finances
 - Population et conditions sociales
 - Population (t_popula)
 - Santé
 - Éducation et formation (t_edtr)
 - Indicateurs sur le financement de l'éducation (t_educ_finance)
 - Dépenses publiques totales au titre de l'éducation (tps00158)
 - Dépenses consacrées aux ressources humaines (tsiir010)
 - Dépenses privées au titre de l'éducation en % du PIB (tps00068)
 - Dépenses publiques pour l'éducation (tsdsc510)
 - Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement publics et privés (tps00067)
 - Dépenses annuelles d'éducation par élève/étudiant par rapport au PIB par habitant au titre des établissements d'enseignement publics et privés (tps00069)
 - Indicateurs sur l'éducation - non-financiers (t_educ_indic)
 - Durée probable de la scolarité (tps00052)

Source : site internet EUROSTAT

Les indicateurs sur l'éducation – non financiers :



Source : site internet EUROSTAT

Les indicateurs présents dans la base de données

Dans sa partie base de données (onglet « Données »), le site internet d'EUROSTAT permet, en plus des indicateurs financiers et non financiers, d'accéder à d'autres indicateurs :

1. Des indicateurs dits « thématiques » destinés à suivre les progrès dans l'accomplissement des objectifs de Lisbonne,
2. Des indicateurs relatifs au « Nombre d'étudiants, de diplômés, de nouveaux entrants, de personnels et de langues étrangères modernes étudiées »,
3. Des indicateurs relatifs aux étudiants en fonction des régions de l'UE,
4. Des indicateurs relatifs au « Passage des jeunes du système éducatif au monde du travail en Europe / EFT 2000 ».

L'ensemble de ces indicateurs est présenté à travers les images ci-après.

Les indicateurs thématiques :

The screenshot shows the Eurostat website interface. On the left, there are two main sections: 'Publications Eurostat' with a link 'Voir tous les titres', and 'Base de données' with a link 'Consulter'. The main content area displays a tree structure of indicators under the heading 'Population et conditions sociales'. The 'Education et formation' section is expanded, showing a folder 'Education (educ)' which contains a sub-folder 'Indicateurs thématiques - Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de Lisbonne en matière d'éducation et de formation (educ_them_ind)'. This folder lists several indicators with their respective icons (calendar, Euro symbol, HTML icon, and cube icon):

- Enseignants et formateurs; groupes d'âge - rapport élèves/enseignants (educ_thpertch)
- Étudiants inscrits et diplômés en mathématiques, science et technologie (educ_thflds)
- Investissements dans l'éducation et la formation (educ_thexp)
- Taux de poursuite des études par âge et sexe (educ_thpar)
- Apprentissage de langues étrangères (educ_thfrlan)
- Mobilité des étudiants (educ_thmob)

Below this folder is another folder 'Indicateurs sur l'éducation - non-financiers (educ_indic)' which contains the indicator 'Contexte (educ_igen)'.

Source : site internet EUROSTAT

Les indicateurs sur l'éducation – non financiers :



Source : site internet EUROSTAT

Les indicateurs sur le financement de l'éducation



The image shows a screenshot of the Eurostat website's indicator list. The indicators are organized into a tree structure. The main category is 'Indicateurs sur le financement de l'éducation (educ_finance)'. Under this category, there are several sub-categories, each with a folder icon and a list of indicators. Each indicator is represented by a small icon (a calendar, a bar chart, or a cube) and a text label with a code and a help icon.

Code	Description
educ_iste	enseignants et taille moyenne des classes (CITE 1-3)
educ_ilang	Langues
educ_iatt	Niveau d'instruction par sexe
educ_iunemp	Chômage par niveau d'études atteint, par âge et par sexe
educ_finance	Indicateurs sur le financement de l'éducation
educ_fiabs	Dépenses d'éducation en prix courants
educ_fiexpc	Dépenses d'éducation en prix constants
educ_figdp	Dépenses d'éducation en % du PIB ou des dépenses publiques totales
educ_fipubin	Dépenses au titre des établissements d'enseignement publics
educ_fitotin	Dépenses au titre des établissements d'enseignement publics et privés
educ_fiaid	Aides financières aux élèves/étudiants
educ_fifunds	Financement de l'éducation
educ_issed07	Nombre d'étudiants, de diplômés, de nouveaux entrants, de personnels et de langues étrangères modernes étudiées

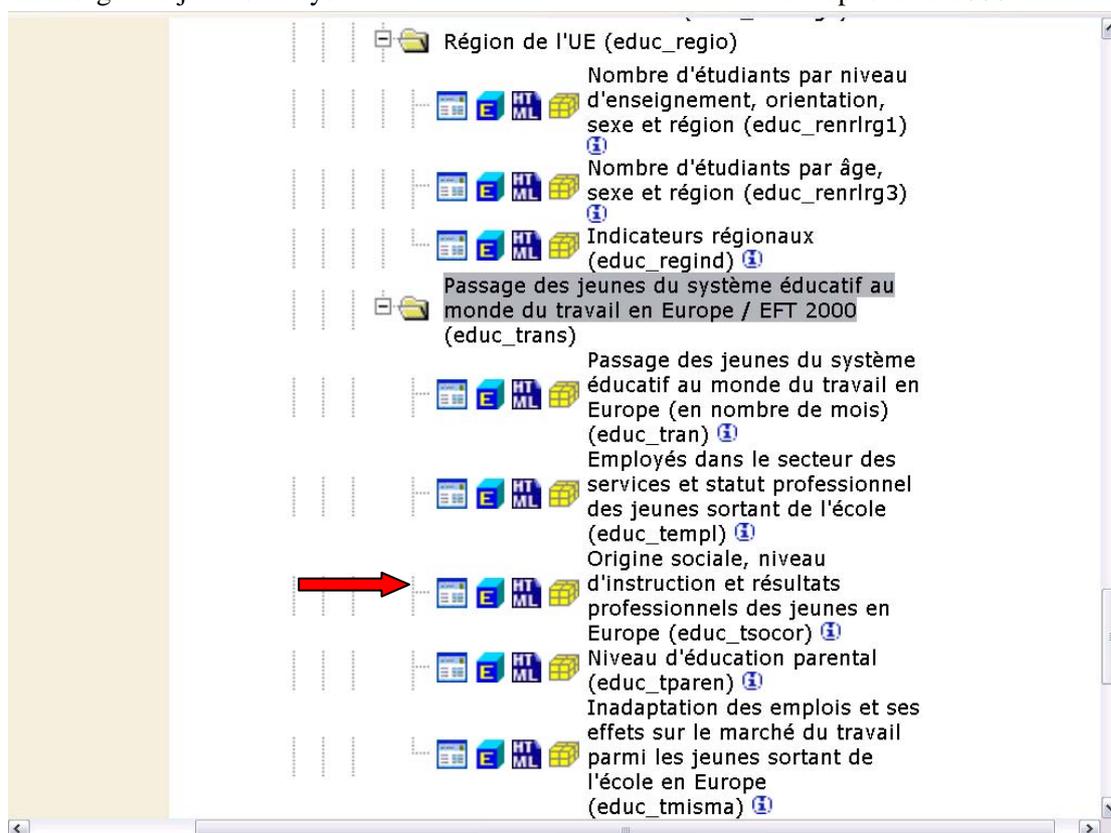
Source : site internet EUROSTAT

Les indicateurs relatifs au « Nombre d'étudiants, de diplômés, de nouveaux entrants, de personnels et de langues étrangères modernes étudiées »

et privés (educ_htotin)
Aides financières aux élèves/étudiants (educ_fiaid)
Financement de l'éducation (educ_fifunds)
Nombre d'étudiants, de diplômés, de nouveaux entrants, de personnels et de langues étrangères modernes étudiées (educ_iscd97)
Nombre d'étudiants par niveau CITE, âge et sexe (educ_enrl1t)
Nombre d'étudiants par niveau CITE, type d'institution (publique ou privée) et intensité de participation (plein temps, temps partiel) (educ_enrl1at)
Nombre d'étudiants par niveau CITE, intensité de participation (plein temps, temps partiel) et sexe (educ_enrl1ad)
Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur (CITE 5-6) par domaine d'étude et sexe (educ_enrl5)
Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur (CITE 5-6) qui sont non-nationaux, qui sont non-résidents, dont les études antérieures ont été suivies à l'étranger par domaine d'études (educ_enrl6)
Nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur (CITE 5-6) par pays de citoyenneté (educ_enrl8)
Nombre de diplômés, niveau CITE 3 et 4, par âge et sexe (educ_grad2)
Nombre de diplômés, niveau CITE 5 et 6, par âge et sexe (educ_grad4)
Nombre de diplômés par niveau d'enseignement (CITE 3-6), domaine d'études et sexe (educ_grad5)
Nombre de nouveaux entrés par niveau d'éducation CITE 3-6, sexe et âge (educ_entr2t)
Enseignants (CITE 0-4) et professeurs/personnel académique (CITE 5-6) par âge et sexe (educ_pers1d)
Enseignants (CITE 0-4) et professeurs/personnel académique (CITE 5-6) par statut d'emploi (plein temps, temps partiel, équivalents plein temps) et sexe (educ_pers1t)
Nombre d'étudiants dans niveau CITE 1-3 par langue étrangère moderne étudiée (educ_enrlng1)
Nombre d'étudiants dans niveau CITE 1-3 par nombre de langues étrangères modernes étudiées (educ_enrlng2)
Région de l'UE (educ_regio)
Nombre d'étudiants par niveau d'enseignement, orientation, sexe et région (educ_renrlng1)

Source : site internet EUROSTAT

Les indicateurs relatifs aux étudiants en fonction des régions de l'UE et les indicateurs relatifs au « Passage des jeunes du système éducatif au monde du travail en Europe / EFT 2000 » :



Source : site internet EUROSTAT

EURYDICE

Le réseau d'information sur l'éducation en Europe.

Présentation de la base

EURYDICE, via sa base appelée « EURYBASE », fournit une large gamme d'informations, dont des descriptions détaillées sur l'organisation des systèmes éducatifs européens et leur fonctionnement, et des études comparatives sur divers aspects des systèmes d'enseignement, tels que le financement de l'enseignement supérieur, l'enseignement des langues, la profession enseignante, etc.

Remarque :

EURYDICE en association avec EUROSTAT produit une publication, « Chiffres clés de l'enseignement supérieur en Europe » (dernière édition, 2007) qui présentent les structures d'enseignement supérieur en Europe et fournit des indicateurs. Dans cette publication, c'est EUROSTAT qui fournit les indicateurs statistiques, EURYDICE s'occupant de la présentation des systèmes d'enseignement supérieur. Ainsi, « EURYBASE » ne fournit pas des indicateurs statistiques mais des documents descriptifs.

The screenshot displays the EURYDICE website interface. At the top left is the EURYDICE logo, a stylized 'E' with stars. The main header contains the text 'EURYDICE Le réseau d'information'. Below the header is a navigation menu with links: 'Accueil | Publications et BdD | À propos d'Eurydice | Nous contacter | Liens | F'. The main content area is titled 'Accueil > Publications et BdD: Eurybase'. On the left, there is a 'Recherche' section with a search box, a dropdown menu for 'Rechercher dans:' (set to 'Tout type de document'), a 'Chercher' button, and a link to 'Recherche avancée (Thésaurus)'. To the right, there is a section titled 'Accès par la table des matières commune' with two dropdown menus for 'Sélectionner un chapitre ou une section:' and 'Sélectionner un ou plusieurs pays:'. Below these are two buttons: 'Chercher' and 'Nouvelle recherche'. At the bottom left, there is a section 'Eurybase' with 'Modes de navigation dans Eurybase' and three bullet points: '■ Accès par la table des matières', '■ Accès par pays', and '■ Accès par mots-clés (moteur de recherche)'. The footer contains 'Dernière mise à jour: 08 janvier 2009', 'Informations générales: eacea-eurydice@ec.europa.eu', 'Remarques techniques: webmaster', and 'Responsabilités / © Eurydice Prévu pour du 1024 X 768'. The browser address bar at the bottom shows the URL: 'http://eacea.ec.europa.eu/portal/page/portal/Eurydice/EuryStructure?chapterId=-1'.

Source : site internet EURYDICE

Les éléments présents dans EURYBASE

6. Enseignement supérieur

- 6.1 Aperçu historique
- 6.2 Débats en cours et développements futurs
- 6.3 Cadre législatif spécifique
- 6.4 Objectifs généraux
- 6.5 Types d'institutions
- 6.6 Conditions d'admissions
- 6.7 Droits d'inscription et ou de scolarité
- 6.8 Aides financières aux étudiants
- 6.9 Organisation de l'année académique
- 6.10 Filières d'études, spécialisation
- 6.11 Programmes d'études
- 6.12 Méthodes
- 6.13 Evaluation des étudiants
- 6.14 Passage de classe
- 6.15 Certification
- 6.16 Orientation pédagogique, débouchés, relations formation / emploi
- 6.17 Secteur privé
- 6.18 Variantes organisationnelles et structures alternatives
- 6.19 Données statistiques

Remarque :

La Suisse ne fait pas partie des pays qu'on peut sélectionner.

L'UNESCO

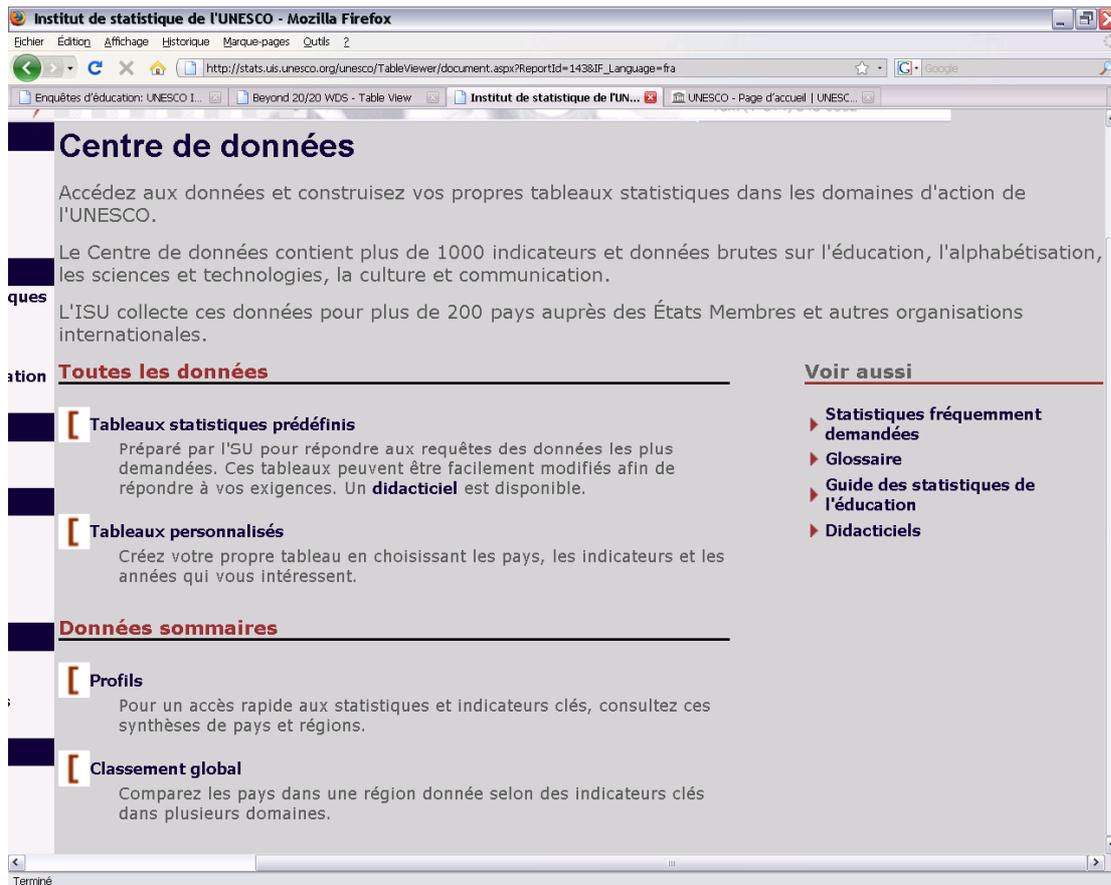
Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Présentation de la base

L'agence statistique de l'UNESCO est l'« Institut de Statistique de l'UNESCO » (ISU ou UIS en anglais). Le site internet se trouve à l'adresse suivante.

http://www.uis.UNESCO.org/ev_fr.php?ID=2867_201&ID2=DO_TOPIC

Comme EUROSTAT, l'ISU propose d'accéder aux indicateurs statistiques via des tableaux prédéfinis ou via des tableaux personnalisés.



Source : site internet ISU

Les indicateurs présents dans les tableaux prédéfinis

Remarque :

Les tableaux prédéfinis sont volumineux et peu faciles à lire sur internet (l'image du tableau se déplace extrêmement lentement à l'écran, ce qui est très pénible).

Tableau 2 : Données démographiques et économiques

Population d'âge scolaire. Supérieur. Total

Population d'âge scolaire. Supérieur. Masculin

Population d'âge scolaire. Supérieur. Féminin

Tableau 3B : Effectifs scolaires par niveaux de la cite

Effectifs scolaires du supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Total

Effectifs scolaires du supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Féminin

Effectifs scolaires de 5A supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Total

Effectifs scolaires de 5B supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Total

Effectifs scolaires de 6 supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Total

Effectifs scolaires de 5A supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Féminin

Effectifs scolaires de 5B supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Féminin

Effectifs scolaires de 6 supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Féminin

Tableau 4 : personnel enseignant par niveaux de la cite

Indique :

Personnel enseignant du total supérieur, public et privé, temps plein et partiel, tous programmes, total

Personnel enseignant du total supérieur, public et privé, temps plein et partiel, tous programmes, féminin

Personnel enseignant du supérieur 5A, public et privé, temps plein et partiel, tous programmes, total

Personnel enseignant du supérieur 5A, public et privé, temps plein et partiel, tous programmes, féminin

Personnel enseignant du supérieur 5B, public et privé, temps plein et partiel, tous programmes, total

Personnel enseignant du supérieur 5B, public et privé, temps plein et partiel, tous programmes, féminin

Tableau 5 : taux de scolarisation par niveaux de la cite

Ne concerne pas l'enseignement supérieur

Tableau 8 : Espérance de vie (Méthode approximative)

Espérance de vie scolaire (années). CITE 1-6. Féminin

Espérance de vie scolaire (années). CITE 1-6. Masculin

Espérance de vie scolaire (années). CITE 1-6. Total

Espérance de vie scolaire (années). CITE 5+6. Féminin

Espérance de vie scolaire (années). CITE 5+6. Masculin

Espérance de vie scolaire (années). CITE 5+6. Total

Indice de parité entre les sexes pour l'espérance de vie scolaire. CITE 1-6

Indice de parité entre les sexes pour approximation de vie scolaire. CITE 5+6

Tableau 13 : diplômés et entrée au 2nd cycle du secondaire (cite 3) et entrée au 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur (cite 5) en 2006

Taux brut d'entrée à l'enseignement supérieur, cite 5A

Taux brut d'entrée à l'enseignement supérieur, cite 5B

Tableau 14 : Indicateurs de l'enseignement supérieur

Taux brut de scolarisation, cite 5 et 6, total

Taux brut de scolarisation, cite 5 et 6, féminin

Taux brut de scolarisation, cite 5 et 6, masculin

Indice de parité entre les sexes pour taux brut de scolarisation, supérieur

Répartition des étudiants (%), cite 5A

Répartition des étudiants (%), cite 5B

Répartition des étudiants (%), cite 6

Pourcentage d'étudiantes, supérieur, cite 5A

Pourcentage d'étudiantes, supérieur, cite 5B

Pourcentage d'étudiantes, supérieur, cite 6

Pourcentage d'étudiantes, supérieur, total

Taux d'achèvement, niveau 5A de la cite (diplôme de premier cycle), total

Taux brut d'achèvement, niveau 5A de la cite (diplôme de premier cycle), masculin

Taux brut d'achèvement, niveau 5A de la cite (diplôme de premier cycle), féminin

Indice de parité entre les sexes pour taux brut d'achèvement, niveau 5A de la cite (diplôme de premier cycle)

Pourcentage d'étudiantes diplômées de l'enseignement supérieur

Taux de mobilité vers le pays d'accueil (%)

Taux de mobilité vers l'étranger (%)

Taux brut de scolarisation vers l'étranger

Étudiants d'un pays donné inscrits à l'étranger (étudiants mobiles vers l'étranger)

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en éducation

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en pourcentage de tous les diplômés, en éducation.

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en lettres et arts

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en pourcentage de tous les diplômés, en lettres et arts.

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences sociales, commerce et droit

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en pourcentage de tous les diplômés, en sciences sociales, commerce et droit

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences.

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en pourcentage de tous les diplômés, en sciences

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en ingénierie, industrie de transformation et production

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en pourcentage de tous les diplômés, en ingénierie, industrie de transformation et production

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en agriculture

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en pourcentage de tous les diplômés, en agriculture

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en santé et protection sociale

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en pourcentage de tous les diplômés, en santé et protection sociale

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en services
Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en pourcentage de tous les diplômés, en services

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en programmes non précisés
Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en pourcentage de tous les diplômés, en programmes non précisés

Tableau 15 : effectifs scolaires par domaine d'étude de l'enseignement supérieur

Effectifs scolaires dans tous les programmes, supérieur, total
Effectifs scolaires dans tous les programmes, supérieur, féminin

Effectifs scolaires en éducation, supérieur, total
Effectifs scolaires en éducation, supérieur, féminin

Effectifs scolaires en lettres et arts, supérieur, total
Effectifs scolaires en lettres et arts, supérieur, féminin

Effectifs scolaires en sciences sociales, commerce et droit, supérieur, total
Effectifs scolaires en sciences sociales, commerce et droit, supérieur, féminin

Effectifs scolaires en sciences, supérieur, total
Effectifs scolaires en sciences, supérieur, féminin

Effectifs scolaires en ingénierie, industrie de transformation et production, supérieur, total
Effectifs scolaires en ingénierie, industrie de transformation et production, supérieur, féminin

Effectifs scolaires en agriculture, supérieur, total
Effectifs scolaires en agriculture, supérieur, féminin

Effectifs scolaires en santé et protection sociale, supérieur, total
Effectifs scolaires en santé et protection sociale, supérieur, féminin

Effectifs scolaires en services, supérieur, total
Effectifs scolaires en services, supérieur, féminin
Effectifs scolaires en programmes généraux, supérieur, total
Effectifs scolaires en programmes généraux, supérieur, féminin

Effectifs scolaires en programmes non précisés, supérieur, total
Effectifs scolaires en programmes non précisés, supérieur, féminin

Tableau 16 : diplômés par domaine d'études de l'enseignement supérieur

Diplômés de tous les programmes, supérieur, total

Diplômés de tous les programmes, supérieur, féminin

Diplômés en éducation, supérieur, total

Diplômés en éducation, supérieur, féminin

Diplômés en lettres et arts, supérieur, total

Diplômés en lettres et arts, supérieur, féminin

Diplômés en sciences sociales, commerce et droit, supérieur, total

Diplômés en sciences sociales, commerce et droit, supérieur, féminin

Diplômés en sciences, supérieur, total

Diplômés en sciences, supérieur, féminin

Diplômés en ingénierie, industrie de transformation et production, supérieur, total

Diplômés en ingénierie, industrie de transformation et production, supérieur, féminin

Diplômés en agriculture, supérieur, total

Diplômés en agriculture, supérieur, féminin

Diplômés en santé et protection sociale, supérieur, total

Diplômés en santé et protection sociale, supérieur, féminin

Diplômés en services, supérieur, total

Diplômés en services, supérieur, féminin

Diplômés en programmes généraux, supérieur, total

Diplômés en programmes généraux, supérieur, féminin

Diplômés en programmes non précisés, supérieur, total

Diplômés en programmes non précisés, supérieur, féminin

Tableau 17 : Taux de mobilité, pourcentage féminin, et sommes d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur par pays d'accueil et continent d'origine

Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale), total (renseigné à partir de 2004)

Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale), % féminin (nr : non renseigné)

Taux de mobilité vers le pays d'accueil

Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale) de l'Afrique (nr)

Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale) de l'Amérique du Nord (nr)

Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale) de l'Amérique du Sud (nr)

Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale) de l'Asie (nr)

Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale) de l'Europe (nr)

Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale) de l'Océanie (nr)

Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale) de régions et pays non spécifiés (renseigné à partir de 2004)

Tableau 18: Flux des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur

Renvoie aux nombres d'étudiants en provenance de chaque pays mais non renseignés sauf pour le total.

Tableau 19 : Indicateurs des dépenses en éducation par niveau de la cite

Dépenses publiques par étudiant, en pourcentage du PIB par habitant, tous les niveaux

Dépenses publiques par étudiant, en pourcentage du PIB par habitant, supérieur

Dépenses publiques totales pour l'éducation en pourcentage des dépenses totales du gouvernement

Dépenses publiques totales pour l'éducation en pourcentage du Pnb

Dépenses en éducation par nature des dépenses, en pourcentage des dépenses totales en éducation dans les établissements publics, supérieur, Salaires

Dépenses en éducation par nature des dépenses, en pourcentage des dépenses totales en éducation dans les établissements publics, supérieur, autres dépenses ordinaires

Dépenses en éducation par nature des dépenses, en pourcentage des dépenses totales en éducation dans les établissements publics, supérieur, total des dépenses ordinaires

Dépenses en éducation par nature des dépenses, en pourcentage des dépenses totales en éducation dans les établissements publics, supérieur, capital

Dépenses totales pour les établissements d'enseignement et pour l'administration de l'éducation, en pourcentage du PIB, toutes sources, supérieur

Dépenses totales pour les établissements d'enseignement et pour l'administration de l'éducation, en pourcentage du PIB, sources publiques, supérieur

Dépenses totales pour les établissements d'enseignement et pour l'administration de l'éducation, en pourcentage du PIB, sources privées, supérieur

Dépenses totales pour les établissements d'enseignement et pour l'administration de l'éducation, en pourcentage du PIB, sources internationales, supérieur

Dépenses pour l'enseignement supérieur en pourcentage des dépenses totales pour l'éducation

Distribution en pourcentage des dépenses publiques ordinaires pour l'éducation par niveau, supérieur

Tableau 20A : Totaux régionaux des effectifs scolaires par niveaux de la cite

Total régional des effectifs du supérieur, total

Total régional des effectifs du supérieur, féminin

Total régional des effectifs du supérieur, masculin

Tableau 20C : Totaux régionaux du personnel enseignant par niveau de la cite

Total régional du personnel enseignant du supérieur, total
Total régional du personnel enseignant du supérieur, féminin
Total régional du personnel enseignant du supérieur, masculin

Tableau 20D : Moyenne régionale des taux bruts de scolarisation de l'enseignement préprimaire à l'enseignement supérieur (Cite 0-6)

Taux brut régional de scolarisation. Supérieur CITE 5 et 6. Féminin
Taux brut régional de scolarisation. Supérieur CITE 5 et 6. Masculin
Taux brut régional de scolarisation. Supérieur CITE 5 et 6. Total

Répartition régionale des étudiants du supérieur par niveau de cite (cite 5A)
Répartition régionale des étudiants du supérieur par niveau de cite (cite 5B)
Répartition régionale des étudiants du supérieur par niveau de cite (cite 6)

Pourcentage régional d'étudiantes du supérieur par niveau de cite, cite 5B
Pourcentage régional d'étudiantes du supérieur par niveau de cite, cite 6

Tableau 20F : moyenne régionale des indicateurs du personnel enseignant par niveau de la cite

Pourcentage régional de femmes enseignantes, supérieur

Tableau 20G : Moyenne régionale de l'espérance de vie scolaire (années) par niveau de la cite

Espérance de vie scolaire (années), moyenne régionale, cite 1-6, total
Espérance de vie scolaire (années), moyenne régionale, cite 1-6, masculin
Espérance de vie scolaire (années), moyenne régionale, cite 1-6, féminin

Indice de parité régional être les sexes pour l'espérance de vie scolaire, cite 1-6

Espérance de vie scolaire (années), moyenne régionale, cite 5+6, total
Espérance de vie scolaire (années), moyenne régionale, cite 5+6, masculin
Espérance de vie scolaire (années), moyenne régionale, cite 5+6, féminin

Indice de parité régional être les sexes pour l'espérance de vie scolaire, cite 5+6

Guide to education statistics

- Table 1: Education Systems ⓘ
- Table 2: Demographic and economic data ⓘ
- Table 3A: Enrolment of new entrants to primary education (ISCED 1) ⓘ
- 1 Table 3B: Enrolment by ISCED level ⓘ
- Table 3C: Enrolment of pupils of the official age in pre-primary, primary and secondary education (ISCED 0-3) ⓘ
- Table 3D: Enrolment by grade in primary education (ISCED 1) ⓘ
- Table 3E: Repeaters by grade in primary education (ISCED 1) ⓘ
- Table 3F: Enrolment by grade in general secondary education (ISCED 2 and 3) ⓘ
- Table 3G: Repeaters by grade in general secondary education (ISCED 2 and 3) ⓘ
- Table 4: Teaching staff by ISCED level ⓘ
- Table 5: Enrolment ratios by ISCED level ⓘ
- Table 6: Intake rates to primary education ⓘ
- Table 7: Measures of children out of school ⓘ
- Table 8: School life expectancy (approximation method) ⓘ
- Table 9: Repetition rates and percentage of repeaters in primary education (ISCED 1) ⓘ
- Table 10: Percentage of repeaters in general secondary education (ISCED 2 and 3) ⓘ
- Table 11: Indicators on teaching staff at ISCED levels 0 to 3 ⓘ
- Table 12: Measures of progression and completion in primary education (ISCED 1) ⓘ
- Table 13: Upper secondary (ISCED 3) graduation and entry to tertiary (ISCED 5) education. 2006 (selected countries) ⓘ
-  Table 14: Tertiary Indicators ⓘ
- Table 15: Enrolments by broad field of education in tertiary education ⓘ
- Table 16: Graduates by broad field of education in tertiary education ⓘ
- Table 17: Inbound mobility rate, female percentage, and sums of internationally mobile students in tertiary education ⓘ
- Table 18: International flows of mobile students at the tertiary level (ISCED 5 and 6) ⓘ
- Table 19: Finance Indicators by ISCED level ⓘ
- Table 20A: Regional sum of enrolment by ISCED level ⓘ
- Table 20B: Regional sum of new entrants to primary education (ISCED 1) ⓘ
- Table 20C: Regional sum of teaching staff by ISCED level ⓘ
- Table 20D: Regional average of enrolment ratios for pre-primary to tertiary education (ISCED 0-6) ⓘ
- Table 20E: Regional average of intake rates to primary education ⓘ
- Table 20F: Regional average of indicators on teaching staff by ISCED level ⓘ
- Table 20G: Regional average of school life expectancy (approximation method) by ISCED level ⓘ
- Table 20H: Regional sum of primary school age children out of school ⓘ

Source : site internet ISU

Les indicateurs dans les tableaux personnalisés

Les indicateurs concernant l'éducation peuvent être choisis parmi 8 choix de rubriques :

1. **Participation** : renvoie aux effectifs, avec une distinction des effectifs selon le sexe, présentés par niveau d'étude primaire, secondaire et supérieur.
2. **Entrée** : renvoie aux effectifs de nouveaux inscrits et ne concerne que l'enseignement primaire
3. **Achèvement** : renvoie au taux d'achèvement et nombre de diplômés
4. **Progression** : renvoie aux taux de redoublement, de survie et de transition. Ne concerne pas l'enseignement supérieur
5. **Population** : renvoie à l'âge scolaire

6. **Finances** : renvoie aux dépenses pour l'éducation
7. **Enseignant** : renvoie aux effectifs enseignants
8. **Système** : Renvoie aux questions d'âges d'admission et de durée d'études. Rien de spécifié sur l'enseignement supérieur

Source : site internet ISU

1) Participation

Participation féminin

Pourcentage d'étudiantes. Supérieur CITE 5A

Pourcentage d'étudiantes. Supérieur CITE 5B

Pourcentage d'étudiantes. Supérieur CITE 6

Pourcentage d'étudiantes. Supérieur total

Pourcentage régional d'étudiantes du supérieur par niveau de CITE. CITE 5A

Pourcentage régional d'étudiantes du supérieur par niveau de CITE. CITE 5B

Pourcentage régional d'étudiantes du supérieur par niveau de CITE. CITE 6

Pourcentage régional d'étudiantes. Supérieur total

Sous / au-delà de l'âge scolaire

Renvoie aux taux de scolarisation sous / au-delà de l'âge scolaire au niveau du primaire et du secondaire.

Effectifs d'âge scolaire

Renvoie aux effectifs de l'âge officiel pour le primaire et pour le secondaire.

Effectifs scolaires du supérieur

Effectifs scolaires de 5A supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Total
Effectifs scolaires de 5B supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Total
Effectifs scolaires de 6 supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Total
Effectifs scolaires du supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Total
Effectifs scolaires de 5A supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Féminin
Effectifs scolaires de 5B supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Féminin
Effectifs scolaires de 6 supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Féminin
Effectifs scolaires du supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Féminin
Effectifs scolarisés en programmes généraux. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés en éducation. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés en lettres et arts. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés en sciences sociales, commerce et droit. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés en sciences. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés en ingénierie, industries de transformation et production. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés en agriculture. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés en santé et protection sociale. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés en services. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés en programmes non précisés. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés dans tous les programmes. Supérieur. Total
Effectifs scolarisés en programmes généraux. Supérieur. Féminin
Effectifs scolarisés en éducation. Supérieur. Féminin
Effectifs scolarisés en lettres et arts. Supérieur. Féminin
Effectifs scolarisés en sciences sociales, commerce et droit. Supérieur. Féminin
Effectifs scolarisés en sciences. Supérieur. Féminin
Effectifs scolarisés en ingénierie, industries de transformation et production. Supérieur. Féminin
Effectifs scolarisés en agriculture. Supérieur. Féminin
Effectifs scolarisés en santé et protection sociale. Supérieur. Féminin
Effectifs scolarisés en services. Supérieur. Féminin
Effectifs scolarisés en programmes non précisés. Supérieur. Féminin
Effectifs scolarisés dans tous les programmes. Supérieur. Féminin
Total régional des effectifs du supérieur. Féminin
Total régional des effectifs du supérieur. Masculin
Total régional des effectifs du supérieur. Total

Taux brut de scolarisation

Taux brut de scolarisation. Supérieur (CITE 5 et 6). Féminin
Taux brut de scolarisation. Supérieur (CITE 5 et 6). Masculin
Taux brut de scolarisation. Supérieur (CITE 5 et 6). Total
Indice de parité entre les sexes pour taux brut de scolarisation. Supérieur
Indice de parité régional entre les sexes pour taux brut de scolarisation. Supérieur
Taux brut régional de scolarisation. Supérieur CITE 5 et 6. Féminin
Taux brut régional de scolarisation. Supérieur CITE 5 et 6. Masculin
Taux brut régional de scolarisation. Supérieur CITE 5 et 6. Total
Répartition régionale des étudiants du supérieur par niveau de CITE (%). CITE 5A
Répartition régionale des étudiants du supérieur par niveau de CITE (%). CITE 5B
Répartition régionale des étudiants du supérieur par niveau de CITE (%). CITE 6

Taux net de scolarisation

Rien par rapport au supérieur

Espérance de vie scolaire

Indice de parité régional entre les sexes pour l'espérance de vie scolaire. CITE 5+6
Indice de parité régional entre les sexes pour l'espérance de vie scolaire. CITE 1-6
Indice de parité entre les sexes pour l'espérance de vie scolaire. CITE 1-6
Indice de parité entre les sexes pour approximation de vie scolaire. CITE 5+6
Espérance de vie scolaire (années). Moyenne régionale. CITE 1-6. Féminin
Espérance de vie scolaire (années). Moyenne régionale. CITE 1-6. Masculin
Espérance de vie scolaire (années). Moyenne régionale. CITE 1-6. Total
Espérance de vie scolaire (années). Moyenne régionale. CITE 5+6. Féminin
Espérance de vie scolaire (années). Moyenne régionale. CITE 5+6. Masculin
Espérance de vie scolaire (années). Moyenne régionale. CITE 5+6. Total
Espérance de vie scolaire (années). CITE 1-6. Féminin
Espérance de vie scolaire (années). CITE 1-6. Masculin
Espérance de vie scolaire (années). CITE 1-6. Total
Espérance de vie scolaire (années). CITE 5+6. Féminin
Espérance de vie scolaire (années). CITE 5+6. Masculin
Espérance de vie scolaire (années). CITE 5+6. Total

Enfants non scolarisés

Ne concerne pas le supérieur

Indicateurs de mobilité d'étudiants

Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale). % Féminin
Étudiants d'un pays donné inscrits à l'étranger (étudiants mobiles vers l'étranger))
Taux de mobilité vers l'étranger (%)
Taux brut de scolarisation vers l'étranger

Taux de mobilité vers le pays d'accueil (%)

Pays d'origine d'étudiants internationaux

Distribution des étudiants de l'enseignement supérieur

Répartition des étudiants (%). CITE 5A

Répartition des étudiants (%). CITE 5B

Répartition des étudiants (%). CITE 6

2) Entrée

Ne concerne que l'enseignement primaire

3) Achèvement

Taux d'achèvement / diplômés

Taux brut d'achèvement, niveau 5A de la CITE (diplômes de premier cycle). Féminin

Taux brut d'achèvement, niveau 5A de la CITE (diplômes de premier cycle). Masculin

Taux brut d'achèvement, niveau 5A de la CITE (diplômes de premier cycle). Total

Indice de parité entre les sexes pour taux brut d'achèvement, niveau 5A de la CITE (diplômes de premier cycle)

Diplômés de l'enseignement supérieur par domaines d'études

Diplômés en programmes généraux. Supérieur. Total

Diplômés en éducation. Supérieur. Total

Diplômés en lettres et arts. Supérieur. Total

Diplômés en sciences sociales, commerce et droit. Supérieur. Total

Diplômés en sciences. Supérieur. Total

Diplômés en ingénierie, industries de transformation et production. Supérieur. Total

Diplômés en agriculture. Supérieur. Total

Diplômés en santé et protection sociale. Supérieur. Total

Diplômés en services. Supérieur. Total

Diplômés en programmes non précisés. Supérieur. Total

Diplômés de tous les programmes. Supérieur. Total

Diplômés en programmes généraux. Supérieur. Féminin

Diplômés en éducation. Supérieur. Féminin

Diplômés en lettres et arts. Supérieur. Féminin

Diplômés en sciences sociales, commerce et droit. Supérieur. Féminin

Diplômés en sciences. Supérieur. Féminin

Diplômés en ingénierie, industries de transformation et production. Supérieur. Féminin

Diplômés en agriculture. Supérieur. Féminin

Diplômés en santé et protection sociale. Supérieur. Féminin

Diplômés en services. Supérieur. Féminin

Diplômés en programmes non précisés. Supérieur. Féminin

Diplômés de tous les programmes. Supérieur. Féminin

Pourcentage diplômés en supérieur par domaines d'études

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en % de tous les diplômés, en agriculture.

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en % de tous les diplômés, en éducation.

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en % de tous les diplômés, en ingénierie, industries de transformation et production.

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en % de tous les diplômés, en santé et protection sociale.

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en % de tous les diplômés, en lettres et arts.

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en % de tous les diplômés, en sciences sociales, commerce et droit.

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en de tous les diplômés, en sciences.

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en % de tous les diplômés, en services.

Femmes diplômées de l'enseignement supérieur en % de tous les diplômés, en programmes non précisés.

Pourcentage d'étudiantes diplômées de l'enseignement supérieur CITE 5.

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en agriculture

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en éducation

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en ingénierie, industries de transformation et production

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en santé et protection sociale

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en lettres et arts

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences sociales, commerce et droit

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en services

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur en programmes non précisés

4) Progression

Taux de redoublement

Ne concerne pas l'enseignement supérieur

Survie

Ne concerne pas l'enseignement supérieur

Transition

Ne concerne pas l'enseignement supérieur

5) Population

Age scolaire

Population d'âge scolaire. Supérieur. Féminin

Population d'âge scolaire. Supérieur. Masculin

Population d'âge scolaire. Supérieur. Total

6) Finances

Dépenses publiques ordinaires

Distribution en pourcentage des dépenses publiques ordinaires pour l'éducation par niveau. Supérieur

Dépenses pour l'éducation par nature / CITE

Dépenses pour l'enseignement supérieur en % des dépenses totales pour l'éducation

Dépenses en éducation par nature des dépenses, en % des dépenses totales en éducation dans les établissements publics. Supérieur. Capital

Dépenses en éducation par nature des dépenses, en % des dépenses totales en éducation dans les établissements publics. Supérieur. Total des dépenses ordinaires

Dépenses en éducation par nature des dépenses, en % des dépenses totales en éducation dans les établissements publics. Supérieur. Autres dépenses ordinaires

Dépenses en éducation par nature des dépenses, en % des dépenses totales en éducation dans les établissements publics. Supérieur. Salaires

Pourcentage de PIB / PNB

Dépenses publiques par étudiant, en pourcentage du PIB par habitant. Supérieur

Dépenses totales pour les établissements d'enseignement et pour l'administration de l'éducation, en pourcentage du PIB, toutes sources, tous niveaux

Dépenses totales pour les établissements d'enseignement et pour l'administration de l'éducation, en pourcentage du PIB, toutes sources, supérieur

Dépenses totales pour les établissements d'enseignement et pour l'administration de l'éducation, en pourcentage du PIB, sources publiques, supérieur

Dépenses totales pour les établissements d'enseignement et pour l'administration de l'éducation, en pourcentage du PIB, sources privées, supérieur

Dépenses totales pour les établissements d'enseignement et pour l'administration de l'éducation, en pourcentage du PIB, sources internationales, supérieur

7) Enseignant

Enseignantes

Pourcentage régional de femmes enseignantes. Supérieur

Personnel enseignant par CITE

Personnel enseignant du supérieur 5A. Public et privé. Temps plein et partiel. Tous programmes. Total

Personnel enseignant du supérieur 5B. Public et privé. Temps plein et partiel. Tous programmes. Total

Personnel enseignant du total supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Tous programmes. Total

Personnel enseignant du supérieur 5A. Public et privé. Temps plein et partiel. Tous programmes. Féminin

Personnel enseignant du supérieur 5B. Public et privé. Temps plein et partiel. Tous programmes. Féminin

Personnel enseignant du total supérieur. Public et privé. Temps plein et partiel. Tous programmes. Féminin

Total régional du personnel enseignant du supérieur. Féminin
Total régional du personnel enseignant du supérieur. Masculin
Total régional du personnel enseignant du supérieur. Total

Ratio élèves/enseignant

Rien de spécifié sur l'enseignement supérieur

Enseignant formé

Rien de spécifié sur l'enseignement supérieur

8) Système

Renvoie aux questions d'âges d'admission et de durée d'études.

Rien de spécifié sur l'enseignement supérieur

L'OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques

Présentation de la base

Dès sa page d'accueil, le site de l'OCDE offre la possibilité d'accéder à des statistiques. « Trouver des statistiques » dans le menu à gauche dans la page.



The screenshot shows the OECD website homepage. At the top left is the OECD logo with the text "ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES" and "OCDE". To the right is a search bar with the text "Recherche" and "All m". Below the logo is a blue banner with the text "Pour une meilleure économie mondiale". On the left side, there is a navigation menu with four main sections: "Naviguer", "Trouver des", "Ressources pour", and "Services en ligne". A red arrow points to the "Trouver des" section, which includes the following items: "statistiques", "publications & documents", and "communiqués de presse". The main content area on the right features a section titled "A la une" with a news article: "Le Secrétaire général de l'OCDE appelle à retrouver le chemin de la croissance" dated 15-oct.-2008. Below this is another article: "Conférence de presse de l'OCDE pour présenter le nouveau rapport de l'OCDE sur la Croissance et inégalités", dated le 21-oct.-2008.

Source : site internet OCDE

Et dans la page qui s'affiche alors, ils proposent en premier d'accéder à leur base de données « OECD.STAT ». Et juste en dessous, ils proposent d'accéder à des tableaux clés.

Les indicateurs présents dans les tableaux préétablis

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
OCDE

Portail des statistiques

Naviguer

- Accueil
- A propos de l'OCDE
- par thème
- par pays
- par direction
- de A à Z

Trouver des

- statistiques
- publications & documents
- communiqués de presse

Ressources pour

- les journalistes
- la fonction publique
- Société civile et parlementaires

Services en ligne

Où trouver nos statistiques ?

Banque de données

- OECD.Stat : notre banque de données comprend la plupart de nos bases de données, avec quelques exceptions :
 - => Student Assessment (PISA)
 - => Indicateurs Clés de l'Environnement 2008

Tableaux clés

- Profils statistiques par pays
- Panorama des statistiques
 - => les graphiques dans Gapminder

Besoin d'aide ? Consultez :

L'Actualité

Communiqués de presse

- Les indicateurs composites de l'OCDE continuent de signaler un ralentissement du cycle de croissance et des perspectives dans la zone euro (10 oct.)

OECD

1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007

Source : site internet OCDE

Les tableaux clés et le « panorama des statistiques » renvoient à une série de rubriques parmi lesquelles s'en trouve une dédiée à l'éducation. Cette dernière renvoie à deux sous-rubriques : une sous-rubrique « résultats » et une sous-rubrique « dépenses d'éducation ».

Panorama des statistiques de l'OCDE 2008: Économie, environnement et société
 Table of contents

 Population et migration +	 Science et technologies +
 Évolutions macroéconomiques +	 Environnement +
 Mondialisation économique +	 Éducation -
 Prix +	
 Énergie +	
 Travail +	

RÉSULTATS

- Évaluation internationale des élèves
- Évolution des taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire
- Niveau de formation supérieure

DÉPENSES D'ÉDUCATION

- Dépenses dans l'éducation supérieure
- Revenus relatifs des diplômés
- Dépenses publiques et privées d'éducation

 Finances publiques +
 Qualité de vie +
 Productivité +

Visualisez les données du Factbook avec Trendalyzer

Source : site internet OCDE

Contrairement à EUROSTAT et à l'UNESCO, la rubrique éducation de l'OCDE ne renvoie pas à une longue série de tableaux préétablis mais à un focus sur seulement quelques indicateurs considérés comme indicateurs clés. Pour autant, de tels tableaux existent bel et bien. Ils se trouvent dans le cadre d'une publication majeure de l'OCDE concernant l'éducation qui s'intitule « Regards sur l'éducation ».

Concernant le focus du site web sur quelques indicateurs clés, deux sous-rubriques sont proposées par rapport à l'enseignement supérieur : « Évolution des taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire » et « Niveau de formation supérieure ».

La première sous-rubrique, « Évolution des taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire », renvoie plutôt à la question de la réussite dans l'enseignement supérieur. Et la seconde sous-rubrique, « Niveau de formation supérieure », indique la proportion de la population ayant atteint un niveau de formation tertiaire ce qui, selon les commentaires mêmes de l'OCDE, constitue un indicateur d'efficacité du système. Pour ce qui nous concerne, l'intérêt est ici de voir un focus à la fois sur la question de la réussite dans l'enseignement supérieur et sur l'accès à l'enseignement supérieur.

Panorama des statistiques de l'OCDE 2008: Économie, environnement et société

↳ Éducation
↳ Résultats

↳ Évolution des taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire

465/100

L'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires devient la norme dans la plupart des pays aujourd'hui. Par ailleurs, les élèves dans leur majorité sont diplômés des filières d'enseignement secondaire du deuxième cycle, qui donnent accès aux études supérieures, d'où un accroissement de la scolarisation et de la réussite à ce niveau. Les pays affichant des taux élevés de diplômés dans le supérieur sont également ceux qui ont le plus de chances de se doter d'une population active hautement qualifiée ou, de la conserver.

Définition

Cet indicateur montre les taux actuels de diplômés du supérieur des systèmes éducatifs, autrement dit le pourcentage de la cohorte ayant l'âge théorique d'être scolarisés dans le supérieur, qui suit et achève avec succès une formation à ce niveau. Cet indicateur porte uniquement sur l'obtention d'un premier diplôme. L'enseignement supérieur couvre un large éventail de filière, mais considéré globalement il sert d'indicateur du rythme auquel les pays produisent des connaissances de haut niveau. Un diplôme universitaire classique sanctionne l'achèvement d'une formation supérieure de type A ; les formations de type B sont en général plus courtes, ont souvent une finalité professionnelle et donnent d'ordinaire directement accès au marché du travail. Cet indicateur éclaire également sur l'efficacité interne des systèmes d'enseignement supérieur.

Indicator in PDF



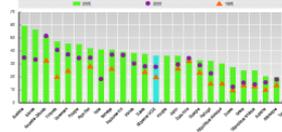
Tables

Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire (premier diplôme)



Figures

Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire de type A



Source : site internet OCDE

Panorama des statistiques de l'OCDE 2008: Économie, environnement et société

↳ Éducation
↳ Résultats

↳ Niveau de formation supérieure

66/100

La proportion de la population ayant atteint un niveau de formation supérieure est un indicateur clé de l'efficacité avec laquelle les pays peuvent tirer parti des progrès scientifiques et technologiques. Les écarts dans l'accès au niveau de formation supérieure entre les jeunes générations et leurs aînés sont un indicateur du développement de l'enseignement à ce niveau.

Définition

Pour chaque groupe d'âge retenu, on a indiqué la proportion de la population ayant atteint un niveau de formation supérieure. Les filières de l'enseignement supérieur englobent les programmes « de type A », qui sont fondés dans une large mesure sur la théorie et destinés à offrir des qualifications suffisantes pour être admis à suivre des programmes de recherche de pointe ou à exercer une profession exigeant de hautes compétences, ainsi que les programmes « de type B », qui sont classés au même niveau de compétence que les programmes de type A mais qui ont une finalité professionnelle plus précise et donnent directement accès au marché du travail. Les profils de niveaux de formation supérieure sont établis à partir du pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans qui a atteint ce niveau d'enseignement.

Comparabilité

On a utilisé la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) pour désigner les niveaux d'enseignement d'une façon comparable entre les pays. Voir le *OECD Handbook for Internationally Comparative Education Statistics* pour une description des

Indicator in PDF



Tables and dynamic graphs

Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire pour les 25-64 ans



Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire pour les 25-34 ans

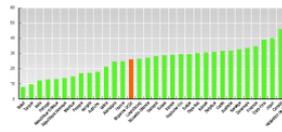


Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire pour les 55-64 ans



Figures

Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire pour les 25-64 ans



Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire pour les

Source : site internet OCDE

La seconde rubrique « dépenses d'éducation », présente des indicateurs relatifs aux dépenses publiques et privées consacrées à l'enseignement supérieur.

Panorama des statistiques de l'OCDE 2008: Économie, environnement et société

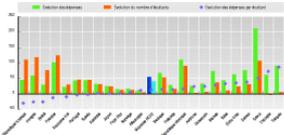
- ↳ Éducation
 - ↳ Dépenses d'éducation
 - ↳ **Dépenses dans l'éducation supérieure** 467/100

Les décideurs doivent concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, notamment dans l'enseignement supérieur. L'étude comparative de l'évolution des dépenses unitaires d'éducation montre que, dans de nombreux pays de l'OCDE, l'augmentation des effectifs, en particulier dans l'enseignement supérieur, n'est pas toujours allée de pair avec une modification des investissements dans l'éducation.

Indicador in PDF 

Tables
Dépenses par étudiant dans l'enseignement tertiaire 

Figures
Variations dans les dépenses réelles d'éducation tertiaire au titre des établissements d'enseignement



Cet indicateur présente les dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en fonction du nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur en équivalents temps plein inscrits dans ces établissements. Les subventions publiques destinées à financer les frais de subsistance des étudiants ont été exclues de cet indicateur afin d'assurer la comparabilité des données entre pays. Les dépenses unitaires sont obtenues par la division des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement par le nombre d'étudiants en équivalent temps plein. Ne sont pris en compte que les établissements d'enseignement et les programmes d'études pour lesquels des données sur les effectifs et les dépenses sont disponibles.

Comparabilité

Les dépenses exprimées en monnaie nationale pour 2004 sont converties en dollars EU sur la base des PPA. Le taux de change PPA est préféré au taux de change du marché, car celui-ci subit l'influence de nombreux

Source : site internet OCDE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

SourceOCDE

LIVRES PERIODIQUES STATISTIQUES PANORAMA DOCUMENTS DE TRAVAIL REFERENCES

• A LA UNE • BIBLIOTHÉCAIRES • GUIDE DE L'UTILISATEUR • LISTE DES PRIX • INFORMATIONS PAR E-MAIL • OCDE •

English

Aller à Sélectionner Rechercher dans Toutes les publications GO

Recherche avancée Aide Ma liste de recherche

> Page d'accueil > Panorama > Panorama des statistiques de l'OCDE

Panorama des statistiques de l'OCDE 2008: Économie, environnement et société

- Éducation
 - Dépenses d'éducation
 - Revenus relatifs des diplômés** 468/100

Indicator in PDF

Tables

Évolution des revenus des diplômés de l'enseignement tertiaire pour le groupe d'âge 25-64 ans

Figures

Revenus relatifs des diplômés de l'enseignement tertiaire pour le groupe d'âge 25-64 ans

Les revenus professionnels relatifs des diplômés de l'enseignement tertiaire est un indicateur clé du rendement financier de l'éducation. Le niveau auquel les barèmes de salaire des pays rémunèrent l'investissement dans les études supérieures peut aussi varier en fonction des différences de l'offre de programmes éducatifs à divers niveaux (ou des difficultés d'accès à ces programmes).

Définition

Les revenus professionnels relatifs des diplômés de niveau tertiaire sont indiqués en pourcentage des revenus professionnels des diplômés de l'enseignement secondaire ou post-secondaire non tertiaire. L'enseignement tertiaire comprend à la fois des programmes de type A, essentiellement axés sur un enseignement théorique et conçus pour préparer à la recherche de haut niveau ou à des professions exigeant des compétences de haut niveau, et des programmes de type B, à finalité professionnelle plus spécifique, qui préparent à entrer directement dans la vie active. Les profils de revenus professionnels relatifs sont basés sur les salaires de la population de 25 à 64 ans.

Source : site internet OCDE

Les indicateurs dans les tableaux personnalisés

Parmi les différentes thématiques qu'elle couvre (présentées dans la partie gauche de l'image ci-dessous), l'OCDE, via sa base de données internet « OECD.Stat », fournit des données sur l'éducation et la formation.

Statistiques générales

- Statistiques générales
- Agriculture et pêcheries
- Démographie et population
- Développement
- Projections économiques
- Éducation et formation**
- Finances
- Mondialisation
- Santé
- Industrie et services
- Technologies de l'information et télécommunications
- Échanges internationaux et balance des paiements
- Marché du travail
- Indicateurs économiques mensuels
- Comptes nationaux
- Prix et parités de pouvoir d'achat (PPA)
- Productivité
- Secteur public, fiscalité et réglementation des marchés
- Statistiques régionales
- Science, technologie et brevets
- Prestations et statistiques sociales
- Economies non-membres
- Autres

Quatre manières d'accéder aux données

OECD.Stat comprend des données et des métadonnées relatives aux pays de l'OCDE et à une sélection d'économies non membres.

Vous avez un accès facile :

- Par mot clé, en utilisant la fenêtre "Rechercher"
- Par thème, en utilisant le menu à gauche de l'écran
- En accédant à vos requêtes sauvegardées, sous "Rechercher une Requête"
- Par pays, via la sélection des indicateurs clés dans Profils statistiques par pays 2008

Nouvelles fonctionnalités et versions

Utilisez l'icône pour afficher un graphique dynamique de votre sélection de données. La version précédente du navigateur web est disponible [ici](#).

OECD.Stat

SELECTIONNEZ un ensemble de données dans le menu à gauche de l'écran.

CREEZ et personnalisez votre tableau de données en cliquant sur "Sélection actuelle".

MODIFIEZ la forme de votre tableau en utilisant "Disposition des axes" afin de déplacer les lignes et les colonnes.

EXPORTEZ les données vers Excel ou CSV, imprimez votre requête, ou sauvegardez-la pour une utilisation ultérieure.

[Aide](#)

Source : site internet OCDE

Éducation et formation

- Education et compétence**
 - Personnel d'éducation
 - Dépenses par source de financement et type de transaction
 - Dépenses par nature et catégorie de ressource
 - Etudiants étrangers inscrits / étudiants internationaux (en mobilité)
 - Etudiants diplômés par âge
 - Etudiants diplômés par domaine d'éducation
 - Nouveaux entrants par sexe et âge
 - Etudiants alignés aux données financières et du personnel
 - Etudiants inscrits par âge
 - Etudiants inscrits par type d'institution
 - Population totale par sexe et âge
- Finances

Quatre manières d'accéder aux données

OECD.Stat comprend des données et des métadonnées relatives aux pays de l'OCDE et à une sélection d'économies non membres.

Vous avez un accès facile :

ensemb de données dans le menu à gauche de l'écran.

CREEZ et personnalisez votre tableau de données en cliquant sur "Sélect actuelle".

Source : site internet OCDE

L'image ci-dessus indique qu'à partir du thème éducation et par rapport aux étudiants, OCDE.Stat permet d'obtenir des informations sur :

1. **Sur les étudiants étrangers inscrits**, en offrant la possibilité de faire varier les tableaux fournis par rapport certains indicateurs (image ci-dessous).

Dataset : Etudiants étrangers inscrits / etudiants internationaux (en mobilité) **i**

Sélection actuelle : Pays [30 / 54] Année [3] Niveau d'enseignement [1 / 11] Finalité du programme [1 / 3]
 Catégorie étudiant étranger ou international [3 / 7] Orientation du programme [1 / 3] Sexe [1 / 3] Pays d'origine [1 / 224]

data extracted on 2008/09/24 09:28 from OECD.Stat

Niveau d'enseignement		Finalité du programme		Orientation du programme		Sexe		Pays d'origine	
905060: Total enseignement tertiaire		900000: Total		900000: Tous programmes d'enseignement		90: Total hommes+femmes		9000: Total: Tous pays	

i Catégorie étudiant étranger ou international	Année 2004			
	20: Étudiants non ressortissants du pays fournissant les données	10: Étudiants non résidents du pays fournissant les données	30: Étudiants titulaires d'un enseignement obtenu en dehors du pays fournissant les données	20: Étudiants non ressortissants du pays fournissant les données
Pays i				
Australie	199 284	166 954 (m)	0	21
Autriche	33 707	26 928	30 114	3
Belgique	37 091	19 329	29 648	3
Canada	112 816	110 990 (m)	0 (m)	

Metadata

Foreign Students Enrolled

Database Specific

Data source(s) used
 UNESCO-OECD-Eurostat (UOE) data collection on education statistics, compiled on the basis of national administrative sources, reported by Ministries of Education or National Statistical Offices.

Unit of measure used
 Number of students

Variables collected
 Distribution of international students (mobile students) and foreign (non-citizen) students by country, year, level of education, programme destination, programme orientation, foreign or international category, gender and country of origin.

Periodicity
 Yearly

Reference period

Source : site internet OCDE

REMARQUE : il apparaît que toutes les données statistiques concernant l'éducation proviennent de l'enquête UOE (indiqué ici dans l'encadré « metadata » informant sur la source des données présentées, image ci-dessus) → L'enquête UOE, pour UNESCO, OCDE et EUROSTAT, est administrée conjointement par l'ISU, l'agence statistique de l'UNESCO, l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et l'Office statistique de l'Union Européenne (EUROSTAT).

2. Sur les étudiants diplômés par âge

Visiblement cela ne concerne pas l'enseignement supérieur (cite 5A et 5B et 6)

Dataset : Etudiants diplômés par âge **i**

Sélection actuelle : Pays [6 / 54] Année [9] Niveau d'enseignement [3 / 5] Finalité du programme [4 / 5] Durée du programme [1 / 6] Orientation du programme [1 / 7] Type d'établissement [1 / 5] Type de comptage [1 / 3] Groupes d'âge [1 / 32] Sexe [1 / 3]

data extracted on 2008/09/24 09:51 from OECD.Stat

Niveau d'enseignement : 30: Deuxième cycle du secondaire

Finalité du programme : 10: A (enseignement complémentaire/programmes théoriques)

Durée du programme : 900000: Tous programmes d'enseignement

Orientation du programme : 900000: Tous programmes d'enseignement

Type d'établissement : 9000: Tous types d'établissements

Type de comptage : 90: Total

Groupes d'âge : 900000: Tous âges

Sexe : 90: Total hommes+femmes

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pays									
France
Allemagne i
Pays-Bas
Espagne
Suisse
Royaume-Uni

Source : site internet OCDE

3. Sur les étudiants diplômés par domaine d'éducation

Avec toutes les spécialités disciplinaires (ici dans domaine d'étude)

Dataset : Etudiants diplômés par domaine d'éducation **i**

Sélection actuelle : Pays [5 / 38] Année [7] Niveau d'enseignement [1 / 5] Finalité du programme [1 / 3] Durée du programme [1 / 4] Orientation du programme [1 / 4] Domaine d'études [1 / 33] Sexe [1 / 3]

data extracted on 2008/09/24 09:58 from OECD.Stat

Niveau d'enseignement	905160: Tertiaire-type A et programmes de recherche de haut niveau						
Finalité du programme	900000: Total						
Durée du programme	900000: Tous programmes d'enseignement						
Orientation du programme	900000: Tous programmes d'enseignement						
Domaine d'études	900000: Total sur tous les domaines d'étude						
Sexe	90: Total hommes+femmes						
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pays							
France	362 369	367 536	382 661	412 346	412 346	463 296	434 586
Allemagne i	204 398	198 203	199 863	206 365	219 746	240 092	310 923
Espagne	213 585	217 802	218 884	216 852	210 603	202 848	202 642
Suisse	26 710	26 440	..	27 262	28 547	31 330	36 812
Royaume-Uni	393 400	425 733	..	452 708	..	498 185	514 135

Source : site internet OCDE

4. Sur les nouveaux entrants par sexe et par âge

Dataset : Nouveaux entrants par sexe et âge **i**

Sélection actuelle : Pays [6 / 53] Année [7] Niveau d'enseignement [1 / 5] Finalité du programme [1 / 3] Groupes d'âge [1 / 31] Sexe [1 / 3]

data extracted on 2008/09/24 10:04 from OECD.Stat

Niveau d'enseignement 50: Tertiaire (choisir type A ou type B)

Finalité du programme 10: A (enseignement complémentaire/programmes théoriques)

Groupes d'âge 900000: Tous âges

Sexe 90: Total hommes+femmes

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pays							
France	293 783	291 123	290 198	298 601
Allemagne i	284 658	309 642	339 998	346 972	363 213	348 586	341 639
Pays-Bas	104 978	106 196	104 815	101 359	111 407	116 497	115 540
Espagne	277 082	269 444	269 993	250 788	234 744	226 785	223 566
Suisse	25 305	29 669	31 251	33 990	34 913	33 511	34 536
Royaume-Uni	350 172	341 509	355 870	364 363	411 610	410 695	462 921

Source : site internet OCDE

5. Sur les étudiants alignés aux données financières et du personnel

Sélection actuelle : Pays [30 / 55] Année [5] Niveau d'enseignement [1 / 14] Orientation du programme [1 / 5]
 Type d'établissement [1 / 5] Mode de fréquentation/scolarisation [1 / 3] Données ajustées aux données sur les finances ou sur le personnel [2 / 2]

data extracted on 2009/01/16 15:18 from OECD.Stat

Niveau d'enseignement : 900000: Tous niveaux d'enseignement + non distribué par niveau
 Orientation du programme : 900000: Tous programmes d'enseignement
 Type d'établissement : 9000: Tous types d'établissements
 Mode de fréquentation/scolarisation : 2: Temps plein

Année	2002		2003		2004		2005		2006	
	2: Financement	3: Personnel								
Pays										
Australie	3 854 053	3 301 776	4 005 118	(m) 0	4 050 972	(m) 0	4 069 445	(m) 0	4 090 636	(m) 0
Autriche	1 643 789	1 510 550	1 648 832	1 608 778	1 668 821	1 546 235	1 671 172	1 550 917	1 654 298	1 510 550
Belgique	2 258 081	2 259 705	2 282 815	2 271 132	2 293 890	2 282 216	2 309 313	2 298 658	2 293 897	2 259 705
Canada	5 878 599	(m) 0	..	(m) 0	(m) 0	(m) 0
République tchèque i	2 167 765	2 097 130	2 152 455	2 082 994	2 167 186	2 073 421	2 147 789	2 043 771	2 103 125	2 097 130
Danemark	1 292 454	(m) 0	1 306 514	1 284 608	1 326 375	(m) 0	1 337 581	(m) 0	1 330 973	(m) 0
Finlande	1 202 640	1 202 640	1 205 043	1 205 043	1 215 734	1 215 734	1 243 404	1 243 404	1 253 850	1 202 640
France	14 254 797	14 254 930	14 211 532	14 310 154	15 075 744	14 358 153	15 008 384	14 980 846	14 634 574	14 254 930
Allemagne i	16 786 596	16 786 596	16 755 426	16 707 825	16 729 589	16 682 238	16 613 558	16 489 462	16 570 879	16 786 596
Grèce	2 089 451	2 089 451	2 068 882	2 068 882	2 087 657	2 068 748	2 161 145	2 148 721	2 151 239	2 089 451
Hongrie	2 030 937	2 030 937	2 028 064	2 022 314	2 022 693	2 023 246	2 018 743	2 009 736	2 003 026	2 030 937
Islande	(m) 0	79 813	(m) 0	82 789	82 841	82 841	84 690	83 858	84 969	79 813

Source : site internet OCDE

6. Sur les étudiants inscrits par âge

Dataset : Etudiants inscrits par âge 

Sélection actuelle : Pays [6 / 56] Année [7] Niveau d'enseignement [2 / 17] Finalité du programme [2 / 5]
 Orientation du programme [1 / 8] Mode de fréquentation/scolarisation [1 / 4] Groupes d'âge [1 / 40]
 Sexe [1 / 3]



data extracted on 2008/09/24 10:14 from OECD.Stat

Niveau d'enseignement		50: Tertiaire (choisir type A ou type B)						
Finalité du programme		10: A (enseignement complémentaire/programmes théoriques)						
Orientation du programme		900000: Tous programmes d'enseignement						
Mode de fréquentation/scolarisation		90: Temps plein et temps partiel						
Groupes d'âge		900000: Tous âges						
Sexe		90: Total hommes+femmes						
Année		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pays								
France		1 431 429	1 436 793	1 430 375	1 512 508	1 543 761	1 579 292	1 595 742
Allemagne 		1 742 234	1 766 734	1 835 558	1 902 408	1 981 373	1 927 299	1 953 504
Pays-Bas		475 608	489 009	503 591	513 579	536 342	557 540	572 147
Espagne		1 603 743	1 571 639	1 541 743	1 519 599	1 507 520	1 484 962	1 472 127
Suisse		109 440	116 354	121 615	132 777	140 984	146 757	152 103
Royaume-Uni		1 337 734	1 347 501	1 444 685	1 454 085	1 645 232	1 678 686	1 730 048

Source : site internet OCDE

7. Les étudiants inscrits par type d'institution

Dataset : Etudiants inscrits par type d'institution **i**

Sélection actuelle : Pays [6 / 56] Année [7] Niveau d'enseignement [1 / 13]
 Finalité du programme [1 / 4] Orientation du programme [1 / 22] Mode de fréquentation/scolarisation [1 / 4] Type d'établissement [1 / 5] Sexe [1 / 3]

data extracted on 2008/09/24 12:21 from OECD.Stat

Niveau d'enseignement	905060: Total enseignement tertiaire						
Finalité du programme	900000: Total						
Orientation du programme	900000: Tous programmes d'enseignement						
Mode de fréquentation/scolarisation	90: Temps plein et temps partiel						
Type d'établissement	9000: Tous types d'établissements						
Sexe	90: Total hommes+femmes						
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pays							
France	2 015 344	2 031 743	2 029 179	2 119 149	2 160 300	2 187 383	2 201 201
Allemagne i	2 054 838	2 083 945	2 159 708	2 242 397	2 330 457	2 268 741	2 289 465
Pays-Bas	487 649	504 042	516 769	526 767	543 396	564 983	579 622
Espagne	1 828 987	1 833 527	1 832 760	1 840 607	1 839 903	1 809 353	1 789 254
Suisse	156 879	163 373	170 085	185 965	195 947	199 696	204 999
Royaume-Uni	2 024 138	2 067 349	2 240 680	2 287 833	2 247 441	2 287 541	2 336 111

Source : site internet OCDE

8. Sur la population en général par âge et par sexe

Dataset : **Population totale par sexe et âge** **i**

Sélection actuelle : **Pays [6 / 53]** **Année [5]** **Groupes d'âge [1 / 38]** **Sexe [1 / 3]** **Statut de la population [1 / 1]**



data extracted on 2008/09/24 12:28 from OECD.Stat

Groupes d'âge		900000: Tous âges				
Sexe		90: Total hommes+femmes				
Statut de la population		90: Total population				
Année		2002	2003	2004	2005	2006
Pays						
France		59 337 731	59 630 121	59 900 680	62 518 571	62 998 773
Allemagne i		82 440 309	82 536 680	82 531 671	82 500 849	82 437 995
Pays-Bas		16 105 285	16 192 572	16 258 032	16 305 526	16 334 210
Espagne		40 409 330	41 550 584	42 345 342	43 038 035	43 758 250
Suisse		7 261 210	7 313 853	7 364 148	7 415 102	7 459 128
Royaume-Uni		58 706 905	59 262 057	59 699 828	60 059 858	60 412 870

Source : site internet OCDE

Recherche par mots clés

Sur OECD.STAT, on peut aussi faire une recherche par mots clés.

Exemple de recherche : « enseignement supérieur »

chercher "enseignement supérieur" >>

Dataset : Principaux indicateurs de la science et de la technologie **i**

Sélection actuelle : Variables MSTI [3 / 138] Pays [4 / 46] Année [3]

data extracted on 2008/10/28 17:53 from OECD.Stat

		Année	2006	2007	2008
Variables MSTI	Pays				
	DIRD en pourcentage du PIB	France i	(p) 2.112
		Pays-Bas i	(cp) 1.668
		Suisse i
	Royaume-Uni i	1.782	
Secteur de l'enseignement supérieur : Femmes chercheurs en pourcentage du total des chercheurs (personnes physiques)	France i	
	Pays-Bas i	
	Suisse i	
	Royaume-Uni i	
Chercheurs de l'enseignement supérieur en pourcentage du total national	France i	
	Pays-Bas i	
	Suisse i	
	Royaume-Uni i	

Source : site internet OCDE

UOE

Enquête conjointe de l'UNESCO, de l'OCDE et d'EUROSTAT.

Présentation de la base

L'enquête UOE concerne soixante pays (il s'agit des pays de l'OCDE, ceux de l'Union européenne ainsi que la Croatie, le Lichtenstein, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la République de Macédoine). Son objectif est « de fournir des données internationales comparables sur des aspects clés des systèmes éducatifs, en particulier sur l'accès et la réussite dans les programmes éducatifs mais aussi concernant les coûts et les types de ressources dédiées à l'éducation » (UOE, 2007)³⁰.

Au plan pratique, les données de l'enquête UOE ne sont pas directement accessibles sur internet via un espace qui leur serait spécifiquement réservé. Néanmoins, l'OCDE déclare diffuser l'ensemble des données de l'UOE via sa base OCDE.STAT³¹ et il est possible d'obtenir le questionnaire, diffusé sous forme de fichier électronique, en le sollicitant auprès de ces organisations. Enfin, EUROSTAT donne la possibilité d'accéder via Internet aux manuels de définition des variables³². Si les trois organismes

³⁰ UNESCO, OCDE, EUROSTAT. UOE data collection on education systems, concepts, definitions and classifications. Montréal, Paris, Luxembourg, 2007.

³¹ Ce qui peut justifier sa présentation dans cette partie des annexes consacrée aux bases internationales accessibles via des requêtes. Mais au-delà, il est apparu cohérent de faire cette présentation à la suite de celles des trois organismes qui en sont maîtres d'œuvre.

³² http://circa.europa.eu/Public/irc/dsis/edtc/search?w=data_frame&language=ALL&inline=1&term=uo

internationaux collectent conjointement les données, ils les exploitent et les diffusent séparément, selon des logiques propres. Ainsi, sur la base d'une même enquête, ces organismes produisent des indicateurs distincts.

UNECE

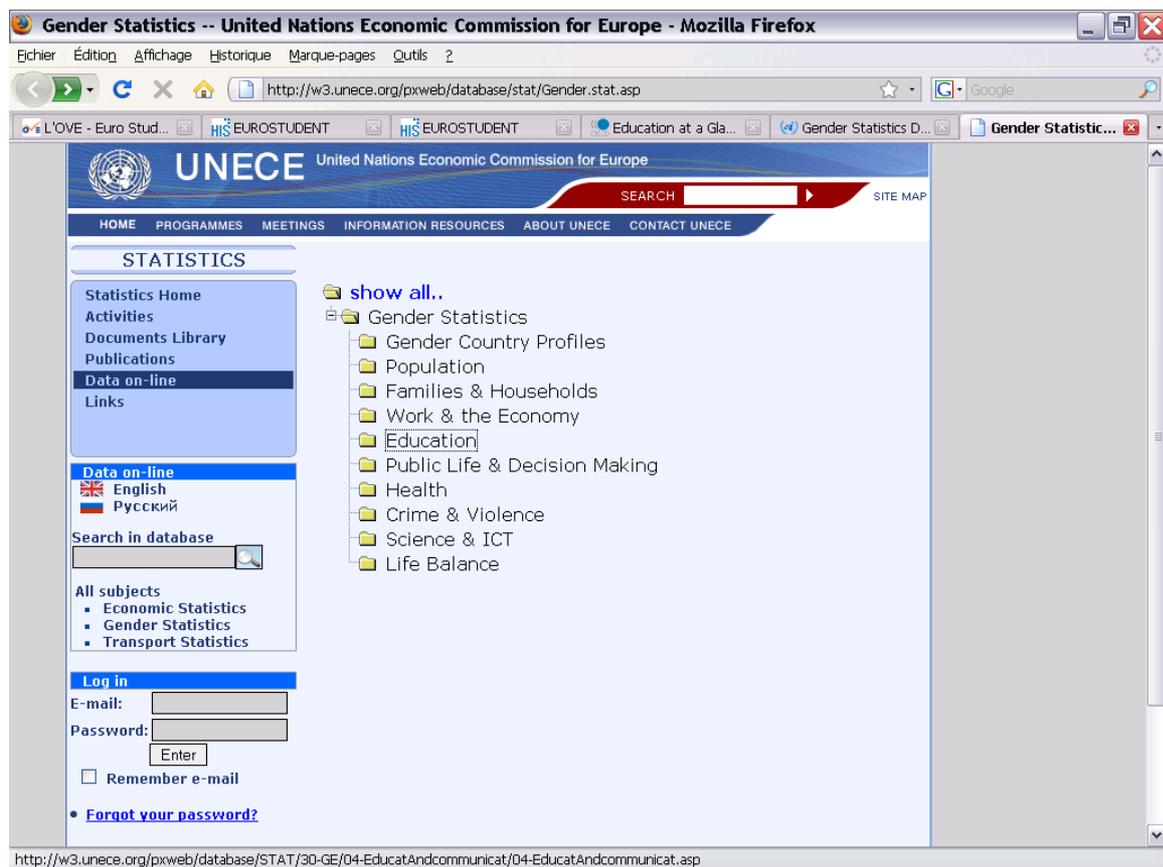
United Nations economic commission for Europe

Présentation de la base

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe met en ligne des données statistiques sur l'éducation mais après contact auprès de cette organisation, il apparaît qu'il s'agit de données secondaires, c'est-à-dire reprises d'autres organismes tels que EUROSTAT ou l'UNESCO.

Cette base de données est disponible à l'adresse suivante :

<http://w3.unece.org/pxweb/database/stat/Gender.stat.asp>



The screenshot shows a web browser window titled "Gender Statistics -- United Nations Economic Commission for Europe - Mozilla Firefox". The address bar displays "http://w3.unece.org/pxweb/database/stat/Gender.stat.asp". The website header includes the UNECE logo and navigation links: HOME, PROGRAMMES, MEETINGS, INFORMATION RESOURCES, ABOUT UNECE, CONTACT UNECE. A search bar is located in the top right. The main content area is titled "STATISTICS" and contains a sidebar with links like "Statistics Home", "Activities", "Documents Library", "Publications", "Data on-line", and "Links". The "Data on-line" section offers language options for English and Russian. Below this is a "Search in database" field and a list of "All subjects" including Economic Statistics, Gender Statistics, and Transport Statistics. A "Log in" section with "E-mail:" and "Password:" fields and an "Enter" button is also present. The main content area features a "show all.." link and a tree view of categories: Gender Statistics, Gender Country Profiles, Population, Families & Households, Work & the Economy, Education, Public Life & Decision Making, Health, Crime & Violence, Science & ICT, and Life Balance. The browser's status bar at the bottom shows the full URL: "http://w3.unece.org/pxweb/database/STAT/30-GE/04-EducatAndcommunicat/04-EducatAndcommunicat.asp".

Banque mondiale

Présentation de la base

A l'instar de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, la Banque mondiale met en ligne des données statistiques sur l'éducation permettant de cibler les pays européens mais là encore, il apparaît qu'il s'agit de données secondaires, c'est-à-dire reprises d'autres organismes et en particulier de l'UNESCO

La base de données de la banque mondiale s'appelle « EdStats » et est disponible à l'adresse suivante :
→ <http://www.worldbank.org/education/edstats>

B) LES BASES DE DONNEES INTERNATIONALES NON ACCESSIBLES VIA DES REQUETES SUR INTERNET

Eurostudent

Présentation

Le programme Eurostudent compare les résultats d'enquêtes menées simultanément dans plusieurs pays européens et permet de dresser un panorama des conditions de vie étudiantes. Les thèmes suivants sont abordés :

- caractéristiques socio-démographiques ;
- accès à l'enseignement supérieur ;
- réussite dans les études ;
- lieu de résidence ;
- aides de l'Etat ;
- coût des études ;
- internationalisation.

La dernière mise en commun des résultats a donné lieu en juin 2005 à la publication, en langue anglaise, par Hochschul-Information-System, d'une brochure intitulée Eurostudent Report, Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. L'ensemble des tableaux comparatifs ainsi que des résultats détaillés pays par pays peuvent aussi être consultés sur Internet. Au total, 11 pays ont participé à cette troisième édition du programme Eurostudent: l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, la Finlande, la France, la Lettonie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles).

(Source : ove, http://www.ove-national.education.fr/index.php?lang=fr&page=euro_student.php)

La Suisse a fait partie d'Eurostudent II. Pour la France, c'est l'ove qui réalise l'enquête.

Actuellement est mené le projet Eurostudent III. De nouveaux pays ont intégré ce projet (au total 23 pays seront concernés). Les données relatives aux conditions de vie des étudiants européens vont donc être actualisées à partir de nouvelles enquêtes menées entre 2005 et 2007.

Accès Internet

www.eurostudent.eu

Qui participe ?

Austria	France	Norway	Spain
Bulgaria	Germany	Portugal	Sweden
Czech Republic	Ireland	Romania	Switzerland
England/Wales/Ni	Italy	Scotland	The Netherlands
Estonia	Latvia	Slovak Republic	Turkey
Finland	Lithuania	Slovenia	

Les indicateurs disponibles

Demographic Characteristics

1. Student age profile and percentage of female students
2. Bachelor students: age profile and percentage of female students
3. Student age profile of first year students
4. Family status of students
5. Students with children
6. Physically-disabled students who feel impaired in their studies

Access to Higher Education

7. Non-traditional routes to higher education
8. Work experience before entering higher education
9. Students with work experience before entering higher education by educational background of parents
10. Degree being studied
11. Degree being studied by parents' education
12. Duration of study programmes by field of study in universities
13. Duration of study programmes by field of study in non-university institutions
14. Student status
15. Full-time students by size of effective workload for study-related activities per week

Social Make-up of Student Body

16. Work status of students' parents
17. Students' social background - Occupational status of students' fathers
18. Students' social background - Occupational status of students' mothers
19. Students' social background - Highest educational qualification of students' fathers
20. Students' social background - Highest educational qualification of students' mothers
21. Income of students' parents versus all private households

Accommodation

22. Student type of residence and student type of residence by age
23. Type of residence of bachelor students by gender
24. Type of residence by size of study location
25. Cost of accommodation for students living in own households
26. Assessment of student accommodation by type of residence

Funding and State Assistance

27. Total income of students maintaining their own household
28. Total income of students living with parents/relatives
29. Composition of student income according to type of residence
30. Sources of student income according to type of residence
31. State assistance for students
32. State assistance for first year students
33. State assistance by social background
34. Make-up of state assistance for students
35. Obligatory payments to HEI in relation to income sources for students maintaining their own household
36. Income profile of students maintaining their own household by parents' education and occupation

Living Expenses - Student Spending

37. Profile of students' living costs
38. Monthly living expenses by size of study location
40. Students' assessment of their material well-being and their average income for students maintaining their own household
41. Students' assessment of their material well-being and their average income for students living with parents/relatives

Student Employment and Time Budget

42. Student employment rate during term
43. Student employment and income for students maintaining own households
44. Student earnings from employment by parental education and by age of students
45. Time budget for study-related activities relative to the employment workload
46. Students' assessment of their workload by extent of study- and job-related activity
47. Extent of job-relation to studies
48. Weekly time budget of all students by field of study
49. Weekly time budget of Bachelor students by field of study
50. Employment rate of all students and Bachelor students by field of study

Internationalisation

51. Student language ability
52. Degree of language proficiency
53. International student mobility
54. Correlation of language ability and international student mobility
55. International student mobility by field of study
56. Study-related experience abroad by stage of study career
57. Sources of finance for study-related activities abroad
58. Study-related stays abroad by parental education
59. Choice of country for foreign study
60. Study abroad programme
61. Issues that influence plans for a study-related stay abroad
62. Issues that obstruct plans for a study-related stay abroad by parental education
63. Issues that obstruct plans for a study-related stay abroad by field of study

Careers after graduation – an European research study (CHEERS)

Présentation

Il s'agit d'un projet réalisé dans le cadre du 4ème programme-cadre (1994-1998) « Recherche socio-économique finalisée » de l'Union européenne via l'association d'instituts de recherche universitaires ayant permis de réaliser l'enquête dans 12 pays européens ainsi qu'au Japon.

Accès Internet

<http://www.uni-kassel.de/incher/cheers/index.ghk>

Qui participe ?

13 Countries: Austria, Czech Republic, Finland, France, Germany, Italy, Japan, Norway, Spain, Sweden, Iceland, The Netherlands, United Kingdom

Les indicateurs disponibles

The master questionnaire is available on-line

<http://www.uni-kassel.de/incher/cheers/index.ghk>

From autumn 1998 to spring 2000, about 3,000 graduates each from 9 countries in the European Region, one EFTA country (Norway), one of the Central and Eastern European countries in transition (the Czech Republic) and one economically advanced country outside Europe (Japan) provided information through a written questionnaire on the relationship between higher education and employment four years after graduation.

The respondents answered questions on their

- socio-biographic background,
- study paths,
- transition from higher education to employment,
- early career,
- links between study and employment,
- job satisfaction and
- their retrospective view on higher education.

The study provided a unique opportunity to examine the extent to which the relationship between higher education and the world of work are similar or different among the Western European countries. This became more clear through the inclusion of one country each from the Central and Eastern European countries and one country outside Europe.

The study also helps to understand the common elements and differences between various fields of study and occupational areas.

The study looks at current salient issues of higher education, i.e.

- equality,
- the role educational levels play,
- the demand for specialized or general competencies,
- the growing role of international mobility and of life-long education,
- the regional diversity in higher education.

Last not least, the study allows to examine the extent to which socio-biographic backgrounds, educational experiences and achievements as well as the transition process determine early career and links between competencies and work assignments.

Source des informations présentées ci-dessus :

<http://www.uni-kassel.de/incher/cheers/index.ghk>

The Flexible Professional in the Knowledge Society New Demands on Higher Education in Europe (REFLEX)

Présentation

Projet réalisé dans le cadre du 6ème programme-cadre de l'UE pour la recherche et le développement technologique (2002-2006) dans l'axe thématique « Les citoyens et la gouvernance dans la société de la connaissance » via l'association d'instituts de recherche universitaires dans 13 pays européens ainsi qu'au Japon (les mêmes pays que dans le projet CHEERS, en moins la Suède mais la Belgique, l'Estonie et la Suisse en plus).

The REFLEX project focuses on three broad and interrelated questions: (1) which competencies are required by higher education graduates in order to function adequately in the knowledge society? (2) what role is played by higher education institutions in helping graduates to develop these

competencies? (3) what tensions arise as graduates, higher education institutions, employers and other key players each strive to meet their own objectives, and how can these tensions be resolved?

The project will develop a series of instruments designed to provide the information required to answer these questions. These instruments are: (1) a country study highlighting the main structural and institutional factors that shape the relation between higher education and work in nine European countries; (2) a qualitative study on graduate competences in the knowledge society; (3) a survey of higher education graduates in these countries. The results of the project will be disseminated in the form of several reports and memoranda, a working paper series, seminars and conferences among a broad public of scientists, policy makers and other stakeholders.

Accès Internet

<http://www.fdewb.unimaas.nl/roa/reflex/>

Les indicateurs disponibles

Voir le questionnaire disponible en ligne

Qui participe ?

The REFLEX project is financed as a Specific Targeted Research Project (STREP) of the European Union's Sixth Framework Programme. The project involves partners from fifteen countries (Austria, Finland, France, Germany, Italy, the Netherlands, Norway, Spain and the UK plus Belgium-Flanders, Czech Republic, Portugal, Switzerland, Japan and Estonia that have received funding from national sources). A parallel project using large parts of the REFLEX methodology is being undertaken in Russia and Latin America (Mexico, Colombia).

International Social Survey Programme (ISSP)

Présentation

Il s'agit d'une enquête annuelle portant sur des grandes thématiques sociales. Chaque année, elle aborde un nouveau thème ou reprend, dans une perspective longitudinale, un thème déjà abordé antérieurement. Cette enquête est produite dans le cadre d'une association internationale d'institutions nationales (présentation de l'histoire du consortium à l'adresse suivante :

<http://www.issp.org/beginning.shtml>).

Les thèmes étudiés

1985 Role of Government I

1986 Social Networks

1987 Social Inequality

1988 Family and Changing Gender Roles I

1989 Work Orientations I

1990 Role of Government II

1991 Religion I

1992 Social Inequality II

1993 Environment I
1994 Family and Changing Gender Roles II
1995 National Identity I
1996 Role of Government III
1997 Work Orientations II
1998 Religion II
1999 Social Inequality III
2000 Environment II
2001 Social Relations and Support Systems
2002 Family and Changing Gender Roles III
2003 National Identity II
2004 Citizenship
2005 Work Orientations III
2006 Role of Government IV
2007 Leisure time and sports (see questionnaire)
2008 Religion III (see questionnaire)
2009 Social Inequality IV (see questionnaire)

Accès Internet

<http://www.issp.org/>

Qui participe ?

Pour la Suisse, c'est Fors qui s'occupe de cette enquête.

Les institutions membres de l'ISSP

Argentina → Centro de Estudios de Opinión Pública de la Universidad de Buenos Aires = universitaire

Australia → Australian Demographic and Social Research Institute, The Australian National University (ANU), Canberra = universitaire

Austria → Institute of Sociology, University of Graz = universitaire

Belgium → The Research Centre of the Flemish Government (Flandre) / Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (is a public-interest body endowed with a judicial personality.)

Bulgaria → The Agency for Social Analyses (ASA), Sofia. The Agency for Social Analysis (ASA) is an independent, non-profit public Think-Tank organisation established in 1994.

Canada → School of Journalism and Communication, Carleton University, Ottawa = universitaire

Chile → Centro de Estudios Públicos, Santiago. Centro de Estudios Públicos (Center for Public Studies) is a private, non-partisan, non-profit academic foundation, founded in 1980. The Center is a forum to discuss the issues and problems that affect the Chilean population.

China → Survey Research Center, Hong Kong University of Science and Technology. Et Department of Sociology, Renmin University of China = universitaire

Croatia → Institute for social research, Zagreb - The Institute for Social Research in Zagreb (IDIZ) is the first social science research institution established in Croatia. It was founded by the University of Zagreb in 1964. =universitaire

Cyprus → Center of Applied Research (CAR), Cyprus College. The Centre of Applied Research (CAR) was founded by Cyprus College in 1991 as an independent non-profit making institution specialising in research and related activities, with special emphasis on research which serves the community

Czech Republic → Institute of Sociology, Academy of Sciences of the Czech Republic, Prague. The Institute of Sociology of the Academy of Sciences of the Czech Republic was established in 1990 as an independent institution principally engaged in the study of the Czech society and central social issues

Denmark → Dept. of Economics, Politics, and Public Administration, Aalborg University = universitaire

Dominican Republic → Fundacion Global Democracia y Desarrollo(FUNGLODE), Santo Domingo

Finland → Three institutions co-operate in the ISSP surveys in Finland: Department of Sociology and Social Psychology at the **University** of Tampere, Statistics Finland (boite privée) and Finnish Social Science Data Archive. The Finnish Social Science Data Archive (FSD) is a national resource centre for social science research and teaching. It started to operate in the beginning of 1999, and it is a separate unit at the University

France → Different institutes co-operate on ISSP surveys in France in the ISSP-France Association. The principal contact for the Association is given below. Established in 1996, France-ISSP is a non-profit organization with the aims of coordinating and organizing French institutions taking part in the ISSP programme. The institutions of research and data production in the social and political sciences contributing to France-ISSP activities are: French National Center for Scientific Research (CNRS), National Foundation for Political Science (FNPS), Research Center for Economics and Statistics (CREST).

Germany → GESIS, Mannheim. GESIS, the Institute for the Social Sciences is an independent, non-profit institute active in social research and academic consulting in numerous fields.

Great Britain → The National Centre for Social Research, London. The National Centre for Social Research is an independent, non-profit social survey research institute which both initiates social research and undertakes government studies on a wide range of social policy issues.

Hungary → TÁRKI RT, Social Research Institute, Budapest, The Social Research Informatics Center (TÁRKI RT) is an independent institute founded in 1985 by the major social science research units in Hungary - sociology departments in universities, academic institutions and the Central Statistical Office.

Ireland → Social Science Research Centre (SSRC), University College, Dublin, The Social Science Research Centre is a research institute of University College Dublin, Ireland. Founded in 1961, it has extensive experience in quantitative, qualitative and evaluation research. Interdisciplinary research and transcultural analyses are features of its work.=universitaire

Israel → University of Tel Aviv, the B.I. and Lucille Cohen Institute for Public Opinion Research, Tel Aviv = universitaire

Italy → Department of Social Research, the University of Eastern Piedmont "Amedeo Avogadro", Alessandria = universitaire

Japan → NHK, Broadcasting Culture Research Institute, Tokyo. C'est une chaine de television !

Latvia → Institute of Philosophy and Sociology, Riga Baltic Data House, Riga, The Institute of Philosophy and Sociology was founded on 1 January 1991. It continues activities of the Institute of Philosophy and Law which existed from 1981 to 1991 within the framework of the Latvian Academy of Science.

Mexico → The Institute of Marketing and Opinion (IMO), The Institute of Marketing and Opinion (IMO) is an organization dedicated to measuring public opinion through a scientific approach, by gathering society's thoughts.

Netherlands → Faculty of Social Sciences, Vrije Universiteit, Amsterdam =universitaire

New Zealand → The Department of Communication, Journalism & Marketing, Massey University, Faculty of Business Studies, Palmerston North =universitaire

Norway → Norwegian Social Science Data Services (NSD), Bergen, The Norwegian Social Science Data Services (NSD) is an interdisciplinary organisation linked to the Research Council of Norway.

Philippines → Social Weather Stations, Inc. (SWS), Quezon City, Social Weather Stations (SWS) is a private and independent academic institute established in 1985 which conducts survey research on topics of public interest for governmental, public and private organisations. = université privée

Poland → Institute for Social Studies (ISS), University of Warsaw, The Institute for Social Studies was established in January 1991 as an independent research unit of the University of Warsaw. =universitaire

Portugal → Instituto de Ciências Sociais, University of Lisbon, Established in 1982 at the University of Lisbon as a multidisciplinary institution devoted to social research, the Instituto de Ciências Sociais (ICS) replaced the Gabinete de Investigações Sociais, founded in 1962 by A. Sedas Nunes. = universitaire

Russia → The Levada Center, Moscow, Levada Analytic Center is one of the most important and large polling organisation in Russia to conduct nationwide public opinion and market research.

Slovakia → The Institute for Sociology of the Slovak Academy of Sciences, The Institute for Sociology of the Slovak Academy of Sciences was re-established in 1990 (originally founded in 1965), after 15 years of being incorporated into the Institute of Philosophy. =universitaire

Slovenia → Public Opinion and Mass Communications Research Centre, Ljubljana, The Public Opinion and Mass Communication Research Centre (CJMMK) of the Faculty of Social Sciences, University of Ljubljana, was founded in 1966 and since 1968 has carried out the Slovene Public Opinion Survey (SJM) regularly.

South Africa → Human Science Research Council, Pretoria, The Human Sciences Research Council (HSRC) of South Africa is a statutory body, established in 1968.

South Korea → Survey Research Center, Sungkyunkwan University (=universitaire)
Samsung Economic Research Institute

Spain → ASEP (Anàlisis Sociològics, Econòmics y Polítics) ASEP is a private consulting firm, established in 1982, whose main purpose is social, economic and political research. CIS (Center for Sociological Research) CIS is an autonomous state agency whose purpose is to study Spanish society, primarily through survey-based research.

Sweden → Department of Sociology, Umeå University, The Department of Sociology at the Umeå University is active in a wide range of sociological research and teaching. =universitaire

Switzerland → FORS - Swiss Foundation for Research in Social Sciences, Lausanne

Taiwan → Institute of Sociology and Center for Survey Research, Academia Sinica, The Institute of Sociology and the Center for Survey Research are both part of Academia Sinica, a government-funded research academy comprising 26 institutes in the humanities and the physical, life, and social sciences. = universitaire et gouvernemental

Turkey → Istanbul Policy Centre, Istanbul Policy Centre (IPC), physically located at Sabanci University, was founded with a view to improving the quality and effectiveness of public policymaking in Turkey and the region. = universitaire

Ukraine → Kyiv International Institute of sociology (KIIS) KIIS is a private socially responsible company (1992-2003 American-Ukrainian, from 2003 - Ukrainian company). Institute of Sociology of National Academy of Sciences of Ukraine (ISNAS) ISNAS is a leading academic state institution of sociological research in Ukraine. ISNAS was founded in 1990 and since 1992 conducts annually a Social Monitoring of Ukrainian society. = universitaire

Uruguay → Department of economics (dECON) is one of the units in the Faculty of Social Sciences. Institute of statistics (IEsta), Faculty of Economics and Administration, University of Uruguay =universitaire

USA → National Opinion Research Center (NORC), Chicago, The National Opinion Research Center (NORC) is a social science research center at the University of Chicago. = universitaire

Venezuela → LACSO Laboratorio de Ciencias Sociales, Caracas

Dans 14 pays une institution universitaire a la responsabilité ou participe à l'enquête ISSP.

Les indicateurs disponibles

Présentation à partir de la troisième enquête sur les inégalités sociales.

Dataset: International Social Survey Programme 1999: Social Inequality III (ISSP 1999)

Attitude to social inequality → lorsqu'elle porte sur le thème des inégalités sociales, cette enquête vise à étudier comment les gens perçoivent les inégalités sociales.

Topics:

Social background and good relations as most important prerequisites for success in the society; most important criteria for social mobility (scale: personal effort, intelligence or corruption); reasons for and acceptance of social inequality; Self-assessment of payment suitable for performance; estimation of actual and adequate monthly income for occupational groups; responsibility of government to reduce income differences; attitude to a progressive tax rate; assessment of the economic differences between poor and rich countries; attitude towards compensation by additional taxes in the wealthy countries (Redistribution); justification of better medical supply and better education for people with higher income; assumption of conflicts between social groups in the country; self-assessment on a top-bottom-scale and expectation of the individual level in 10 years; social mobility; criteria for the classification of payment for work (scale: responsibility, education, supervisor function, needed support for family and children or quality of job performance); feeling of a just payment; characterisation of the actual and the desired social system of the country, measured by classification on pyramid diagrams; Self-assessment of the respondent as well as classification of an unskilled factory worker and a chairman of a large corporation on a top-bottom-scale; number of books in the parental home in the respondent's youth.

Demography:

Age; sex; living together with a partner; marital status; school education; denomination; occupation status; profession (ISCO code); occupation in the public sector; autonomy; working hours per week; net income of the respondent; supervisor function; occupation status, profession and supervisor function of the partner; household structure; family income; size of household; city size; region; own unemployment within the last few years and duration of this unemployment; religiousness; frequency of going to church; forms of the faith in God; Self-assessment of the social class; union membership; party preference; participation in elections; Living situation and living status; in some countries: ethnic membership of the respondent.

European values Study (EVS)

Présentation

Programme de recherche par enquête transversale répétée initié à la fin des années 70 par un groupe informel d'universitaires. Une première enquête est lancée en 2001 qui couvre 10 pays et questionne les valeurs et leur évolution. Le questionnaire utilisé est ensuite repris sur différents continents et, au final, ce sont 26 pays qui seront comparés. L'enquête est reconduite environ tous les 10 ans et inclut désormais une trentaine de pays européens. <http://www.europeanvalues.nl/>

Accès Internet

<http://www.europeanvalues.nl/>

Qui participe ?

Quels sont les pays qui font partie d'EVS

France, Allemagne, pays-bas, Espagne, Royaume-Uni mais pas la suisse pour l'enquête de 1999.

Les indicateurs disponibles

The 1999/2000-questionnaire was designed around four broad domains or themes of life: religion and morality, politics, work and leisure, primary relations.

EVS interroge les gens sur le travail tout en fournissant leur background socio-démographique (pour l'insertion ?)

C'est le même organisme allemand qui gère l'accès ISSP et EVS. c'est-à-dire the Zentralarchiv in Cologne.

European social survey (ESS)

Présentation

Initiée par la *European Science Foundation*, cette organisation représente presque toutes les principales agences nationales de financement en Europe. Depuis 2001, entre 22 et 30 pays européens participent aux différentes vagues d'enquêtes. Menées par des académiques, ces enquêtes visent à identifier et expliquer les interactions entre les institutions européennes en transformation et les attitudes, croyances et comportements de ses populations. Ces enquêtes sont financées par les programmes-cadre de la Commission européenne, la *European Science Foundation* et les agences nationales de financement.

Accès Internet

www.europeansocialsurvey.org

Qui participe ?

Pour la Suisse, c'est Fors qui s'occupe de cette enquête.

Depuis 2001, entre 22 et 30 pays européens participent aux différentes vagues d'enquêtes.

Les indicateurs disponibles

- The themes covered in the core modules are:
- Trust in institutions
- Political Engagement
- Socio-political values
- Moral and social values
- Social capital
- Social exclusion
- National, ethnic, religious identity
- Well-being, health and security
- Demographic composition
- Education and occupation
- Financial circumstances
- Household circumstances

II- Les bases nationales

Comme cela a été dit concernant les bases internationales, au plan pratique, la recherche des données disponibles au niveau national a également été réalisée via Internet à partir du moteur de recherche Google.

Cependant, et pour qui cherche des informations statistiques, notamment sur l'éducation, il importe de connaître l'existence de centres qui offrent à la communauté des chercheurs à la fois une aide en matière de recherche de données mais aussi sur le plan méthodologique quant au traitement de ces dernières.

Il s'agit de la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) en Suisse, du Centre Maurice Halbwachs en France et du Leibniz-Institut für Sozialwissenschaft (GESIS) en Allemagne.

Accès Internet de ces centres :

Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) :

<http://www.unil.ch/fors>

Centre Maurice Halbwachs

<http://www.cmh.ens.fr/index.php>

Leibniz-Institut für Sozialwissenschaft

<http://www.gesis.org/>

Les bases suisses

Présentation

Dans le contexte suisse, il existe différentes sources de données susceptibles d'être mobilisées par rapport à la question des inégalités dans l'enseignement supérieur.

La source la plus importante provient certainement de l'Office fédéral de la Statistique (OFS), l'agence statistique nationale.

Parmi les autres sources, se trouvent notamment l'enquête « Transitions from Education to Employment » (TREE), dont l'institution hôte est l'Institut de sociologie de l'Université de Bâle, et l'enquête « Panel suisse des ménages (PSM) » menée par la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS).

Il s'agira ici de se concentrer principalement sur les données issues de l'Office fédérale de la statistique (OFS), tout en présentant brièvement les deux autres sources que sont l'enquête TREE et le Panel suisse des ménages.

Les enquêtes concernant l'enseignement supérieur à l'OFS

Enquête auprès des nouveaux diplômés

Présentation synthétique à l'adresse suivante

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bha/01.html

Description : Cette enquête (qui comprend un premier et un second relevé) s'intéresse principalement aux débuts des nouveaux diplômés dans le monde du travail. Elle recherche plus précisément des réponses aux questions suivantes: quelle est la situation professionnelle des nouveaux diplômés? Quels sont les facteurs déterminants pour réussir son entrée dans le monde du travail? Par les nouveaux enseignements qu'elle fournit, cette enquête représente un instrument d'information de choix pour les hautes écoles et pour les instances de la politique de la formation et de l'emploi.

Page web de l'OFS spécialement consacrée à cette enquête avec les publications disponibles ainsi que le questionnaire :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bha/00.html

Indicateurs des hautes écoles

Fiche signalétique à l'adresse suivante :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/hi/01.html

Description : Les indicateurs des hautes écoles fournissent des informations condensées sur le système suisse des hautes écoles. Ils portent sur les hautes écoles universitaires (HEU) et les hautes écoles spécialisées (HES) et comparent le système suisse des hautes écoles avec celui d'autres pays. Les indicateurs se réfèrent au contexte, à l'input, aux processus, à l'output et aux effets de la formation dans les hautes écoles.

Situation sociale des étudiants

Fiche signalétique à l'adresse suivante :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/soz_lag/01.html

Description : L'enquête fournit une base de données complète sur les conditions d'études des étudiant-e-s dans les Hautes écoles suisses. En saisissant de manière systématique le contexte socio-économique des étudiant-e-s, l'enquête fournit des informations fiables pour l'ensemble de la Suisse et permet de réaliser des comparaisons avec d'autres pays européens.

Remarque : Cette enquête est la partie suisse de l'enquête Eurostudent.

Elle est l'équivalent de l'enquête sur

- « Les conditions de vie des étudiants » menée par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) en France
- « Les conditions économiques et sociales de la vie étudiante en Allemagne » (*Die wirtschaftliche und soziale Lage der Studierenden in Deutschland*) menée par une fédération d'associations étudiantes, le *Deutsches Studentenwerk* avec le Centre d'information sur l'enseignement supérieur, le *Hochschul-Informationssystem (HIS)*.

Statistique des élèves et des étudiants

Fiche signalétique à l'adresse suivante :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/sash/01.html

Description : La statistique scolaire suisse résulte de 26 statistiques cantonales. Sont recensées toutes les personnes qui suivent pendant une année au moins un programme visant un objectif de formation déterminé, plein temps ou partiel. Le relevé s'étend du degré préscolaire au degré tertiaire (hautes écoles non comprises). Les écoles publiques et privées sont incluses dans ce recensement. Les données provenant de 26 cantons, donc de systèmes d'enseignement différents, elles sont par conséquent harmonisées. Cette statistique est compatible avec la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de l'UNESCO, ce qui autorise une comparaison internationale des systèmes éducatifs.

Adresse pour l'accès internet :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/systemes_d_indicateurs.html

Statistique des étudiants et des examens finaux (hautes écoles)

Fiche signalétique à l'adresse suivante :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/sash/01.html

Description : La banque de données des étudiants et diplômés du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue au début des années 1970 pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Elle renseigne sur la situation dans les études, le déroulement de celles-ci et sur divers facteurs sociodémographiques des étudiants. Toutes les personnes immatriculées sont identifiées par leur numéro d'immatriculation. Celui-ci permet de traiter les données personnelles relevées de manière anonyme et de réaliser des analyses statistiques sur le déroulement des études (par ex. changements de haute école ou de branche, taux de réussite, durée des études). La banque de données sert, d'une part, de base pour les analyses scientifiques sur le déroulement des études dans les hautes écoles suisses, notamment pour les indicateurs des hautes écoles et les prévisions du nombre d'étudiants qu'établit l'Office fédéral de la statistique (OFS). D'autre part, elle est utilisée pour calculer les montants versés à titre de compensation entre les cantons et les subventions fédérales octroyées aux hautes écoles.

Adresse pour l'accès internet :

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind12.approach.1201.html>

Tableaux produits à partir des indicateurs de l'OFS

A partir des différentes enquêtes présentées ci-dessus, l'OFS met en ligne des indicateurs sous formes de tableaux préétablis.

Un premier niveau de différenciation des indicateurs concerne les deux secteurs composant l'enseignement supérieur : les formations professionnelles supérieures et les « hautes écoles » (universités cantonales, écoles polytechniques fédérales, hautes écoles spécialisées). Lorsqu'il s'agit des formations professionnelles supérieures, les indicateurs des inégalités se focalisent principalement sur les différences entre les étudiants en fonction du sexe, de l'établissement fréquenté et du canton de cet établissement. Par contre, concernant les hautes écoles, davantage de variables sont considérées, avec une différenciation des étudiants notamment en fonction du niveau d'éducation des parents ou de leur nationalité. Afin d'avoir la vision la plus précise possible quant aux catégories de lecture susceptibles d'émerger et compte tenu du fait que les hautes écoles représentent la majeure partie du système d'enseignement supérieur suisse en termes d'effectifs étudiants (76,4% en 2006), c'est donc l'étude des indicateurs relatifs à ces dernières qui a ici été privilégiée.

Sur le plan ergonomique, c'est-à-dire par rapport à la clarté de l'information présentée, à la facilité de l'accès et de la navigation, le site de l'OFS offre une présentation simple et claire des indicateurs sur l'enseignement supérieur. Ces derniers sont répartis en cinq catégories (contexte, input, processus, output, impact) qui permettent d'appréhender les étudiants en fonction de leur origine sociale et scolaire, de l'accès, de la réussite et de l'insertion professionnelle.

Imprimer cette page

Système des hautes écoles - Degré tertiaire: Hautes écoles - Données, indicateurs

Liste des indicateurs

Trier selon la série	Trier les indicateurs ▲▼	Trier selon l'appréciation ▲▼
Contexte	Taux de maturités	
Contexte	Origine sociale des étudiants HE	
Contexte	Ressources des étudiants HE	
Contexte	Activités rémunérées des étudiants HE	
Input	Taux d'entrées HE	
Input	Entrants HE	
Input	Ressources en personnel HE	
Input	Caractéristiques du personnel HE	
Processus	Etudiants HE	
Processus	Durée des études (rétrospective) HE	
Processus	Mobilité des étudiants HE	
Output	Taux de diplômés HE	
Output	Taux de réussite HE	
Output	Examens finals HE	
Impact	Revenu des diplômés HE	
Impact	Taux de diplômés actifs HE	
Impact	Taux d'entrée dans la vie professionnelle HE	
Impact	Qualification requise des diplômés HE	

Page 52 Sec 1 52/71 À 1.1" Li 6 Col 1 ENR REV EXT RFP Français (Fr)

Source : site internet de l'OFS

Les différents indicateurs présentés ont été ordonnés selon trois catégories : **l'accès à l'enseignement supérieur, la réussite dans l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle**. Pour chacun de ces indicateurs, il a été noté entre parenthèses avec quelle(s) variable(s) d'inégalités ils étaient déclinés.

Accès à l'enseignement supérieur

Statistiques Site internet OFS (liste des indicateurs HE/HEU/HES)				
Accès	Niveau d'études parents	âge	sexe	nationalité
plus haut niveau de formation des parents selon la haute école HE/HEU/HES	x			
plus haut niveau de formation des parents selon le groupe de domaines d'études HE/HEU/HES	x			
plus haut niveau de formation des parents selon l'âge au début des études HE/HEU/HES	x	x		
plus haut niveau de formation des parents selon le lieu de scolarisation avant le supérieur et la nationalité (suisse/étranger) HE/HEU/HES	x			x
taux d'entrées HE aux niv Licence/diplome et bachelor selon le type de haute école de 1997 à 2007				
taux d'entrées HEU/HES aux niv Licence/diplome et bachelor selon le type de haute école de 1997 à 2007			x	
taux d'entrées HE/HEU/HES aux niv Licence/diplome et bachelor selon le canton				
taux d'entrées HE/HEU/HES aux niv Licence/diplome et bachelor selon la grande région				
Entrants HE aux niv Licence/diplome et bachelor selon le type de haute école de 1997 à 2007				
Entrants HEU/HES aux niv Licence/diplome et bachelor selon le type de haute école de 1997 à 2007			x	
Entrants HE aux niv Licence/diplome et bachelor selon le type de haute école et le le groupe de domaines d'études				
Entrants HEU/HES aux niv Licence/diplome et bachelor selon le type de haute école et le le groupe de domaines d'études			x	
Entrants HE aux niv Licence/diplome et bachelor selon le type de haute école et le lieu de scolarisation				x
entrants HE selon le type de haute école et le niveau d'études				
entrants HEU/HES selon le type de haute école et le niveau d'études			x	
étudiants HE selon le type de haute école, de 1997 à 2007				
étudiants HEU/HES selon le type de haute école, de 1997 à 2007			x	
étudiants HE selon le type de haute école et le le groupe de domaines d'études				
étudiants HEU/HES selon le sexe et la haute école			x	
étudiants HEU/HES selon le sexe et le le groupe de domaines d'études			x	
étudiants HE selon le type de haute école le lieu de scolarisation				x
étudiants HE selon le type de haute école et le niveau d'étude				
étudiants HEU/HES selon le type de haute école et le niveau d'étude			x	

Réussite dans l'enseignement supérieur

Réussite	niv d'études parents	âge	sexe	nationalité
Durée des études HE de 1993 à 2007				
Durée des études HEU/ HES selon le sexe de 1993 à 2007			x	
Durée des études HE selon le type de haute école et groupe de domaines d'études				
Durée des études HEU/HES selon le sexe et la haute école			x	
Durée des études HEU/HES selon le sexe et le domaine d'études			x	
ATTENTION les sources des données ci-dessus ne sont pas indiquées				
taux de diplômes HE aux niveaux Licence/diplôme et bachelor selon le type de haute école, de 2000 à 2007 et prévisions jusqu'en 2017				
taux de diplômes HEU aux niveaux Licence/diplôme et bachelor selon le sexe, de 1980 à 2007 et prévisions jusqu'en 2017			x	
taux de diplômes HES aux niveaux Licence/diplôme et bachelor selon le sexe, de 2000 à 2007 et prévisions jusqu'en 2017			x	
taux de diplômes HE/HEU/HES aux niveaux Licence/diplôme et bachelor selon le canton				
taux de diplômes HE/HEU/HES aux niveaux Licence/diplôme et bachelor selon la grande région				
diplômes décernés				
Licences, diplômes et master HE selon le type de haute école, de 2000 à 2007 et prévisions jusqu'en 2017				
Licences, diplômes et master HEU selon le sexe, de 1980 à 2007 et prévisions jusqu'en 2017			x	
Licences, diplômes et master HES selon le sexe, de 2000 à 2007 et prévisions jusqu'en 2017			x	
Examens finals HEU/HES selon le niveau d'études, de 1980 (HEU) ou 2000 (HES) à 2007 et prévisions jusqu'en 2017				
Examens finals HE selon le type de haute école et le groupe de domaines d'études				
Licences, diplômes et master HEU selon le sexe et le groupe de domaine d'études			x	
diplômes et bachelors HES selon le sexe et le domaine d'études			x	
Examens finals HE selon le type de haute école et le lieu de scolarisation (licences, diplômes et master HEU, diplômes et bachelor HES				x
Licences, diplômes et master HEU/HES selon le lieu de scolarisation et la haute école			x	x
Examens finals HE selon le type de haute école et le niveau d'études				
Examens finals HEU/HES selon le sexe et le niveau d'études			x	
Licences, diplômes et master HEU/HES selon le sexe et le groupe de domaine d'études			x	
Examens finals HEU/HES selon le sexe et le niveau d'études			x	
Taux de réussite HE selon le type de haute école et le sexe, cohorte de 1997 (HEU) et 2002 (HES)			x	
Taux de réussite HEU selon le sexe, cohorte de 1983 à 1997			x	
Taux de réussite HES selon le sexe, cohorte de 1998 à 2002			x	
Taux de réussite HEU selon la haute école et le changement de haute école, cohorte 1997				
Taux de réussite HES selon la haute école et le changement de haute école, cohorte 2002				
Taux de réussite HEU selon le domaine d'études et le changement domaine d'études, cohorte de 1997				
Taux de réussite HES selon le domaine d'études et le changement domaine d'études, cohorte 2002				

Insertion professionnelle des diplômés

Insertion	niv d'études parents	âge	sexe	nationalité
Revenu annuel des diplômés selon l'année de diplôme de 1998 (HEU) ou 2000 (HES) à 2004				
Revenu annuel brut des diplômés HEU/HES 5 ans après la fin des études selon le groupe de domaines d'études, année de diplôme 2002				
Revenu annuel brut des diplômés HEU/HES 5 ans après la fin des études selon le statut professionnel, année de diplôme 2002				
Revenu annuel brut des diplômés HEU/HES 5 ans après la fin des études selon la grande région, année de diplôme 2002				
Taux de diplômés HE actifs, années de diplôme de 2000 à 2004				
Taux de diplômés HE actifs 5 ans après le diplôme selon le groupe de domaines d'études, année de diplôme 2002				
Taux de diplômés HE actifs 5 ans après le diplôme selon la grande région, année de diplôme 2002				
Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HE selon le nombre de mois après l'examen, années du diplôme 2002 et 2004				
Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HE selon le type de haute école et le nombre de mois après l'examen, année du diplôme 2004				
Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HE selon le groupe de domaines d'étude et le nombre de mois après l'examen, année du diplôme 2004				
Taux d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés HE selon la grande région et le nombre de mois après l'examen, année du diplôme 2004				
Adéquation entre les compétences acquises et celles utilisées professionnellement par les diplômés HEU/HES, années de diplôme de 2004 à 2004				
Adéquation entre les compétences acquises et celles utilisées professionnellement par les diplômés HEU/HES 5 ans après le diplôme selon la haute école, année de diplôme 2002				
Adéquation entre les compétences acquises et celles utilisées professionnellement par les diplômés HEU/HES 5 ans après le diplôme selon le groupe de domaine d'études, année de diplôme 2002				
Adéquation entre les compétences acquises et celles utilisées professionnellement par les diplômés HEU/HES 5 ans après le diplôme selon le statut professionnel, année de diplôme 2002				
Adéquation entre les compétences acquises et celles utilisées professionnellement par les diplômés HEU/HES 5 ans après le diplôme selon la grande région, année de diplôme 2002				
Qualification requise des diplômés HEU/HES, années de diplôme de 1998 (HEU) ou 2000 (HES) à 2004				
Qualification requise des diplômés HEU/HES par l'employeur 5 ans après le diplôme selon la haute école, année de diplôme 2002				
Qualification requise des diplômés HEU/HES par l'employeur 5 ans après le diplôme selon le groupe de domaines d'études, année de diplôme 2002				
Qualification requise des diplômés HEU/HES par l'employeur 5 ans après le diplôme selon la grande région, année de diplôme 2002				
Satisfaction des nouveaux diplômés HE quant à l'apport de leurs études pour l'exercice de leur profession selon le type de haute école				
Satisfaction des nouveaux diplômés HEU/HES quant à l'apport de leurs études pour l'exercice de leur profession selon le sexe			x	
Satisfaction des nouveaux diplômés HEU/HES quant à l'apport de leurs études pour l'exercice de leur profession selon le sexe et la haute école			x	
Satisfaction des nouveaux diplômés HE quant à l'apport de leurs études pour l'exercice de leur profession selon le type de haute école et le groupe de domaines d'études				

Satisfaction des nouveaux diplômés HEU/HES quant à l'apport de leurs études pour l'exercice de leur profession selon le sexe et le groupe de domaine d'études			x	
Taux de passage maturité gymnasiale aux HEU, cohorte de maturité de 1980 à 2007				
Taux de passage maturité professionnelle aux HES, cohorte de maturité de 1998 à 2007				
Taux de passage global maturité gymnasiale au HE selon le type de haute école, cohorte de maturité 1995 à 2004				
Taux de passage maturité professionnelle aux HES selon l'orientation de la maturité professionnelle, cohorte de maturité 2003				

L'enquête Tree - Transitions from Education to Employment

La présentation ci-dessous provient du site internet de l'enquête Tree :

<http://www.tree-ch.ch/>

Description :

TREE est la première étude longitudinale nationale sur la transition des jeunes de l'école à la vie adulte. Cette étude porte sur les parcours de formation et les parcours professionnels des jeunes après l'école obligatoire. L'échantillon de TREE comprend environ 6000 jeunes qui ont participé à l'enquête PISA (Programme for International Student Assessment) en 2000 et ont terminé l'école obligatoire la même année. Cet échantillon est représentatif tant sur le plan national qu'au niveau des régions linguistiques.

Lors de la première phase de TREE jusqu'en 2003, trois volets d'enquête ont été menés. Ces volets ont permis d'analyser de manière détaillée les parcours de formation et les trajectoires professionnelles des répondants au moment du passage de l'école obligatoire au degré secondaire II. Cette première phase porte avant tout sur les conditions, les caractéristiques des processus et les conséquences de parcours irréguliers ou critiques, surtout en cas d'abandon prématuré de la formation (jeunes qui restent sans diplôme de formation post-obligatoire).

La deuxième phase de TREE (quatre volets entre 2004 et 2007) se concentre sur le passage d'une formation de niveau secondaire II (apprentissage, gymnase, école de degré diplôme, etc.) à la vie professionnelle ou à une formation de niveau tertiaire.

Lors d'une troisième phase entre 2008 et 2012, un volet d'enquête complémentaire en 2010 est prévu, donc 10 ans après que les jeunes de la cohorte ont quitté la scolarité obligatoire. Au-delà de cette enquête en 2010, cette phase prévoit des analyses approfondies des données relevées entre 2001 et 2007 et leur valorisation.

Comment? Méthode d'enquête: étude longitudinale prospective; combinaison de questionnaires écrits standardisés et d'entretiens téléphoniques standardisés.

Qui? Depuis 2008, le projet est co-financé par le Fonds national pour la recherche scientifique (FNRS) et l'université de Bâle, où le projet est domicilié (à l'institut de sociologie) depuis le mois d'avril. Entre 2000 et 2007, TREE était géré par un consortium des directions de l'instruction publique des cantons de Berne, Genève et Tessin. Pendant cette période, le projet était co-financé par ce consortium-même, le FNRS, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Direction opérationnel du projet: Dr. Sandra Hupka-Brunner et Thomas Meyer

Responsabilité institutionnelle à l'Université de Bâle : Prof. Max Bergman

Le panel suisse de ménages

Les informations présentées ci-dessous sont issues de supports de présentation gracieusement fournis par Boris Wernli, responsable de l'enquête à la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS).

L'objectif principal du Panel suisse de ménages (PSM) est d'observer le changement social, notamment la dynamique de l'évolution des conditions de vie dans la population suisse.

Les indicateurs disponibles dans le panel :

-Origine sociale et formation

Éléments « objectifs »

- profession et situation dans la profession des parents
- niveau de formation des parents
- nationalité des parents
- expérience de problèmes financiers dans la famille d'origine
- formations achevées
- formation en cours
- maîtrise des langues
- participation à la formation continue

Éléments « subjectifs »

- évaluation de différents aspects de la formation pour les étudiants et apprentis

-Emploi

Éléments « objectifs »

- secteur économique
- stratification sociale (catégories, classe, prestige)
- emploi privé ou publique
- position-tâches
- taux d'activité
- trajet au travail
- taille de l'entreprise

Éléments « subjectifs »

- satisfaction au travail (en général, revenu, intérêt des tâches, conditions de travail, quantité de travail, ambiance)
- risque de chômage
- stabilité de l'emploi
- chances de promotion

-Revenu

Éléments « objectifs »

- revenu total personnel
- revenu total professionnel personnel
- transferts sociaux reçus
- transferts privés reçus

autres revenus

Éléments « subjectifs »

satisfaction face à sa situation financière

évaluation de l'évolution de la situation financière

Les bases françaises

Présentation

En France, l'accès le plus direct aux données statistiques officielles concernant l'enseignement supérieur est fourni par les sites Internet du Ministère de l'Education nationale (MEN) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui, selon les gouvernements, sont distincts ou réunis. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre ministère, les statistiques concernant l'éducation proviennent de la même agence statistique, qui leur est commune et rattachée : la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Trois sources accessibles en ligne fournissent une première vision des indicateurs disponibles: la publication « Repères et Références Statistiques » (RERS) (disponible sur le site Internet du Ministère de l'Education nationale), les « Tableaux statistiques » qui rassemblent des données remontant de la majeure partie des établissements français d'enseignement et qui alimentent pour une très large part la publication RERS et, en troisième lieu, la publication « L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ces trois publications ont été analysées pour dégager les catégories de lecture des inégalités dans le contexte français.

Accueil > Outils de documentation, d'information > Évaluation et statistiques

recherche rapide : OK

Évaluation et statistiques

Les publications

- > Note d'Information
- > Repères et références statistiques
- > L'état de l'École
- > L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- > Géographie de l'école
- > Revue Éducation & formations
- > Les dossiers
- > L'éducation nationale en chiffres
- > Filles et garçons à l'École, sur le chemin de l'égalité
- > Regards sur le système éducatif français

Les évaluations

- > Évaluations de rentrée C.E.2. et sixième

Les indicateurs

- > Indicateurs de résultats des lycées

Dernières parutions

- La taille des structures pédagogiques dans les établissements du second degré public à la rentrée 2007
 - > Note d'Information n° 08.29
- Les instituts universitaires de formation des maîtres 2007-2008
 - > Note d'Information n° 08.28
- Les inspecteurs territoriaux et leur formation à l'École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN)
 - > Les dossiers n° 193

repères et références statistiques
sur les enseignements
le domaine de la recherche
RERS 2007

Source : <http://www.education.gouv.fr/pid53/evaluation-et-statistiques.html>

Repères et Références Statistiques (RERS)

Cette publication apporte une information statistique détaillée sur tous les domaines de l'Éducation nationale. L'intérêt majeur en tant que publication est de donner une vue générale des principales données disponibles sur l'enseignement supérieur ; et, pour chaque type de statistique, de renvoyer à la source des données à travers pour l'essentiel les tableaux statistiques (TS) dont l'intérêt est qu'ils sont disponibles en ligne.

Cette publication est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/pid53/evaluation-et-statistiques.html>

Les différents indicateurs présentés ont été ordonnés selon trois catégories : **l'accès à l'enseignement supérieur, la réussite dans l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle**. Pour chacun de ces indicateurs, il a été noté entre parenthèses avec quelle(s) variable(s) d'inégalités ils étaient déclinés.

Les indicateurs d'accès à l'enseignement supérieur

RERS	sexe	âge	pcs ³³	Bac
Accès				
Les effectifs du supérieur : évolution par grand type de formation (université, STS, ingénieurs,...) et public/privé				
Les effectifs du supérieur par académie par grand type de formation				
Les effectifs dans les formations scientifiques pub+privé				
Répartition des effectifs des universités françaises par cursus (L,M ou D) et par discipline				
Population universitaire par établissement et académie				
Répartition des étudiants en université par sexe, cursus et discipline	x			
Répartition des nouveaux entrants à l'université par sexe, âge et discipline				
Répartition des effectifs des étudiants préparant un DUT selon les spécialités	x			
Évolution des effectifs des étudiants préparant un DUT, un diplôme post-DUT ou une licence professionnelle				
Répartition des effectifs des écoles d'ingénieurs	x			
Évolution des effectifs des écoles d'ingénieurs en formation initiale	x			
Origine scolaire des nouveaux inscrits dans les écoles d'ingénieurs (%) public/privé				
Répartition en 2007 des étudiants français selon la PCS du chef de famille			x	
Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les universités et IUT %				
Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les universités, hors IUT, par sexe et par cursus LMD	x		x	
Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et cursus				
Taux d'inscription immédiate des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur				
Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur				
Répartition des entrants de 2006-2007 en première année d'enseignement supérieur universitaire par filière et série de baccalauréat				x
Devenir un an après des entrants de 2006-2007 en première année d'enseignement supérieur universitaire				
Orientations prises après le bac par les bacheliers 2002 lauréats trois ans plus tard				

Source : Repères et Références Statistiques (RERS) 2008

On peut donc observer un accès :

Par niveau

Par discipline

Par grand type de formation (ce qui en France recoupe le type d'institution) et public/privé

Par établissement

Par académie (ce qui en termes de comparaison internationale correspondrait à la région)

³³ PCS : Profession et catégorie sociale. Il est fréquent de voir encore apparaître son ancienne dénomination : CSP pour Catégorie Sociale et Professionnelle. Il s'agit d'une classification en fonction de la profession du père ou de la mère selon une nomenclature désormais classique en France : la nomenclature des Professions et Catégories socioprofessionnelle (PCS). Elle est produite par l'agence statistique nationale française, l'Institut national de la statistique et des études économiques, et disponible sur le site Internet de cette dernière : <http://www.insee.fr/>

Par rapport aux variables d'inégalités prises en compte pour présenter les indicateurs cibles concernant l'accès à l'enseignement supérieur, il apparaît que si le sexe est plus ou moins systématiquement pris en considération tel n'est pas le cas pour l'âge. Enfin, apparaît la prise en compte de deux variables classiques de la sociologie française : la profession des parents, à travers la PCS, et la série du bac.

Les indicateurs de réussite dans l'enseignement supérieur

RERS	sexe	âge	pcs	Bac
Réussite				
Réussite à la licence en 3 ou 4 ans des bacheliers 2002 inscrits en première année de licence après leur baccalauréat, en fonction de leurs caractéristiques scolaires				X
Situation cinq ans après des bacheliers 2002 entrés en licence après leur baccalauréat et n'ayant pas obtenu de licence				
Taux de réussite bts par sexe	x			
Taux de réussite bts selon le mode de formation (scolaire (public/privé), apprentissage, formation continue, enseignement à distance)				
Taux de réussite bts selon la série du bac				X
Taux de réussite bts selon la spécialité				
Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés depuis 1999-2000				
Évolution de la part des femmes diplômées d'un DUT dans les secteurs tertiaire et secondaire depuis 1999-2000	x			
Réussite en IUT en deux et trois ans par secteur de formation professionnelle et spécialité (%)				
Réussite en IUT en deux et trois ans par secteur de formation professionnelle et filière de baccalauréat (%)				X
Principaux diplômes universitaires délivrés dans les disciplines non médicales	x			
Principaux diplômes délivrés par les universités dans les disciplines médicales	x			
Évolution du nombre de diplômes de l'enseignement supérieur universitaire				
Réussite en licence en un an, deux ans et trois ans selon la filière du baccalauréat (%)				x
Réussite en licence des étudiants qui ne se sont pas réorientés en un an, deux ans et trois ans, par discipline (%)				
Réussite en un an, deux ans et trois ans par sexe et selon la filière du baccalauréat (%)	x			x
Évolution du nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs de 1985 à 2006				
Évolution du nombre de diplômés des écoles de commerce de 1985 à 2006				
Diplômes et classes les plus élevés des jeunes âgés de 20 à 24 ans, selon leur genre (%)	x	x		

On peut donc observer une déclinaison de la réussite :

Par nombre de diplômes délivrés

Par taux de réussite

Concernant la réussite et par rapport aux variables d'inégalités, la PCS n'apparaît pas prise en compte alors que la série du bac continue de l'être et que l'âge apparaît une fois. Le sexe est toujours plus ou moins systématiquement pris en compte.

L'insertion professionnelle des diplômés

RERS				
Insertion	sexe	âge	pcs	bac
Situation professionnelle en 2006 des jeunes sortis de formation initiale depuis environ cinq ans (%)				
Taux de chômage de un à quatre ans après la fin des études, en fonction du diplôme le plus élevé déclaré (1975 à 2007) (%)				

L'insertion est ici déclinée à travers :

Le taux de chômage et la situation professionnelle environ 5 ans après la sortie

Aucune des variables d'inégalités n'apparaît ici.

Les tableaux statistiques

Les tableaux statistiques (TS) ne fournissent que des effectifs (par type de formation) et des recensements de diplômes obtenus. Ils sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

http://www.pleiade.education.fr/portal/pleiade/depp?paf_gear_id=16400028&contentid=7017968&itemDesc=contenu&paf_dm=full&requestid=44109

L'accès à l'enseignement supérieur

Tableaux Statistiques								
Accès	Sexe	Age	Série bac	Académies (Régions)	Antenne	Origine géographique (domicile des parents)	PCS	Nationalité (française / étrangère)
les étudiants par université et discipline (France métro, sans tom, total)								
les nouveaux entrants par université et discipline (France métro, sans tom, total)								
les nouveaux bacheliers par université et discipline								
origine géographique (domicile des parents) des étudiants selon l'académie d'études et la discipline				X		x		
origine scolaire des nouveaux inscrits en 1an du 1cycle par discipline			x					
origine scolaire des bacheliers de l'année entrant en 1an du 1cy par discipline, sexe et selon nationalité française ou étrangère	x		x					x
les étudiants (français + étrangers) par discipline, sexe, âge, cycle (0,1, 2 ou 3) et cursus (L ou M)	x	x						
les étudiants (français + étrangers) par sexe, discipline, cycle (L,M ou D) et cursus	x							
les étudiants par PCS, cursus et discipline							x	
les étudiants par université, cycle et cursus								
les effectifs dans l'enseignement supérieur depuis 1990 (public-privé)	x							
Statistiques des étudiants étrangers inscrits dans les établissements universitaires (public)	x						x	
étudiants bts, répartition par	x							

formation, académies, sexe, année d'études								
étudiants bts, répartition par année d'études, sexe et âge	x	x						
étudiants bts, répartition par formations et nationalités								x
étudiants bts, répartition par formations et origines scolaires			x					
prépas, répartition par formation, année d'études, sexe et âge	x	x						
prépas, répartition par formation et origine scolaire			x					
prépas, répartition par formations, académies, sexes et années d'études				X				
iut, répartition par spécialité et sexe	x							
iut, répartition par spécialité et académie				X				
iut, nouveaux entrants par spécialité et série du bac			x					

La réussite dans l'enseignement supérieur

Réussite	Sexe	Age	Série bac	Académies (Régions)	Antenne	Origine géographique (domicile des parents)	PCS	Nationalité (française / étrangère)
Répartition des diplômés par discipline, type de dip, nationalité (F/E) et sexe en France métro, F+dom	x							

Publication « l'Etat de l'enseignement supérieur et de la recherche »

Cette publication présente des indicateurs sur l'enseignement supérieur en partant de l'accès et en allant jusqu'à l'insertion professionnelle. Elle est principalement alimentée par les données de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'agence statistique nationale en France.

La publication comporte 4 rubriques : coût, personnels, activités et résultats.

« Activités » renvoie à :

→ la réussite au bac par filière et par csp (ou pcs).

- A l'accès à l'enseignement supérieur et à la poursuite d'études des bacheliers en fonction de la série du bac et de la csp (à partir du panel 89).
- Le recrutement des principales filières de l'enseignement supérieur en fonction de la série du bac et de la csp.
- La scolarisation (taux et durée) en fonction de la série du bac.
- Les effectifs d'étudiants étrangers.
- Parcours des filles et niveau de diplôme atteint (avec poursuite d'études des garçons et des filles en fonction de la série du bac à partir du panel 89 et emplois du temps à partir de l'enquête ove).

« Résultats » renvoie à

- la réussite des étudiants en premier cycle en termes de taux d'obtention de la licence selon la série du bac et fait d'être ou on à l'heure dans l'obtention du bac. Proportion d'étudiants inscrits en M1 obtenant le master.
- Bilan des parcours des étudiants à partir du panel 89
- Les taux de réussite en sts et DUT
- Proportion de diplômés de l'enseignement supérieur parmi une génération (à partir de l'enquête emploi de l'insee)
- Niveau d'études et de diplômes des jeunes sortant de formation initiale (à partir de l'enquête emploi de l'insee).
- Le niveau d'études selon le milieu social (à partir de l'enquête FQP et de l'enquête emploi).
- L'emploi et le devenir professionnel des diplômés de l'enseignement supérieur (à partir de l'enquête Génération 2001 du CEREQ et de l'enquête emploi) → (durée de chômage, situation professionnelle après 5 ans, proportion de professions supérieures et de chefs d'entreprise parmi les emplois)
- Accès à une profession **selon le diplôme, le sexe et le milieu d'origine** (à partir de l'enquête emploi).
- **Salaires en fonction de l'âge et du diplôme** (à partir de l'enquête emploi)

Commentaire :

On peut d'ores et déjà dire qu'au niveau des variables d'inégalités on retrouve les quatre mêmes variables que dans Repères et Références Statistiques (RERS) à savoir : le sexe, l'âge, la série du bac et la csp avec ici une considération importante accordée à la série du bac et à la csp.

Les bases allemandes

Présentation

Suite à un entretien avec Christof Wolf, chercheur au Leibniz Institute for the Social Sciences, et à une recherche sur internet, il est apparu qu'en Allemagne, c'est le site Internet de l'Office allemand de la statistique (Statistisches Bundesamt Deutschland) qui constitue le principal fournisseur officiel de données. Il donne accès à trois sources majeures d'informations : une base de données en ligne appelée « Genesis » et deux publications, « La formation en Allemagne 2008 » (Bildung in Deutschland 2008) et « Indicateurs internationaux de la formation – une comparaison entre les régions allemandes » (Internationale Bildungsindikatoren im Ländervergleich, Statistische Ämter des Bundes und der Länder).

La lecture des rapports et les recherches sur Internet ont été gracieusement menées par Lukas Baschung de l'Observatoire science, politique et société (OSPS).

Rapport « Bildung in Deutschland 2008 »

« La formation en Allemagne » publié par le ministère de la formation et de la recherche». **Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF)**

Accès

Au niveau de l'accès et en termes d'inégalités, on voit qu'on peut avoir les nouveaux entrants soit en fonction du sexe soit par Lander.

Sont également présentés les pourcentages d'institutions où il existe une sélection à l'entrée.

Réussite

Ici on a la durée des études selon le type de diplôme et pour un nombre restreint de disciplines.

On a les taux d'abandon par année, par sexe et type de diplôme.

Et on a les diplômés selon l'année, le sexe et le type de diplôme.

Insertion

A priori rien sur l'insertion

En conclusion,

Les indicateurs que l'on a ne permettent pas distinguer au-delà du sexe et du Land. Autrement dit, les catégories de lecture des inégalités ne vont pas au-delà de la prise en compte du sexe et du Land.

D'une manière générale, au mieux les variables prises en compte sont le sexe, le Land, la discipline d'étude et le type d'établissement.

Rapport « Internationale Bildungsindikatoren im Ländervergleich, Statistische Ämter des Bundes und der Länder »

« Les indicateurs internationaux de formation, statistiques du gouvernement national et des Länders »

Accès

Pourcentage d'entrants par âge, sexe et Land pour les 15-20 ans

pourcentage d'entrants par Land et type de HEI (public, public funded private, independent private)

Réussite

Diplômés par disciplines et par Land

Insertion

Taux d'emploi et de chômage par niveau d'éducation, Lander et sexe

En conclusion, on voit ici que les catégories de lecture des inégalités ne vont pas au-delà de l'âge, du sexe et du Land.

D'une manière générale, au mieux les variables prises en compte sont l'âge, le sexe, le Land, la discipline d'étude et le type d'établissement

Les sites internet des agences statistiques

Statistisches Bundesamt Deutschland:

Office Allemand de la statistique

<https://www.destatis.de/jetspeed/portal/cms/>

Une base on-line est disponible → GENESIS-Online is a database which contains official statistical data in great detail. Its content is continuously enlarged. The tables provided can be retrieved free of charge and be adjusted to the individual needs of users. The results can be stored in various formats.

<https://www-genesis.destatis.de/genesis/online/logon?language=en>

Les indicateurs qui ressortent sont :

- Beginning students/students per semester, nationality, sex and HEI or field of study or aspired graduation

Ici on voit que les catégories de lecture des inégalités prennent en compte la nationalité et le sexe

Bayerisches Landesamt für Statistik

Office Bavarois de la statistique

Les indicateurs qui ressortent sont :

- Beginning students/students per semester, nationality, sex and HEI or field of study

No indicators CHE (Center for Higher Education Development), HIS (Hochschulinformationssystem) or DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst).

D'une manière générale, au mieux les variables prises en compte sont le sexe, la nationalité, le Land, la discipline d'étude et le type d'établissement.

Collection «Les Cahiers de l'Observatoire»

- 01/2000 **D. Braun**: Veränderung von Machtbalancen an Universtäten
- 02/2000 **J.-F. Perellon**: Differences and Similarities in Comparative Higher Education Studies
- 03/2001 **F. Crettaz von Roten, J.-Ph. Leresche**: Les Suisses face à la science et à la technique
- 04/2001 **J.-P. Antonietti, F. Crettaz von Roten, J.-P. Leresche** : Le public et les Hautes écoles en Suisse
- 05/2002 **B. Lepori** : Le financement public de la R&D en Suisse 1969-1998
- 06/2002 **D. Braun** : Shifts in Science & Technology Policy in Japan and Switzerland
- 07/2002 **M. Benninghoff, R. Ramuz** : Transformation de l'action de l'Etat dans le domaine de la recherche : les cas de la Suisse et de la France (1980-2000)
- 08/2003 **D. Braun** : The antinomy of funding policy
- 09/2003 **D. Urbach** : Overhead et financement de la recherche. Quelques éléments
- 10/2004 **F. Crettaz von Roten, J.-Ph. Leresche** : Science, technique et opinion publique en Suisse: approche comparative longitudinale et internationale
- 11/2005 **F. Crettaz von Roten, E. Alvarez** : Perception des biotechnologies en Suisse : perspectives longitudinale et de genre
- 12/2005 **M. Benninghoff, J.-F. Perellon, J.-Ph. Leresche** : L'efficacité des mesures de financement dans le domaine de la formation, de la recherche et de la technologie. Perspectives européennes comparées et leçons pour la Suisse
- 13/2005 **R. Felli, J.-Ph. Leresche, P. Gaillard** : Panorama des coopérations scientifiques franco-suissees. Enjeux, bilan et perspectives
- 14/2006 **J.-F. Perellon**: Higher Education in Switzerland. Update and reflections on current trends and likely futures
- 15/2006 **R. Felli, G. Goastellec, L. Baschung, J.-Ph. Leresche** : Politique fédérale d'encouragement de la relève académique et stratégies institutionnelles des universités
- 16/2007 **D. Braun, Th. Griessen, L. Baschung, M. Benninghoff, J.-Ph. Leresche** : Zusammenlegung aller Bundeskompetenzen für Bildung, Forschung und Innovation in einem Departement
- 17/2007 **L. Baschung** : Adopting the US Model? The case of Norwegian and Swiss Doctoral Education
- 18/2008 **Ph. Losego, G. Goastellec** : Nouvelle Afrique du Sud, Nouvelle Politique des Sciences, Nouvelle Politique Universitaire
- 19/2008 **F. Crettaz von Roten, O. Moeschler** : Les scientifiques dans la Cité. Cultures disciplinaires et engagement public.

Toutes ces publications sont disponibles gratuitement sur <http://www.unil.ch/osps>